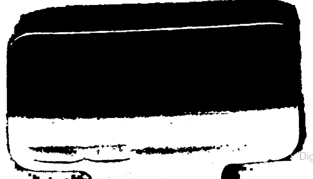






LA GUERRE

DES MASLES CONTRE LES FEMELLES

REPRÉSENTANT EN TROIS DIALOGUES

Les prérogatives et dignitez tant de l'un que de l'autre sexe

AVEC LES MESLANGES POÉTIQUES

Du Sieur de Cholières.

Virescit vulnere virtus.



A PARIS

PAR PIERRE CHEVILLOT,

EN L'ALLÉE DE LA CHAPELLE S. MICHEL, AU PALAIS.

1588

AVEC PRIVILEGE DU ROY.



ÉPISTRE

A Madamoiselle

Madamoiselle PENTHESILÉE DE MALENCORNE, Infante d'Inebile, Dame de la Croulée, la Houssée, etc.

Madamoiselle, j'ay longtemps songé à qui je devoie presenter ces trois dialogues guerriers, qui portoient une face si farrouche et encores plus bigerre, parce que je craignoie d'estre rebroué de mon present, ou bien de m'addresser à personnage qui eust esté trop scabreux et mal aisé à contenter. On me conseilloit d'appeler en protection un masle, mais la partie se fust trouvée par trop inegale, et par advanture, un peu trop affectée, attendu que, par la grace de Dieu, j'ay de quoy justifier que je suis masle, comme le peuvent de mesme ceux qui s'entre-choquent



en ces discours. Tellement que si le protecteur eust esté de la mesme ligue, voilà vostre party qui estoit trousssé. Et si j'eusse, peut-estre, nommé tel, qui eust esté bien aise, sous ma semonce, se ruer sur les femmes. Toutes ne l'eussiez trouvé de bon goust, à ce que je me fais entendre. Encores entre les femmes, suis-je esté bien empesché d'en choisir une propre à mon dessein. J'en voiois plusieurs si craintives, qu'elles n'eussent osé monstrer le nez pour faire la barbe aux masles, et de les prier d'estre capitainesses de la bande feminine, c'estoit vous livrer à une toute descouverte desconfiture. D'ailleurs, je tenois qu'aucunes d'entre vous autres estoient si hagardes, hautes à la main et taillans des grandes, que si je leur eusse baillé le baston en main, à tors et à travers elles eussent deschargé tant sur l'un que sur l'autre, bref, eussent fait un terrible eschec. Que pouvois-je faire en une telle perplexité? Car, puisque ce petit guerrier estoit esclos, si luy falloit-il trouver un perrin ou une merrine, pour le guider, à faute et en l'absence du père, par plusieurs lieux où il se fust mal trouvé, s'il n'eust esté targué de l'ombre de quelque personne de remarque. J'avoie des Empereurs, des Emperieres, des Princes et des Princesses, qu'on eust peu sommer à garend, mais

leur grandeur les eust fait desdaigner de tendre les bras à ce petit brouillon. Il n'estoit poupin, mignon et délicat, comme ils eussent peu desirer : il siffloit la guerre entre les deux sexes, c'estoit un caramard qui joüoit au dehors et au dedans. D'en prendre de moyen estat, on m'eust renvoyé avec elles prendre le party des Pygmées, et guerroier les Grues. Je suis esté contraint et forcé avoir mon recours à vous. Ce n'est point que je vous vueille recercher à faute d'autre, mais vous estes celle que j'ay jugé pour m'estre la plus propre pour mener à chef et adextrer cest œuvre. Vous sçavez, et n'y a ame vivante qui vous puisse desrober ce los, que vous avez gaigné le point sur toutes les dames de vostre contrée, ne devoir à aucune d'entre elles aucune chose pour la generosité. Je passe sous silence la dignité de la race dont vous estes extraicte : icy je ne couche que vos vertus, qui me ravissent de telle sorte, que je me sens honoré au possible de ce que pouvez estre ma commere. A autre ne pouvois-je (Madamoiselle) mieux à propos viser (sauf meilleur advis) : vous portes des noms qui feront trembler et tres-suer de peur tous ceux qui voudroient beer le bec sur vostre guerre. On sçait en quelle grande estime fut Penthesilée, et de combien elle devança toutes

les amazones, que si ces femmes guerrieres ont fait donner du nés en terre aux hommes, et Penthesilée a esté leur capitainesse, s'il y a aucun qui voulust faire du Roland, du sot et du mal advisé; branslant vostre armet simplement, nous voilà hors de danger. Prenez donc bon courage, prestez l'espaule à mes discours, soustenez moy, ne vous feignez point lors que vous verrez le coup donner, et faites paroistre que toute la courageuseté des femmes n'a esté ensevelie en la mer guerriere; toutesfois soïez modeste, quictez à verité, ne vous obstinez point. Je n'aime l'esprit de contradiction. Vous m'estes, que je crois, tant amie, qu'en ce me ferez recevoir honte. Je prie Dieu, madamoiselle, qu'il bien-heure d'un sainct accomplissement la symmetrie de vos melodieux souhaicts.

De Saincte-Bonne-lez-Marignon, ce premier jour d'Aoust 1587.

Vostre très-humble et moins mal affectionné,

CHOLIÈRES.





AUX LISEURS,

SALUT.

Je n'ay presentement (benevoles liseurs) à vous faire entendre autre chose que l'occasion qui m'a meu à vous communiquer ces trois dialogues, lesquels de prime face aucuns trouveront, paravanture, peu à leur goust; mais s'ils sçavoient la peine que j'ay eu, non point seulement à ouyr contrarier quelques miens amis, mais aussi à les demesler du trouble où, sans penser, je les avoye enlacé, je m'asseure qu'ils changeroient de note. Je ne coucheray point icy leurs qualitez, d'autant qu'ils ne prendroient, possible, grand plaisir à estre ainsi esclairez, ains feray entrer en lice des personnages, les noms desquels estans de pres espluchez, ne se trouveront guere esloignez du secret voilé sous l'aisle de leurs appellations. Or, comme je fusse entré en conference avec eux pour quelque subject que j'avoye en main, panchant sur le dos du sexe feminin d'un commun consentement, se livrerent un si cruel entre-choc, que je m'asseure, si alors je ne me fusse trouvé pour me jetter à la traverse,

ils estoient sur termes d'entrer en piques fort dangereuses. Et puisque je cognois que la matiere leur estant affectée, ils n'auront oublié traict qui puisse servir pour la deffense de l'un ou de l'autre des partis, j'ay bien voulu faire courir ma plume, pour broncher tout sur le champ l'extraict des raisons qu'ils se proposoient l'un contre l'autre. De ma part, j'eusse volontiers tenu le tiers pour les balancer en un bon apointement, mais puisque les parties ne m'y semonnoient, qu'il n'y avoit juge ou magistrat qui d'office m'y adjoignist, et que de ma part j'estoie (ce me sembloit) aucunement suspect en cause, j'ay estimé que ce seroit le mieux de surseoir mon advis, et remettre le tout au libre et discret jugement de vos prudentes seigneuries. Cependant, que je ne pouvoie moins faire que de vous communiquer ce que j'ay peu lors apprendre, tant pour vous donner de quoy juger à couvert et à loisir des coups, que pour vous advertir de ceux qui d'une part et d'autre pourroient estre ruez, afin que si vous vous trouviez en hazard, vous soyez advertis de ce dont vous vous devez garder.

EX BELLO PAX.

SONNET DU MESME AUTHEUR

AUX FEMELLES.

Mesdames, je vous tiens la pluspart si prudentes,
Qu'avant que dépriser le combat furieux
Qu'ici je vous descris, vous jetterez vos yeux
Sur tout l'entier discours, puis vous serez contantes.

Ainsi le vous promets : si mes raisons trop lentes
Semblent à vos esprits, non pas seditieux,
Mais de sçavoir beaucoup maintes fois curieux,
Approchez-vous de moy, je vous offre mes tentes,

Ma plume, mon encrier et moy, si vous voulez,
Pour vous reburiner l'argument que roulez
Sous vos rares cerveaux : quant à moy, pour la touche,

Je croy qu'avez tel cœur, que ne reculerez ;
Que quatre, cinq, six coups pour un seul donnerez
Et que ne vous feindrez, quoy que soit qu'on vous couche.

SONNET DE L'AUTHEUR

AUX MASLES.

Messieurs, la guerre icy maintenant on vous livre,
Les dames voudroient bien, possible, humilier
Nos chefs sous leur pouvoir et tre-tous nous plier,
Comme leurs pietres serfs, à leur façon de vivre.

He! un cœur tout viril voudroit-il bien ensuyvre
Un gynecocratic trot, se laisser manier
Au sexe feminin? Cela seroit nier
Que le masle ne fust bien plus qu'elle delivre.

Sus donc, secourez-moy, et si avez de quoy
Pour le bec feminin renfermer à recoy,
Desployez, il ne faut que remuer la plume,

Non pour la mettre au vent, ainçois, pour maintenir
Nostre rang : m'est advis que l'on me voit tenir
Ma Xantippe desjà sur le coin de l'enclume.

SONNET DE L'IMPRIMEUR

AUX DAMES.

Ne vous plaignez de moy, la guerre ne vous livre,
J'en seroie bien marry : tousjours vous ay aimé ;
J'ay vos perfections de tout temps estimé,
Et, si je veux encor' vous priser en ce livre.

Sans vous je ne pourroie icy en aise vivre ;
J'ay gousté de vostre heur, et depuis j'ay semé
En vostre fonds mon heur, outre plus j'ay blasmé
Ceux qui n'ont pas voulu votre banniere suivre.

Je suis, à mon souhaict, avec vous assorty,
Heureux que ne me suis d'en-my vous departy ;
Je ne vis point qu'en vous, vostre sexe j'honore.

Vous vous entreluitez, vostre force on verra
Lorsque vostre vertu sur les masles sera
Telle que parmy nous la matiniere aurore.



LA FURIEUSE ET EFFROIABLE GUERRE

DES

MASLES CONTRE LES FEMELLES

DIALOGUE PREMIER.

Entreparleurs : Nicogene, Ginecophile.

Nicogene. Je suis si souvent, Ginecophile, greslé des furies de la tempeste de ma Xantippe, que je n'ay parcelle, tant petite soit elle, sur mon corps, sur laquelle elle n'ayt miserablement oragé. Et neanmoins serois je bien marry d'avoir depuis l'estat, auquel je suis rangé. Je sçay très bien qu'elle me sert d'espreuve pour m'affiner, et de contrepoids pour m'assener et aroidir, de mesme façon que la vouste, tant plus elle est chargée, mieux elle se raffermit.

Ginecophile. Ce sont toujours les reproches (mon Nicogene) que vous me faictes, et ne sçavez me battre d'autre que d'une plainte, que faictes ordinairement d'estre mal mené par vostre compaigne, et comme n'avez l'esprit autrement lourd, tournant la charrue

avant les bœufs, faictes vostre proffict du mauvais mesnage, duquel l'acculpés, pour tirer une consequence generale à l'encontre de tout le sexe feminin. Or, puisqu'estes maintenant en vos bonnes, je vous prie que, par maniere de devis, nous vuidions cest article par ensemble, et si l'emportez, je vous jure dès maintenant, par serment irrefragable, de faire qu'elle vous rendra l'obeissance et subjection, toute telle que demandés.

NICOGENE. Mieux ne sçauriez vous parler; mais deux poincts me font geler le bec. Le premier est que je sens trop près de moy ma Xantippe; que, si elle vient à degoiser, j'auray assez affaire, non point seulement à prouver, mais à me targuer ou boucher mes oreilles, d'autant que je suis asseuré que par le bec elle ne faudra jamais, si que s'il ne tient qu'à caqueter et avoir la derniere parole, qu'elle veuille estre de la partie, il faudra que je face l'inclinabo. L'autre, que quand je vous aurois forcé par une milliasse de raisons, tousjours retourneroit ceste folle Xantippe à son premier vomissement. Ne m'est elle pas assez obligée au devoir, que voulez que de nouveau je reconqueste sur elle, et neantmoins, si je viens à luy en parler, il faut venir aux espées et cousteaux. Toutesfois, afin que je luy creve le cœur d'honnesteté, pour passer le temps, je veux bien discourir familierement avec vous du deu de sa charge, à condition que me promettrez ne luy permettre de sursaillir aux froidures qu'elle a accoustumé de me donner lorsque je la veux arraisonner.

GINECOPHILE. J'ay si grand envie de sçavoir que c'est, que, sous telle obligation qu'il vous plaira (mon cher Nicogene), je vous promets me monstrer modeste, sage, et ne vous entre couper la suite de vos propos. Ne vous feignez point, car si vous laissez tant ny quant descouvert, ne faudrez à avoir touche.

Nicogene. Je commenceray par le mariage, lequel plusieurs braves et excellens personnages ont loué; mais si ç'a esté par force, ce n'a point esté par droict: d'entrer aux gausseries de Rabelais, je ne veux pas, d'autant que ce seroit prendre la matière aux cheveux et vous contraindroie de rendre gorge. Veritablement je confesse que l'institution du mariage est saincte, necessaire et très utile à l'humain lignage; que ceux qui voudroient le retrancher du monde doivent faire leur compte, ou d'amortir tout d'un coup le genre humain, ou introduire une confusion et meslée de conjonctions illicites et deshonnestes. Mais c'est un soulier qui, tout neuf, chausse bien le pied de l'homme, à la longue le presse de telle sorte, que dix mil gehennes ne tyranniseroient point tant que faict le tourment dont ma Xantippe me martyrise. De maniere que si necessité ne m'en dissuadoit, je conclurroie ou à me demarier, ou à faire repaistrir la cervelle mal faicte à ma femme.

Ginecophile. Voyez, je vous prie (mon gentilhomme), en quelles incommoditez vous vous engagés. Pource que Xantippe a la caboche mal patronnée, vous inferez que ses compaignes sont de mesmes mal façonnées.

Nicogene. Il s'entend bien, d'autant que je fais estat que ma Xantippe est de mesme paste que les autres, et puis qu'elle m'est de mauvaise affaire, que les autres ne sont guères meilleures.

Ginecophile. Ouy, mais vous ne dictes pas qu'encores que le reste des femmes soit de toute telle paste qu'est vostre Xantippe, qu'il y peut avoir du levain qui change et diversifie toute l'humeur, qualité et goust d'une mesme fournée. Et afin qu'avant que vous mettre en front la grande flotte de preudes et bonnes femmes je vous batte d'un argument que pouvez reparer, ne

sçavez vous pas que Adam et Eve sont composez d'une mesme matiere, et que, s'il faut subtiliser par les folies de la raison humaine, celle dont fut bastie Eve estoit plus espurée et parfaicte que celle de la composition d'Adam, ou finalement que, s'il y a quelque chose à redire, la faute en doit materiellement estre plustot donnée à Adam qu'à Eve. Et neantmoins je sçay bien que vous tenez qu'Eve n'est beaucoup près approchante à la perfection de nostre premier pere. Si ainsi est et que de la coste mesme d'Adam aict été extraite la femme, que faictes si fort differenter d'avec luy, pourquoy ne permettrez vous que l'on mette distinction entre les bonnes et mauvaises femmes? Si voulez persister en ceste negative, il faudra que vous esgaliez et rangiez Adam et Eve sous mesme categorie de perfection ou d'imperfection.

Nicogene. — Ha! si j'estoie seul à me gausser de ma Xantippe, vous diriez quelque chose, mais il y en a une si longue et grande batellée de pauvres et miserables hommes qui, quoy qu'ils facent porter avant eux de grands flambeaux de patience, ne peuvent cependant voir clair dans les touffues chartres des tenebres de mariage cimmeriennes. Et afin que vous ne disiez que je me plaise à me plaindre des malheurs où m'a engagé ma faulse Xantippe, qu'il me faudra porter au billon si bientost on ne me la change, je vous veux mettre en butte ce qu'un poëte montferrandin discourt des humeurs de sa femme en ceste façon :

Cerchez et recherchez aux quatre parts du monde,
Au centre de la terre, à l'abisme du monde,
A l'haute region jusques dedans les cieux,
Vous ne trouverez point nature plus muable
Inconstante, et qui soit à soy plus dissemblable
Que la femme, animal le plus malicieux :

Son arrest n'est que vent, de diament sa teste;
Son cerveau, son humeur d'orage et de tempeste,
Et sa foy ferme ainsi que la mer en repos,
Sa resolution en l'air girouetante,
Assise et asseurée aux flots d'une tourmente,
Arrestée d'esprit comme elle est de propos;
Sa chair est fin aymant, qui, comme luy, attire
Sa langue est comme un geay qui ne cesse de dire,
Plustot s'arresteroit la course de l'Allier,
Qu'on la puisse garder harangue sur harangue,
Incessamment parlant, et du fil de sa langue
Recauser, caqueter, reparler et railler;
Bref, ses perfections sont des plus fortes rages,
Elle a pour ses vertus et pour ses heritages
L'opiniastreté et l'obstination,
Flambante de courroux, superbe, audacieuse,
Estomach de poison, poictrine venimeuse,
Du sexe masculin la roue d'Ixion,
Furie des enfers, des horreurs allumée,
Serpent encoleré, couleuvre envenimée,
Crapaud vilain, infect, herbe de puanteur,
Retraict d'infections, senteur pestiferée,
De la perdition des hommes seul autheur.
La femme en tous abus est cause deguisée,
Qui rend devant ses yeux une tourbe abusée,
Distraicte d'amitié, et saincte volonté
Qui, ainsi que la glus, tient la proye empestrée,
Arreste de ses yeux, et moyenne l'entrée
Aux hommes aveuglez, dans son obscurité.
La femme coup à coup se déguise et se change :
A l'eglise à la voir si sage, c'est un ange,
Tant elle est vertueuse et en si sainct devoir
Et croiroit-on qu'au ciel il n'y a point de saincte
Qui de tant de vertus comme elle a fut ceinte,
Ny qui eut tant comme elle envers Dieu de pouvoir.
Elle est humble, amiable et celeste et divine,
Ses yeux doux et humains et sa face benigne,
Se prosternant en terre en plorant son deffaut,

Frappe son estomach, dicte mainte priere,
Elle abhorre le monde, et le met en arriere,
Ses mains jointes, dressant toujours sa veüe en haut,
Ravie en sainctelé revisite l'Eglise
Prie en tous les endroicts, et sent son ame esprise
D'une fureur divine, en contemplation,
Ell' est si admirable et tellement devote,
Qu'on ne diroit jamais, que la saincte marmote
Fut, ainsi comme elle est, pleine de fiction.
Quand elle marche en rue, en voyant son adresse,
On la prendroit plutost pour une grand' déesse
Descenduë des cieux, que pour telle qu'elle est;
Son marcher est paré d'une grave apparence,
Son regard adoucy, pleine de reverence,
Son parler doux-coulant plus que miel ny que laict,
Ses pas sont mesurez, ses lèvres sont pincées,
Ses audaces sont lors quelque peu attrempées
Et sa malice aussi : tout en soy est parfaict;
Son maintien est posé, on la voit honorée
D'une illustre sagesse et façon reverée,
Et ornée de tout ce que veut le souhaict;
Bref, on la trouve à l'œil si parfaictement belle
Qu'on jugeroit que c'est une chose immortelle
Et qu'il n'y a humain digne de l'approcher;
Ses yeux donnent frayeur, sa beauté donne atteinte,
Son regard une flamme en nos desirs empreinte,
Qui nous vient le plus vif de nos cœurs recercher.
Par la maison elle est pire que la tempeste,
On peut bien dire alors Cerber est dans sa teste,
L'ennemy la gouverne et partout la conduit,
Elle jure, elle crie, elle est pis que farouche,
Elle jette brasiers et flammes par la bouche,
Et plus que les torrens d'Auvergne a de bruit,
Elle court, elle faict toute chose au contraire;
Pere, mere, mary, sœur, voisinage et frère,
En pensant l'apaiser ne la font qu'animer,
Pareille aux vens esmeus et au plus fier orage,
Et au feu brandonnant par tout un maisonnage

Et au courroux des flots dangereux de la mer
Comme un chien enragé la bouche elle s'embave,
Comme un hors de son sens l'honneur elle deprave;
Son courroux violent est du tout indomté,
Elle rompt, elle frappe, elle brise et renverse,
Elle met tout à bas, et jette à la traverse
Comme un fleuve courant d'un ravage irrité.
Tout est en grand desordre et en pauvre mesnage
Quand la femme est tombée en son ardente rage;
Le lyon eschauffé n'est pas si furieux,
J'estime la fureur de l'esclair, du tonnerre,
Plus moindre que n'est pas la feminine guerre
Et n'est point tant comme elle en ses feux dangereux.
Le courroux de la femme abbat, rompt et demarre,
Et meine un si grand bruit et si grand tintamarre,
Que le plus asseuré en est tout estonné.
On ne sçait si ce vient de la troupe infernale,
Qui facent deslier leur terreur générale,
Ou si c'est la furie, ou si Dieu a tonné.
La femme dans le lict se tourne, se revire,
Se complaind et gemit, et coup à coup souspire
Pour avoir quelquefois de son mary un don :
Ores leve une jambe, ores grate une cuisse,
Pour penser esmouvoir de chaleur la sausisse,
Imitant en ses tours les jeux de la guenon.
Troussée à l'advenant, de mesme ayant la mine,
Ores son front se ride, ores il se rechigne,
Et tousjours ou la teste ou le ventre ou les deux,
Se mignarde en riant pour engendrer liesse,
Ores desserre un pet, et puis faict une vesse,
Monstrant des tordions plus que cent bastelleux :
Femme plaint et gemit et coup à coup souspire
Et se met aussitôt à gausser et à rire,
Puis tout soudainement et tout à coup pleurer.
L'estat de la femelle est changé dans une heure;
Dix, onze, douze fois, et en une demeure,
Il ne peut tant soit peu constamment demeurer
La femme, en se frotant et grattant dans le linge,

Coiffée à l'avenant, ressemble donc au singe,
Un ange dans l'eglise et si changé souvent,
La femme en sa maison est une vraye diablesse,
La femme par la rue semble estre une déesse,
La femme a tant d'humeurs comme d'allains le vent.

GINECOPHILE. Tout beau (mon capitaine), treves si je vous supplie; baisser la bonne, autrement je crois que, qui vous lairroit parler, d'icy à demain ne vous saouleriez de mesdire des femmes. Vous avez esté assez longtems dessus elles; estes vous point las, ou si la sueur vous monte point au visage d'avoir si trestant ahanné sur ces pauvres dames? Testes aux images, vous êtes hardi au possible. Vous sçavez que maistre Jean Clopinel, pour deux simples versets qu'il mit au romant de la Rose, faillit avoir droues sur ses pauvres espaules. Pource vous avez faict bien sagement de faire marcher un Montferrandin qui ait broissé ces pauvres blasons. Je ne veux pas m'y opposer, mais s'il me croit, qu'il se couvre bien; autrement je luy predis qu'il va recevoir bientost une terrible estafilade, si n'est que par nouveaux escrits où il se retracte, ou qu'il restraigne à la spécialité et à certains cantons l'indefinie generalité de ses humeurs saugrenées.

NICOGENE. Je vous somme de vostre promesse, qui vous oblige à interrompre mes discours. Laissez-moy dire : il n'y a cheveu, poil, ny moindre parcelle sur la femme que je n'espluche assez particulierement, et vous feray toucher au doigt l'imperfection que je persiste à maintenir pour les defigurer.

GINECOPHILE. Non, non, je suis bien asseuré que ne manqueriez de broquards et injures que ceux qui sont ennemis du sexe feminin ont publié à tort et travers, sans considerer que le mespris qu'ils font des femmes ne doit estre agrossé qu'à celles qui ont desho-

noré l'integrité du femellage. Et puisque vous avez commencé le premier à faire rebondir des vers contre l'honneur des femmes, desquels voulés tirer une conclusion fort cornue à l'encontre du mariage, il me sera permis, s'il vous plaist, de vous mettre en butte les vers que le poëte Scevole de Saincte Marthe a en partie tournez et imitez du 5. livre de Marcel Palingenie, poëte latin en son *Zodiaque de la Vie,* où il chante ainsi du mariage.

Je pourroie alleguer icy en premier lieu,
Qu'estant le mariage institué de Dieu
Puisqu'il se peut vanter d'un si excellent maistre,
Autre que très heureux et très bon ne peut estre ;
Mais encores parlons un peu plus bassement,
Et suivant cestuy-là qui disoit sagement
Que si toujours de nous la nature est suivie
Nous né faudrons jamais au cours de ceste vie.

Voyans que la nature à tous les animaux
A ceux là de la terre, et de l'air et des eaux,
A generalement au fond de la poictrine,
Pour durer à jamais, gravé ceste doctrine,
Que le masle se range à sa femelle, à fin
Que tout se multiplie et rien ne prenne fin.

Voyez et admirez la chaste tourterelle,
Combien à sa compagne elle est toujours fidele,
Combien la departie en est dure et combien,
En leurs douces amours elles goustent de bien.
N'avez vous jamais veu, quand le printemps essuye
Du froidureux hyver les neges et la pluye,
Les deux petits oyseaux mollement fretillars
Se donner bec à bec mille baisers mignards ?

N'avez vous jamais veu, quand quelque defortune
Par un aigre trespas en a separé l'une,
L'autre sur quelque bois se poser lentement

Et jusques à la mort gemir incessamment?
O bien-heureux oyseaux! vous apprenez aux hommes
De servir à l'amour, sous qui subjects nous sommes,
Tant qu'icy nous vivons et portons dedans nous
Le feu de son brandon, qui nous allume tous :
Voire et pour amortir ceste cuisante flamme,
N'avons autre moyen que celuy de la femme.

Pour donc n'estre privé de ce tant doux plaisir,
Qui n'est permis ailleurs, il est bon de choisir
Une femme bien née et de sa compagnie,
Tascher à soulager les ennuis de la vie,
Car ce n'est tousjours, non, c'est bien peu souvent,
Qu'une femme est legere et subjecte à tout vent;
Il n'est pas tousjours vray ny qu'elle s'abandonne,
Ny quelle soit despite, arrogante et felonne.

Pensons nous que ce Dieu qui nous a tous formez,
Ait si très-cherement les hommes estimez
Que les faire tous seuls de la vertu capables
Pour en forclorre ainsi les femmes miserables?
Je dy que la vertu, qui est un don de Dieu,
Peut aussi bien au cœur de la femme avoir lieu,
Comme en celuy de l'homme ; et diray davantage
Que, soit en bon esprit, ou soit en bon courage,
Il s'en trouve souvent qui, s'elles paraissoient,
De loing et de bien loing les hommes passeroient.

Mais l'imbecillité de la femme tendrette,
La loy qui la contrainct se maintenir secrette,
La bonté naturelle et mil autres moyens
Sur nostre heur envieux nous cachent ces grands biens,
Qui toutesfois dedans ne laissent pas de luire :
Non plus que ce grand œil, qui les ans sçait conduire,
Bien qu'il soit quelquefois d'une nue empesché,
N'a perdu son flambeau ; mais il nous est caché
Et n'est jà de besoin, que tant on se soucie
De faire ou laide ou belle, ou pauvre ou riche amie :

Car bien qu'à une laide on demeure lié
Rien ne se trouve laid où on porte amitié
Et bien qu'on en prist une en beauté accomplie,
Ceste même amitié chasse la jalousie ;
Puis toute jalousie est indigne de ceux
Qui ont l'esprit gentil et le cœur genereux,
Et n'est que pour ceux là qui en leur conscience
De leur peu de valeur ont juste deffiance.

NICOGENE. Et puis voilà, vous faictes du fascheux, quand m'entendez dechiffrer ce qui est à reprendre aux femmes, et vous ne vous lassez point d'enfler leur louange? Tout beau, vous pourriez tomber en une maladie pleuretique : je crois que qui vous lascheroit la bride à discretion, que leur feriez tenir un gentil train. Qu'il vous souvienne, je vous prie, que tout ainsi que les langues et plumes satyriques sont à depriser, que les flatteuses sont encores de tant plus à detester, d'autant que ceux qui grattent les vices, le font à intention de les deraciner, et si possible est en estaindre la memoire, au lieu que les loüeurs à gage et à credit, font voye aux impietez, et les pallient de telle sorte qu'ils transforment le vice en vertu.

GINECOPHILE. Seigneur Nicogene, je vous prie n'estimer de moy que je prenne la parole pour priser les femmes, à celle fin de maquignonner leurs vices et impudiques concupiscences; de vostre vie ne trouvastes personnage qui soit plus amoureux de la vérité que moy. Et pour ce, je vous supplie de me prester encores pour quelque peu de temps vos yeux, afin que je vous face lire le reste, que poursuit très doctement le seigneur de Saincte-Marthe :

Or n'est-ce le seul bien qu'en mainte et mainte sorte
Avecques soy chez vous la femme vous apporte,

Elle, qui pour venir se joindre et desormais
Compagne avecques vous demeurer à jamais,
Abandonne ses sœurs, ses freres et son pere,
Et qui plus est le sein de sa mignarde mere :
Tous ceux là pour vous seul en oubly elle met,
A vous seul desormais fidele se sous-met,
Vous aide, vous soulage et vous faict compagnie
A passer le chemin de ceste pauvre vie.
Vous avez desormais de mesme volonté,
De corps et de tous biens une communauté.
Et jusques à la mort un tel nœud vous assemble,
Qu'en une mesme chair vous estes deux ensemble.
S'il vous advient du bien selon vostre desir,
S'il vous advient du mal troublant vostre plaisir,
Elle a sa part au bien que le ciel vous envoye
Et sentez redoubler en elle vostre joye.
Elle a sa part du mal qui vous advient aussi,
Et sentés alleger d'autant vostre soucy.
Si vous estes fasché, de sa douce parole
La belle vous apaise, adoucit et console :
Si vous estes malade, elle a de vous le soin
Et de tout son pouvoir vous aide à ce besoin,
Veille pour vous les nuicts, vous cerche les viandes
Qui, pour vous agouster, seront les plus friandes ;
Tousjours est près de vous, et pour vous resjouir
Vous faict soir et matin mille bons mots ouyr.

En ces affections et du corps et de l'ame,
Si pour vous consoler vous n'avez une femme,
A qui pourrez vous bien avoir quelque recours,
De qui pourrez vous bien avoir quelque secours ?
Seront ce vos parens, à qui tardera l'heure
Que pour avoir vos biens vostre corps ne se meure ?
Car ce n'est plus icy que regne la pitié,
La charité n'est plus, la foy ny l'amitié :
La seule ambition, l'avarice et l'envie
Occupent des mortels la miserable vie.

NICOGENE. Ces discours sont veritablement beaux, et nous representent une merveilleuse douceur de mariage; mais que pour cela je me desdie, je ne vois point qu'il y ait nécessité qui puisse m'y induire. Et à celle fin que je vous rabatte tout d'un coup ce dont faictes si grand pivot, je vous prie escouter ce que le docte de l'Escale dit à ce propos :

Mulier est morbus naturalis eo modo,
Quo etiam senectus, qua carere non potes.
Haud morte prævertendo, quos damnas dies
Ego necesse, ut vivas tu, senem mori,
Ut species vivat, perpeti domi crucem.

Philosophez sur ces vers tant qu'il vous plaira, quand vous auriez tous les desseins de Jean l'Escot d'Occham et autres maistres ergotiseurs, vous ne sçauriez faire que tousjours la femme ne soit coiffée de ce voile qui la fera recognoistre pour cruelle et inhumaine bourrelle de l'homme. Je vous prie prenez bien ce que veut dire ce poëte. Il acompare la femme à la vieillesse, en ce que tout ainsi que les vieillards sont chagrins et rechinez, aussi la femme est l'alembic par lequel distille l'humeur et pituite melancolique, qui effroidit tellement l'estomach de son mary, que le plus souvent elle l'envoye au tombeau, et parce qu'on pourroit dire que, puisque la femme est cause de tels et si grands maux, que les hommes, s'ils estoient sages, devroient s'escarter si loin des femmes, qu'elles ne peussent les haleiner de leur maligne humeur. Non, non, respond le poëte, les hommes se monstreroient desnaturez s'ils vouloient secoüer la cruauté du joug feminin, attendu que c'est une maladie naturelle de laquelle ils ne se peuvent exempter, que par mesme moïen ils amortissent la continuité et durée de l'humain lignage. Si bien que tout

ainsi que l'homme ne peut atteindre longues années que la chenue vieillesse ne vienne à neger sur son pauvre et alangoury corps, aussi le genre humain perdroit dans bien peu de temps son estre, s'il n'estoit mis à l'espreuve du martire feminin. Je m'asseure que vous ne demandez point preuve de cecy, d'autant que vous voyez que Panurge ne peut estre desgousté d'estre marié, quoy que la sibylle de Panzouse luy eust escrit sur huit fueilles ces vers, pronosticans le succes de son mariage :

T'esgoussera
De rehom,
Engrossera
De toi non,
Te succera
Le bon bout,
T'escorchera,
Mais non tout.

GINECOPHILE. Vous avez tort (seigneur Nicogene) d'aller pescher ces vers sybilliens dans Rabelais, d'autant que si on vouloit un peu fouiller les mysteres de ceste prophetie, ainsi que Pantagruel ou Panurge les ont recherchez, vous seriez honteux vous mesme d'en avoir seulement fait ouverture. Pensez vous que nous soyons gruês, et que ne sçachions bien où voulez venir. Il y a plus de quinze ans que nous nous meslons de battre l'espice. Dictes tout ce qu'il vous plaira à la pantagruelique. Il semble que vous vouliez faire jargonner cy caje les coqus qui le sont en herbe, s'ils ne le sont en gerbe. Nous sommes tous pecheurs, eh bien quand il y auroit des femmes qui se seroient laissé si bien surprendre, que quelques-unes auroient anticipé

leur mary. Je confesse (m'en dea) qu'elles seroient à reprendre, mais (a vostre advis) s'il n'y a pas beau moyen de reparer la faute ? Il y a tant de belles drogues et bea tilles pour reserrer la playe, voire l'eau de la fontaine Canathe, ne peut elle pas rendre le pucellage aux pauvres filles qui auroient esté seduictes ? Ne sçavez vous pas que les Arginiens asseuroient que Junon s'aloit là baigner tous les ans et qu'après ce delavement elle devenoit pucelle ?

NICOGENE. Hypocondre de Panurgisme, qu'entens, je icy Pantagrueliser ? Le voyage est bien long et fort dangereux, si est-ce que ceste fontaine est ainsi miraculeuse qu'il y en a plus de dix millions parmy le monde qui y envoiroient en pellerinage, pour pouvoir recouvrer de ces eaux si merveilleuses pour rejoindre l'entameure qui aurait esté faicte, alors qu'elles se jouoient pendant leur fillage Et comment se pourroit faire qu'une femme, qui d'estoc et de revers a esté transpercée, puisse estre renouvellée ? Ce sont comptes ; il faudroit qu'elles fussent bien accortes pour m'embeguiner de telles et si ridicules niaiseries, tout de mesmes qu'aucuns escrivains font par leurs discours de la colonne Virginale de Constantinople.

GINECOPHILE C'est très bien rencontré, et aussi à propos que *Magnificat* à matines. Mais puis qu'avez ouvert le propos de ceste miraculeuse colonne, vous me ferez, s'il vous plaist, ceste amitié que me faire le compte de ce qu'en sçavez.

NICOGENE. Pierre Gille en sa Topographie de Constantinople, livre quatriesme, chapitre premier, parlant de ceste colonne, tient ce langage : Les Grecs et les Turcs, chascun en sa langue, appelloient ce pillier la colonne de la Vierge, que je pense estre celle que les autheurs modernes ont tant chantée et dict estre posée

sur la cinquiesme montaigne, portant et soustenant sur elle une statue de Venus, faicte de pierre, par laquelle les filles corrompuës estoient discernées de celles qui avoient gardé entiere leur virginité. Car si celles qui en approchoient avoient failly, il faloit qu'en despit et malgré elles, elles se despouillassent devant tous, et monstrassent les parties secrettes de leur clos bruneau; mais si elles estoient vierges, elles pouvoient s'en aller libres, et sans faire une amende si publique et ignominieuse.

Ginecophile. Vrayement, je me souviens avoir autresfois leu cela dans cest autheur, lequel adjouste que si l'usage de ceste colonne estoit encores à Constantinople, qu'il seroit bien à craindre qu'il y auroit de ces magnifiques Perottes de Galatte, qui se pourmeinent avec si grande liberté, lesquelles n'iroient s'y presenter, qui ne les porteroit ou traisneroit par force. Mais j'adjousteray bien davantage que s'il y en avoit une semblable ez cartiers de deça, que aussi tost on verroit descouvrir le pot aux roses, qui est couvert en plusieurs endroicts, au grand prejudice de ceux qui, pensans espouser des filles, se sentent peres avant qu'ils en ayent fait les œuvres.

Nicogene. Tresves de querelles : vous ressemblez aux anguilles de Melun, et criez avant qu'on vous escorche, puis qu'escorcher y a. Et puis que le cœur vous sousleve d'entendre si bien prognostiquer la sibylle, ou apprendre le moyen de rempuceler les filles depucelées, je veux bien vous donner autre preuve, laquelle je ne veux puiser dans nostre pays, attendu que ce seroit à recommancer, et que je sçay bien que ne m'accorderez pas aisement que toutes les femmes de ces contrées malmeinent leurs maris. Faisons, je vous prie, une course, sans nous mouiller les pieds

jusques vers les Gargareens et Sarmates, où on trouve des peuples entiers d'hommes vers lesquels les amazones vont une certaine partie de l'année, afin qu'ils entrent à elles, comme aussi plusieurs autres, desquelles faict mention un mien bon seigneur, en son *Histoire des Amazones,* qu'il a mis entre-my les autres dames illustres de sa Rose. Là il raconte qu'elles leur tiennent si bien le pied sur la gorge, que quant bien ils auroient avalé un quintal de plumes, ils n'oseroient toussir, les ont si bien estropiez et engourdis tous leurs membres, fors un, qu'ils sont inhabiles de porter armes ; bref, ne tiennent autre compte d'eux que comme de ceux qui leur servent d'estalons pour leur sursaillir, quant la phantasie prend à ces bonnes dames d'estre gentiment incorporées. Mais celles cy semblent avoir fort belle barre sur les amazoniens, et bien autre que ou les Sarmatiens ou Imaugleens, qui, cantonnez à part, sont neantmoins contans d'estre esclavés, pour pouvoir accomplir avec ces degoustées les operations natureles.

GINECOPHILE. Quant vous auriez à monstrer que le blanc est noir (mon gentilhomme), si l'aviez entrepris, je crois qu'en viendriez à bout, telle grace avez vous pour prouver vos intentions. Si ne puis-je encores vous quitter la partie, ains serois bien mary s'il faloit que de mon consentement vinssiez à trencher ce mot, que la femme ne sert que d'entrape au mary tout ainsi que la vieillesse herissonne les vertus et facultés de l'homme. Cela, pardonnez moy, participe sinon du tout à l'atheisme, au moins beaucoup à une importune curiosité, qui, pour si certains volages à vouloir contreroler l'ordonnance du Tout-Puissant, et reprendre les erres de nostre premier pere Adam, qui se vouloit descharger de la faute qu'il fit, pour s'estre laissé couler aux vaines inductions d'Eve, et pensoit estre quitte de son

3.

meffaict pour avoir remis la faute sur elle, en ce vous et ceux desquels avez prins langue, estes plus griefvement à condamner, d'autant que ne devez ignorer que ceste demarche de ce premier temeraire contreroleur estoit si lourde, que l'absurdité mesme estoit palpable, et neantmoins vous vous grusez des mal-heurs du mariage, l'institution duquel ne pouvez attribuer à autre qu'à Dieu.

Nicogene. Vous vous abusez et, à ce que je vois, prenés mal ma conception. Jà à Dieu ne plaise que je soye si estourdy que de vouloir grommeler ou bourdonner contre sa volonté. Je sçay et je recognois que pour ce jourd'huy nature produit des viperes, des stincs, des cenchres, des cerastes, des chelidres, des scorpions, des dipses et plusieurs autres animaux, qui ne servent pour la pluspart que pour combler de maux nostre pauvre et espineuse vie. La terre, la mer, l'air, les cieux journellement enfantent des creatures felonnes qui ont juré contre nous une immortelle guerre : nous mesmes ne pouvons nous accorder en nous mesmes. Et d'où vient cela? faudra-il dire que ce grand pere de nous tous soit nostre parastre?

C'est nostre orgueil qui fit en l'enfance du monde
De deux cruels venins l'amphisbene feconde,
Avant que contre Dieu Adam se revoltast,
Et que du fruict sacré; curieux, il goustast;
Il vivoit Roy d'Eden, sans avoir au front peinte,
Comme il a maintenant, la blemissante crainte.

Donques je n'attente rien sur l'authorité de nostre pere tout bon, tout sage, tout parfait et tout puissant, quant je ramentois la decheute des perfections desquelles il nous avoit honnoré. Mais voilà que c'est : vous seriez bien contant pour la crainte qu'on doit avoir de ne

contreroler les œuvres de l'Éternel, je n'osasse entrer en ma preuve, et que par ce moyen je demeurasse vefve et orphelin du fruict d'icelle. Me nierez vous donc maintenant qu'il ne soit trop plus que necessaire qu'on abaisse les femmes le plus bas qu'il sera possible, puis que leur naturel est si imparfait, leurs mœurs si mal assaisonnées, que les legislateurs ont voulu que la femme fust en tutelle perpetuelle, ou sous la puissance du mary, et qu'elles fussent forcloses des dignitez et charges publiques ?

GINECOPHILE. Tout doux, je vous prie, ne vous avancés point tant ; je veux prendre droit de ce qu'avez ci dessus allegué touchant vos amazones. Je ne veux point, pour le present, dresser estat de leurs proüesses, ains ne veux employer que ce qu'avez confessé vous mesmes, qu'à la braguette, non, je veux dire à la baguette, elles commandoient à plusieurs hommes qui, cantonnez à part, ne s'essayoient de recouvrer leur liberté. Si la femme estoit d'un naturel si bigerre qu'il vous plaise la phantasier, est il croyable que les masles n'eussent essayé à secoüer la gynecocratie amazonienne ?

NICOGENE. Vous le prenez bien, je vous asseure, et d'un mesme eslancement pensez faire deux coups, si ay je bien crainte qu'à la fin du jeu ne vous trouviez en mesconte. Voudriez vous plus grande cruauté et inhumanité plus que barbaresque que de froisser et casser bras et jambes à leurs enfans masles nouveaunez ? N'est-ce pas se bander contre nature de denaturer les hommes, et comment ? Elles ne permettoient qu'ils s'emploiassent à autre estat qu'à coudre et filer ; de s'adextrer aux armes ou de hanter la guerre ; si aucun en eust ouvert la bouche, sur le champ son procez luy estoit faict et parfaict, et n'avoit à determiner qu'à quitter

ṣa pauvre vie, à la rigueur de ces tigresses caribées.

GINECOPHILE. Et comment me pourroit on faire croire cela? Estoient ils si grües qu'ils ne pensassent à se reverper?

NICOGENE. Je ne veux point dire qu'ils fussent ladres, d'autant que s'ils eussent eu des yeux tant seulement, encores eussent ils veu le piteux et miserable estat auquel ils estoient reduits. Mais nature leur commandoit de telle sorte, que d'envie qu'ils avoient de l'eterniser par une suite individuelle de lignée, patienment ils se souffroient harauder à ces mauvaises guerrieres. Et en cela les devez priser tant pour n'avoir peu estre desancrez du fort où nature les appelloit, que pour avoir pour un si long temps pillé patience sous la tyrannie gynecocratique. Puis donc que ce point est vuidé, il me sera permis, si de gayeté de cœur ne me le confessez, d'entrer sur la submission, que je pretens verifier à l'encontre des femmes.

GINECOPHILE. J'en suis bien d'accord, mais ce sera, s'il vous plaist, pour ceste relevée, d'autant que presentement je suis appellé pour aller faire mon cartier à courtiser celle que vous sçavez. Si je puis, je feray que messer Alphonse s'y trouvera, et qui pourra dire sa ratelée avec nous des points qui viendront à estre debattus entre nous. Cependant, mon gentilhomme, je vous prie prendre de bonne part que si brusquement je vous coupe queuë, vous sçavez que le destin, auquel mon service est voüé, ne prend à plaisir de se payer de remises.



DEUXIESME DIALOGUE.

Entreparleurs : Nicogene, Ginecophile, Alphonse.

Nicogene. Longtemps y a que je vous attens, mes capitaines, et faisoys mes comptes que quelque nouvelle deliberation vous eust fait faire bresche, à l'espoir duquel, seigneur Ginecophile, m'aviez tantost donné ouverture. Toutesfois, à ce que je vois, n'a tenu à vous que ne soyez à point nommé acquite de vostre promesse.

Ginecophile. Je ne veux point faire du courtisan en vostre endroit, comme estant par trop bien adverty, qu'estes assés prompts à vous laver la gorge de nos mignotises courtisées. Par ainsi je veux le premier vous donner l'assaut, et vous prier de reprendre les termes esquels estiez entré touchant l'humilité que requerez aux femmes. Je n'ay pas esté longtemps hors de vostre compagnie, si ay-je appris des secrets qui vous donneront bien de l'affaire, si venez à entrer en lice, où je vous attens. Mesme le seigneur Alphonse m'a promis me tenir escorte que ce sera à ce coup qu'il faudra que quitiez là partie.

Nicogene. Et comment ne serois je bien estonné? J'auray le gosier tout enroüé avant que je puisse vous

convaincre tous deux, principalement monsieur le docteur Alphonse, qui ne faudra à me charger de vive façon. Toutesfois, comme contre toute fortune il n'est besoin que de bon cœur, je m'asseure que ne me ferez aisement peur. J'ay ma cause, qui est favorable et qui m'entretient en esperance, que puisque le coq chante plus haut que ses poules, je pourray bien l'emporter par dessus vous. Ce n'est pas que je vueille dire que vous soyiez les poules, mais vous tenez le party et voulez estre advocat des femeles, et moy je feray le guet et veilleray pour les coqs.

GINECOPHILE. Puis donc qu'ainsi est, qu'il vous plaist vous faire acroire que les masles doivent marcher les premiers, je consens que vous commanciés, sans le droit d'autruy, et à charge que tel consentement ne puisse me prejudicier. Toutesfois, quand tout cela n'y seroit point, je vous tiens en tel rang que, pour l'amour de vous, je suis bien content qu'ayez l'honneur de premier commencer la charge.

NICOGENE. Et vous, seigneur Alphonse, ne vous deplairoit-il point?

ALPHONSE. Je ne suis que tiers, et incidemment survenu en ce colloque, non que le sieur Ginecophile ne m'ait descouvert le faict dont est question, mais comme, en termes de droit, tous jugemens precipitamment donnés sont de peu de force et vigueur, je ne veux de tant me mesprendre que m'arrester au rapport de l'une ou des autres parties.

NICOGENE. Et adonc pensés vous avoir icy esté apelé en qualité de juge?

ALPHONSE. Aussi, je ne l'entens pas, mais puisqu'il vous plaist me permettre que je jouisse de vos familiers devis, voilà qui me donne la hardiesse de me promettre qu'il me sera loisible de donner mon advis; s'il n'est

decisif ou determinatif, au moins tiendra lieu de deliberatif.

NICOGENE. Je m'en vay donc entrer en lice pour monstrer que les femmes faut qu'elles soient bien basses, puisque les legislateurs n'ont voulu les emanciper de la puissance ou de leurs peres, ou de leurs parens et amys, ou finalement de leurs maris. Quant à la puissance paternelle, il n'est jà besoin d'entrer en preuve si les filles doivent y estre assujetties, puisque les loix tant divines qu'humaines y sont si expresses, que de revoquer cest article en doute seroit à credit se baigner en erreur et ignorer l'authorité qui est acquise par les loix aux peres sur leurs enfans tant masles que femeles. En après, c'est un axiome couché en regle de droit que la femme est en tutelle perpetuelle, ce qui mesme est confermé, et vous le sçavez bien (seigneur Alphonse) par un ancien decret lequel j'ay sur le bout de la langue, mais maintenant je ne puis m'en resouvenir. Bien me souviens je avoir appris de Demosthene, en la seconde oraison contre Estienne le Tesmoin, que par la loy d'Athenes la femme estoit en perpetuelle tutelle de son pere et ayeul paternel, de son frere, cousin, et mesme de son enfant venu à l'aage de puberté ; ou si elle estoit orpheline de tous parens, de quelque autre sous la puissance duquel elle se devoit ranger, et est chose admirable que l'enfant ayant accomply l'aage de seize ans pouvoit gouverner les biens de sa mere vefve et luy administrer sa nourriture ; mais elle ne pouvoit sans son authorité et consentement se remarier. L'effect de ceste tutele des femmes estoit tel en Athènes, qu'il ne leur estoit loisible de contracter et disposer de leurs biens, à grand peine jusques à un muid d'orge, ainsi qu'a escrit Dion Chrysost. en l'oraison 74, lequel n'en rend autre raison, sinon parce qu'elles n'ont le

jugement asseuré. A ce propos lisons nous qu'Aug. César fit octroyer pour grand honneur par le Senat à Octavie, sa sœur, et Livie, sa femme, qu'elles usassent de leurs biens sans la conduite d'un tuteur, attendu qu'entre les Romains, ainsi que Ciceron tesmoigne en l'oraison pour Murena, ceste tutele avoit lieu, et à ceste occasion ils avoient inventé une sorte de tuteurs pour gouverner les femmes. Et Caton, en Tite-Live, soustenant la loy Attilienne, dit gravement, que les anciens Romains pour referer la trop volage et indomptable nature des femmes, les ont voulu ranger et assujettir sous la main de leurs parens, freres et maris, affin qu'elles ne s'entremissent d'aucunes affaires appartenans à l'authorité de l'homme et ne traictassent sans auteur aucune chose, mesmement privée; és titres du jurisconsulte Ulpian, nous lisons que la loi Attilienne commandoit qu'il fust pourveu à Rome, par le preteur et la plus grande part des tribuns du peuple, de tuteurs aux femmes et aux pupilles qui n'en avoient point. Finalement contre la puissance maritale, hé! qui seroit si osée que s'y opposer? Je ne daignerois renvoyer qu'à la loy de Dieu, qui veut que la femme laisse pere et mere pour suivre le mary, auquel elle donne puissance des vœux de la femme; le texte y est exprès au trentiesme chapitre du livre des Alombres : dire telle est la puissance du mary, que (selon les docteurs juristes) la coustume gaurale exempte la femme mariée de la puissance du pere, et pource Plutarque aux Laconiques fait tenir un tel langaige à une femme : Quand j'estois fille, je faisois les commandemens de mon pere, mais puisque je suis mariée, c'est au mary à qui je dois obeyssance. Par la loy de Romule, non seulement le mary avoit tout commandement sur la femme, ains aussi pouvoir de la faire mourir, sans forme ny figure de procès, en quatre cas :

c'est à sçavoir pour adultere, pour avoir supposé un enfant, pour avoir de fausses clefs et beu du vin. Et quoy que ceste rigueur des loix et coustumes fust moderée, si n'a esté tollie la puissance qu'a le mary sur sa femme. Or, telle puissance des maris sur les femmes n'a point esté speciale et particuliere ou aux Lacedemoniens, ou aux Romains, ains a esté generale à tous les peuples : et pour preuve, je suis bien contant d'en mettre deux ou trois exemples. Olore, Roy de Thrace, contraignit les Daces, pour avoir esté vaincus des ennemis, de servir à leurs femmes en signe de servitude extresme, comme a tres bien remarqué Justin. Aussi lisons-nous que, par les lois des Lombards, la femme estoit en mesme subjection que les anciennes Romaines, et les maris avoient toute puissance de la vie et de la mort, de laquelle ils usoient encor du temps de Balde, il n'y a pas 260 ans. Quant à nos ancestres gaulois, y eut il jamais en lieu du monde plus grande puissance qu'ils ont eu? Cesar le monstre bien en ses memoires, où il dit que les Gaulois avoient toute puissance de la vie et de la mort sur leurs femmes et enfans, tout ainsi que sur leurs esclaves. Et s'il y avoit tant soit peu de soupçon que le mary fust mort par l'effect de la femme, les parens la prenoient et luy bailloient la question, et si elle estoit convaincue, ils la faisoient mourir cruellement, sans l'authorité du magistrat. Mais la cause estoit bien plus apparente que pour avoir beu du vin, qui n'estoit pas seulement la coustume des Romains, ains aussi Theophraste escrit que les anciens habitans de Marseille en Provence et les Milesiens usoient de mesme loy contre les femmes qui avoient beu du vin. Aussi trouvons nous que la puissance donnée au mary par la loy de Romule de faire mourir sa femme pour cause d'adultere, sans authorité et consentement du

magistrat, estoit commune à toute la Grece aussi bien qu'aux Romains. Bref, encores qu'il y ait eu changement et variété de loix, si n'y a il jamais eu loy ni coustume qui ait exempté la femme non plus de l'obeyssance que de la reverence qu'elle doit porter au mary, et telle que la loy ne permettoit pas à la femme d'appeller le mary en jugement sans permission du magistrat. De faict la loy de Dieu et la langue saincte appellent le mary Bahal, c'est à dire seigneur et maistre, pour monstrer qu'à luy appartient de commander. Aussi les loix de tous les peuples, pour abaisser le cœur des femmes, ont ordonné que l'honneur, lustre et splendeur de la femme dependoit du mary. De sorte que si le mary est noble il annoblit la femme roturiere, et si la damoiselle espouse un roturier, elle perd sa noblesse. La raison, parce que le droit veut que la femme tienne la condition et suive la qualité du mary, et le pays, et la famille, et le domicile, et l'origine, et ores que le mary fust fugitif ou vagabond, neantmoins la femme le doit suivre, et en cela tous les jurisconsultes et canonistes s'accordent. Aussi toutes les loix et coustumes ont faict le mary maistre des actions et deportemens de la femme et de l'usufruit des biens qui l'é d'eschéent, et ne permettent que la femme puisse estre en jugement, soit en demandant ou deffendant, sans l'authorité du mary, ou du juge à son refus, qui sont tous argumens indubitables pour monstrer l'authorité, puissance et commandement que le mary a sur la femme du droit humain, et la subjection, reverence et obeyssance que doit la femme au mary en tout honneur et chose licite. Je sçay qu'il y a plusieurs clauses et conventions és traitez de mariage où les femmes ont stipulé qu'elles ne seroient en rien subjectes à leurs maris, mais telles pactions et stipulations ne peuvent brider l'authorité et

puissance du mary, attendu qu'elles sont contraires au droit divin et humain et à l'honnesteté publique.

GINECOPHILE. Voulez vous que je vous die que c'est, seigneur Nicogene ? pensez vous qu'il vous face beau de venir vous enfler la pense d'un boudin qui n'est à vous? Il y a si longtemps que j'ay leu ce gentil discours dans un livre politique.

ALPHONSE. Non, non, je vous prie, ne vous arrestez pas là ; d'où que soit qu'ayez pesché, je m'asseure qu'on vous rabatera vos clous, ou je ne viendray à bout de mes pretentes. Et affin que je commence par un bout, je demeure d'accord avec vous pour raison de la puissance paternelle, à laquelle je serois bien mary controver, puisque l'honnesteté naturelle et la necessité du droit divin et humain nous obligent à recognoistre que ce seroit une impieté de ravir au pere le commandement et pouvoir qu'il peut avoir sur sa geniture. Mais quant aux autres points, regardans tant à la tutele sous laquelle voulez consigner à perpetuité les femmes, qu'à la puissance maritale, j'ay de beaux moyens pour les vostres debattre. Je feray l'entrée par la tutele dont voulez faire pyvot, mais à my-voye estes demouré court et muet, sentant très bien que si j'eusse voulu enfoncer davantage, vous vous embloquiez en une bien estrange difficulté. Il est bien vray qu'anciennement les femmes, quoiqu'elles eussent passé l'aage de douze ans, estoient neantmoins sous la charge et garde-noble de tuteurs, de laquelle elles ne sortoient point que lorsqu'elles estoient rangées sous la main et puissance du mary. Mais (ainsi que tesmoigne le jurisconsulte Ulpian en ses regles de droit) telle rigueur qui assujettissoit les femmes à perpetuité sous la ferule des tuteurs, a esté levée par la loy Claudia : de sorte que la tutele legitime n'a pour le present lieu que sur les

filles qui n'ont atteint leur puberté, ausquelles l'on donne pour tuteurs les parens et alliez.

NICOGENE. Je prens bien vostre dire, monsieur Alphonse, et vous confesse que ce que vous dictes est veritable; mais vous oubliez le principal, à sçavoir la raison sur laquelle les anciens legislateurs se fondoient pour tenir la bride si roide à ces femmes. Ne sçavez vous pas que c'estoit pour autant qu'elles ne sont assez sages, prudentes et advisées pour se sçavoir conduire?

GINECOPHILE. Et quoy donc, vous n'y vouliez pas venir. Je veux employer contre vous ce que faictes estat de produire à nostre desavantage. Si ainsi est qu'anciennement les femmes n'estoient debandées du maillot tutelaire, à cause de leur impuissance, et que maintenant elles peuvent marcher seules sans la guide de tuteur, il me semble que l'on doit inferer que les femmes de ce temps sont sages et prudentes autant sinon plus que les masles. La consequence est bonne, et ne sçauriez m'alleguer quelque faux soupçon à l'encontre des legislateurs, qui est bien à presumer qu'ils ayent remarqué quelque perfection plus grande aux femmes qui sont survenues qu'aux premières, où que taisement ils ont voulu couvrir la faute qu'ils avoient faict de ranger les femmes sous la diction des tuteurs, quand ils les ont mis en liberté, toutes telles que les masles.

NICOGENE. Cest ergotisme est aussi gaillard et gentil que l'on puisse imaginer ; mais, affin que je ne vous flatte point le dé, il n'a que la peau et l'escorce; vous dictes que la rigueur de la tutele perpetuelle des femmes a esté moderée; il s'en suit donc que la raison sur laquelle elle estoit fondée, face le soubresaut. A vostre advis, si l'ame meurt encores que le corps perde sa vie. Ignorez vous que la raison est l'ame de la loy, et

que partant, quoy qu'on change de constitution ou ordonnance, ce neantmoins la raison demeure en pied? Si l'orage d'une bouffée de vent avoit emporté le couvert d'une maison voudriés vous dire que le maçon qui auroit basty la maison, n'auroit pas mis de bons fondemens? La maison demeure en estre, mais le surfais, giroüeté au gré du vent, a esté jetté par esclas. Il faut que vous n'ayez prins garde sur la distinction du droit, qui est tellement composé, que tousjours il s'est affaissé sur la roideur d'une reigle severe et rigoureuse, et puis par une douceur et naïve equité, rabat le plus souvent ce qui sembloit estre ou trop fascheux ou trop difficile. Et pourtant, je crois que ne voudriez improperer au droit equitable aucune iniquité. Encores donques que les loix dernieres ayent affranchy les femmes de la tutele perpetuelle, si n'ont elles point peu, les legislateurs l'eussent bien voulu, les accompagner de ceste prudence, sagesse et modestie, que nous voyons rayonner sur l'hemisphere de nostre virilité. La grace, le privilege et passedroit que les loix ou les princes octroyent ne sont point contraires au droit, d'autant que la circonstance des temps, lieux et personnes, les garentit de toute coulpe. Et, affin que nous ne quittions point les femmes, la promesse que la femme faisoit au mary decedant de ne se remarier après sa mort, estoit fort à priser; neantmoins, les Empereurs n'ont point voulu que la femme y fust astrainte : est-ce qu'ils prinsent plaisir à veoir renouveler les nopces d'une vefve? Rien moins; aussi voyons nous par quelles peines et charges ils ont dompté ceste recharge de nopces. Mais quoy! ils cognoissoient que le sexe feminin est si fretillant et amoureux de la conjonction virile, que pour couper broche aux parjures que faisoient plusieurs vefves, ils ont mieux aymé les licencier de ce serment,

que faire ouverture pour fausser leur promesse, si solennellement jurée. Si doncques maintenant les Nomothetes ont relasché les femmes de l'estroicte subjection où la tutele les tenoit attachées par les tuteles, ce n'est point que le naturel de la femelle soit changé, mais l'abus qu'elles practiquoient soubs le voile de subjection a esté cause que, dès qu'elles ont esté mariables, on les a emancipé de la puissance tutelaire.

ALPHONSE. Vous vous debattez de choses qui ne se raportent pas beaucoup à l'estat du present, et m'esbahis comme voulez vous rompre la teste pour affaire de si peu de consequence, puisque c'est tuteles legitimes, pour raison des femmes, à ce qu'elles durent à perpetuité, sont pour le present amorties. Voyons que c'est de ceste puissance maritale, qui sera telle, si on vous veut croire, seigneur Nicogene, et celuy duquel avez pesché ce brave discours, que les femmes demoureront vefves et orphelines de toute volonté, comme si c'estoient personnes forsenées et hors de leurs sens ; et affin que vous ne pensiez que par un esprit de contradiction je vueille vous nier ce que la verité vous octroie, je vous veux bien accorder que la femme doit estre subjecte au mary, mais non que pourtant elle luy doive estre esclavée : cela seroit desaffranchir les François de la franchise qu'ils se sont acquis sur tous autres peuples, de maniere que les loix françoises detestent les esclaves en ce royaume. De faict, tout ainsi qu'il n'y a rien en ce monde, comme dit Euripide, plus necessaire pour la conservation des republiques que l'obeyssance de la femme au mary, aussi le mary ne doit pas, soubs umbre de la puissance maritale, faire un esclave de sa femme, combien que Marc Varron veut que les esclaves soient plustost corrigez de paroles que de battures, à plus forte raison la femme, que la loy appelle compagne de la

maison divine et humaine, comme nous monstre assez Homere, au premier de son Iliade, introduisant Jupiter, qui reprend sa femme, et, la voyant rebelle, use de menaces et ne passe point outre. Et mesmes Caton, qu'on disoit ennemy juré des femmes, ne frappa jamais la sienne (ainsi que le tesmoigne Plutarque), tenant cela pour sacrilege, mais bien sçavoit il garder le rang et dignité de mary, qui retient la femme en obeyssance : ce que ne fera jamais celuy qui de maistre s'est fait compagnon, puis serviteur, et de serviteur esclave, comme on reprochoit aux Lacedemoniens, qui appelloient leurs femmes dames et maistresses.

NICOGENE. C'est bien dit, messire Alphonse ; je croy que vous estimez que nous n'ayons assez bonnes lunettes pour descouvrir où c'est que vous tendez. Vous presumez rendre detestable la puissance maritale par le contrebilan que faictes d'icelle avec le commandement des maistres et seigneurs sur les esclaves. A celle fin que vous ne vous tourmentiez en vain, je veux bien vous advertir que le commandement des mesnages s'estend du mary envers les enfans, du seigneur envers les esclaves et du maistre envers les serviteurs.

ALPHONSE. Et ainsi vous pensez que de guet à pend j'aye voulu confondre la puissance maritale avec la rigueur des seigneurs sur les esclaves pour prendre un faux masque. Rien moins, mais parce que je veyois qu'avez vous mesme confondu ces deux puissances, aussi ay je voulu emploier vostre erreur, pour vous battre de vos propres armes. Quand vous dictes que par la loy de Romule, le mary avoit puissance de faire mourir sa femme pour l'adultere et pour avoir beu du vin, quel autheur prendrez-vous pour garend d'une telle et si rude reprimende d'avoir veu que le mary ait peu tuer sa femme pour avoir beu du vin ? Nous n'en trou-

vons aucun tesmoignage : bien nous rapporte Gellius qu'une femme, pour avoir pris du vin, a esté notée d'infamie et chastiée, mais non point occise par le mary. Mais il y a bien davantage que vous ne sçauriez verifier que la loy de Romule favorise à une telle reprimende.

Nicogene. Si vous me niez que le mary n'ait permission de pouvoir faire mourir sa femme pour avoir beu du vin, je vous renvoiray aux exemples et enseignemens que nous en proposent Denys d'Halicarnasse, Pline, Valere le Grand, Ciceron, Plutarque, Arnobe, Tertullian et autres.

Alphonse. Quand vous m'en produiriez une milliasse d'autres plus exprès, encores n'auriez-vous rien gaigné, d'autant que la folie trop brusque de quelques maris volages et estourdis n'astraind pas tout le monde à faire de mesmes. Autrement, faudroit dire qu'il y avoit loy formée aux maris de bien dorder leurs femmes, parce que l'on trouve aujourd'huy plusieurs garnemens qui les espoussetent d'une terrible façon. Je ne veux point m'arrester sur la supposition d'enfant et les faulses clefs, d'autant que le passaige qui est pris de Plutarque en la vie de Romulus ne porte point que pour ces occasions les femmes soient occises, ains plustost dechassées de la maison. Mais sur l'adultere, c'est là où il est besoing que je m'exprime, d'autant que vous n'estes ny le premier ny seul qui avez choppé contre cest ecueil.

Ginecophile. Mon seigneur Alphonse, ne prenez la peine, puis que cela tireroit trop en longueur ce discours, et qu'il sembleroit que voulussiez aucunement favoriser à ces desvoyers qui font faux-bond à la loyauté de leur mariage. Je vous prie, laissez ceste dispute, bien pouvez enfoncer sur le passedroit qu'icy se sont donnez les masles, qui se sont permis d'accuser et tuer

la femme adultere, interdisans telle voye de fait à la femme Vous avez là dessus de si belles plaintes de nos docteurs, et entre autres de saint Ambroise, saint Augustin, saint Gregoire, qui tous detestent le privilege qu'on veut donner aux hommes au prejudice des femmes, voire qu'entre eux il y en a qui distinguent en cest endroit, *forum et cœlum* ou *polum*.

ALPHONSE. Puis qu'il vous plaist, seigneur Ginecophile, je veux bien me deporter de ceste atteinte, encore que j'aye beaux moyens pour laver la teste à ceux qui grattent de telle façon les pieds aux masles. Je reprendray donc la suite de vos allegations, seigneur Nicogene. Vous mettez en butte l'usance de maints peuples et l'opinion des docteurs qui deboutent la femme de tenir preeminence au pardessus le mary. Si je prenoye plaisir à contrarier, je pourroye vous repliquer que ce ne sont point la multitude des peuples qui doivent establir le droit, ains la raison : joint qu'il y a plusieurs estats gynecocratiques, et où les femmes ont commandé et qui n'ont toutesfois esté delugez par mesaventures. En après que les docteurs, qui ont si fort mis bas les femmes, l'ont faict pour leur proffit, soit qu'ils fussent gaignez et commandez par ceux qui estoient partisans contraires aux femmes, soit qu'eux mesmes n'eussent osé se ravaler au dessous de celles, lesquelles ils vouloient maistriser. Finalement, que mon compatriote le docteur André a tenu que la femme n'est point subjecte à son mary. Mais vous me pourriez repliquer que je me dediroye de ce que desjà j'auroye accordé, ou que je me voudroye bander de gayeté de cœur contre mon propre party, ou enfin que j'aimeroye mieux suivre un mien compatriote, desnué de partisans, d'authorité et raison, que le reste des docteurs politiques. Et pource franchement, je vous accorderay que la distinction qui est

entre le mary et la femme est legitime, voire que la femme doit toute telle obeissance au mary qu'on voit les membres du corps s'humilier aux chefs; mais, afin que je ne vous tienne en longueur, estimeriez vous un homme sage qui voudroit s'avacher son cœur parce qu'il n'exploiteroit les fonctions que luy chanteroit sa fole et mal rabotée caboche? Je confesse bien que le chef est le plus haut, mais à sçavoir moy s'il ne demeureroit mat, et sans operation, si le cœur venoit à estre terny et escrasé? de mesmes vous en prend-il, seigneur Nicogene, vous voulez tellement deparceler le chef d'avec le reste du corps, que si vous pouviez, vous nous representeriez une teste vivante, et qui seroit neantmoins deplacée de dessus les espaules Si le mary est le chef du mesnage, la femme est le cœur qui conduit, meut et regit, et dispose toute la famille. Et à dire la verité, quand tout est dit, si la femme n'a l'œil sur un mesnage, à veüe d'œil vous le voyez glisser en piteuse decadence, tout ne plus ne moins qu'encores que le chef ne soit point mal disposé, si le cœur n'est gay et bubatant, nos actions sont flestries, mortes et fenées.

Nicogene. A vostre compte, la subjection des femmes ne les ravilira aucunement.

Ginecophile. Ha! ne pensez pas avoir si bon marché de nous; qui a compaignon a maistre. Le sieur Alphonse vous traicte un peu doucement, et devoit prendre le theme que je luy avoye proposé. Or, puisqu'il ne l'a faict, moy mesme dresseray la plainte pour les femmes à l'encontre des masles. Pourquoy est ce, je vous prie, que vos loix ont tenu si peu de compte des femelles, que les pauvres meres ne sont participantes de ceste puissance qu'elles nomment paternelle? Estes vous à apprendre que le commandement de Dieu comprenne aussi bien la mere que le pere? Voire que s'il falloit

debattre par raison, l'enfant est plus attenu à la mère qu'il n'est au pere, pour deux principaux argumens : le premier est qu'on est plus asseuré de la mere que du pere, et que tel pense obeir à son pere qui ne luy est rien ; l'autre, que la mere, quand on ne devroit tirer hors lignes que la portée des neuf mois, a souffert plus de maux que ne fit oncques le pere. Il y a bien plus, que si l'on veut faire rapport de leurs affections l'une avec l'autre, celle de la mere l'emportera. Pour ceste occasion, les escrits sacrez parangonnent une amitié parfaicte à l'affection que la mere porte à son enfant, duquel elle est cens millions de fois plus tendre et douillette que n'est son pere. En voulez vous plus beau tesmoignage, outre ceux que nature nous represente journellement devant nos yeux, que celuy qui a esté veu de nostre temps, d'une mere qui aimoit mieux souffrir d'estre blamée, méprisée, injuriée, battüe, frappée et foulée aux pieds par son propre fils, que de s'en plaindre au juge, qui laissoit tout cela impuny, jusques à ce qu'il eut fait ses ordures au potage de sa mere. Alors le juge condamna le fils à faire amende honorable et requerir pardon à la mere. Le fils appelle à nostre Parlement de Toulouse, où il fut dit mal jugé, et, en amendant le jugement, il fut condamné à estre bruslé tout vif, sans avoir esgard aux cris et lamentations de la mere, qui protestoit luy pardonner et n'avoir receu aucune injure de luy.

Nicogene. Si je voulois, j'ai beau moyen de vous revirer vostre argument, attendu que nous avons une infinité d'exemple des peres, qui, outragez et excedez par leurs enfans, se sont neantmoins mis en devoir pour leur sauver la vie, lors et quand ils voyoient que la justice estendoit sa main pour les attraper. Non, je demeure d'accord avec vous que naturellement la mere

aime beaucoup ses enfans, et maintes fois davantage que le pere; non pas que je veuille denaturer les peres, mais le naturel des masles n'est pas appelé à s'abaisser parmy tout plein de mignotises qui sont beaucoup plus seantes aux femmes, lesquelles ne peuvent se gruser de ce qu'on ne leur met sous leur puissance leurs enfans. Et comment est ce qu'elles sont elles mesmes resignées à la conduite de leurs maris? En apres on sçait que les femmes sont assaillies d'un tas de borrisquades; que, si elles voioient en mains le baston pour chastier leurs enfans, ayans la puissance de vie et de mort, elles abbattroient du bois plus qu'il ne seroit de mestier. Brief, la legereté et indiscretion des femmes rend les meres orphelines de ceste authorité et puissance paternelle.

Ginecophile. Qui vous voudra croire, les pauvres femmes seront bien noires, et encores se feroient elles tort de demander ce qui de droit leur appartient. Comme je ne me plais beaucoup à contradictions, je vous passeray librement qu'elles ne doivent enjamber sur leurs maris la puissance de vie et mort sur leurs enfans; mais est-ce la raison qu'elles soient reculées ainsi en arriere, qu'elles soient deboutées non point de la tutele seulement, mais aussi de la succession de leurs propres enfans? Je ne veux point beaucoup parler pour la tutele, d'autant qu'encores qu'elle leur fust honoraire, vous estes si soucieux de leur soulagement que, craignans de les surcharger d'une charge contraire, n'osez leur donner un tel ennuy. Vous me battez de mesme qu'avez faict par la puissance paternelle, et si en outre les rejetteriez parce qu'elles sont forcloses de charges publiques, en la liste desquelles messieurs les juristes font entrer la tutele. Finalement, si elle est espineuse, vous estes de si bonne conscience, que

ne la denierez aux meres. Mais je veux ouvrir le propos pour les successions desquelles les pauvres meres sont dechassées. Pourquoy revirez-vous vostre Bartole et tous vos docteurs? Je les incaque de me pouvoir respondre sur ceste reigle de droit qui est, à ce que j'ay ouy dire, la soixante-treiziesme au tiltre de *reg. vi.*, qui porte qu'on doit garder un mesme ordre aux tutelles qu'aux successions, fors, disent messieurs vos docteurs, que la femme aspire à l'hoirie, d'autant qu'il n'y a que la mere et l'ayeule qui soient admises pour tutrices. Là-dessus je dis : Si les femmes sont chargées de la tutele, pourquoy les privez-vous du benefice de la succession? A sçavoir si vostre cousin vous est plus proche que vostre mere, celle qui a enduré tant de travaux pour vous? Respondez-moy là-dessus, et lors je me tiendray très-content.

NICOGENE. Vous semblez avoir la matiere bien affectée, tant la prenez à cœur. A quelle occasion pensez-vous qu'a esté faicte ceste loy? Est-ce pour entacher les enfans d'ingratitude envers leurs meres? Nenny certes, mais les legislateurs voyoient que si les meres attrapoient l'hoirie de leurs enfans qui, comme elles, sont legeres à estre deceuës, elles se pouvoient laisser transformer en marastres, et mettre en oubly les enfans du premier lict, si bien que le bien du premier mary fust tombé entre les mains de tel qui ne porte ny le nom, ny les armes de celuy duquel il est party.

GINECOPHILE. Ha! c'est là où je vous guettoie venir. Ventre saint George! vous faictes estat que la femme est le dernier surgeon de sa race, et que pourtant elle ne doit emporter l'hoirie patrimoniale ; vous voulez-vous fonder sur la raison? Et moy aussi, si vous vous y arrêtez, vous trouverez que la distinction qui est faicte par vos subtiliseurs, girouete sur l'inconstance

frivole de vos opinions. Je ne daignerois employer autre que ce que j'ay touché cy dessus, d'où vous apprendray que les enfans sont plus consanguins du costé de la mere que du pere, d'autant que tous deux sont bien vrayment accouplez à l'action, le mary a l'ingeneration et la femme a la conception; mais parce qu'on n'est pas si bien asseuré au vray qui est le pere, comme qui est la mere; voilà pourquoy la mere est tenuë pour attoucher mieux à l'enfant que le pere.

NICOGENE. Et ainsi, pauvre seigneur, voyez où vous embloquez. Premierement, vous-mesme revoquez en doute la pudicité du sexe feminin. En après, avez-vous le jugement si morfondu que ne sçachiez bien que le grain qu'on seme en une terre ne porte point le nom de la terre; ains ou de froment, ou d'orge, ou de feves ou autre graine? Pourquoy donc voudriez-vous que la famille print le nom de la femme, puisque la semence est virile et non feminine? Je sçay bien que l'homme sans la femme ne peut engendrer, aussi le froment n'a pas garde de croistre s'il n'est mis au ventre de la terre.

GINECOPHILE. Que direz-vous si les femmes ne peuvent engendrer sans avoir eu affaire à masle?

NICOGENE. Je respondray qu'un miracle extraordinaire ne doit estre prophané pour le communiquer à ceux ausquels il n'est point destiné.

GINECOPHILE. Je ne touche point à un si haut et sacré mystere; mais si je me souviens à propos il y a quelques-uns qui, discourans des transformations caralbesques, nous ont laissé par escrit qu'un bon pere de famille avoit en sa maison un familier du grand *Monan*, lequel se nommoit *Maire-Pochy*, lequel il tenoit comme son serviteur et esclave. Ce Pochy, quoy qu'il fust laid et defiguré, estoit de grand proffict, entre

autres à son maistre, d'autant que fust à la chasse ou à la pescherie, il ne s'en revenoit jamais sans apporter quelque chose, car il sçavoit les secrets de Monan et estoit grand Caraïbe, quoy qu'on ne cogneust point sa suffisance, grand pouvoir et excellence. Ce Maire-Pochy, venant un jour de la pescherie, apporta certain poisson duquel la *Quoniathe*, sçavoir la fille de son seigneur, luy demanda pour se repaistre; ce qu'il luy accorda; mais, dès qu'elle en eut mangé, elle se sentit grosse de *Coynomimery*, qui est d'enfant, laquelle brusquement et sans attendre le terme prefix aux autres femmes, enfanta un fort bel enfant. Tous les parens de la fille furent estonnez d'un tel accident, et surtout la mere, qui avoit (à son advis) eu assez l'œil au bois pour empescher que ceste fille ne receust impression Si commença à s'enquerir d'où luy estoit provenu cest enfant? Non (dit la fille), je n'eus oncques accointance d'homme, et ay seulement opinion de Maire-Pochy, qui m'a faict avaler un morceau qui me fit enfler le ventre.

Nicogene. Vous le prenez d'une façon et moy d'une autre, car ce morceau, quoy qu'il soit baptisé du nom de poisson, si n'avoit-il point les arrestes si fascheuses que la bonne *Quoniathe* ne le serrast dans son bissac si bien qu'il participoit de l'andoüillisme perisomatique, ou à tout rompre; comme ce Maire-Pochy estoit grand enchanteur, est à presumer qu'il eut ingannas ceste pauvre fille sans qu'elle s'en apperceust, et que, pendant sa grossesse, elle eut envie de manger du poisson que portoit ce maistre esclave. Ce qui m'entretient en ceste opinion est que l'autheur duquel avez pesché ceste bourde, escrit qu'encores que la fille affirmast n'avoir esté attouchée d'homme, ce nonobstant on fit venir tous les hommes du village, sortans chascun avec son arc et ses flesches pour les presenter à l'enfant, et voir

de qui il prendroit les flesches et l'arc, s'asseurans que celuy là seroit son pere, ainsi qu'ils avoient esté enseignez par les anciens Caraïbes. L'enfant refusa de prendre de quel que ce fust des assistans. La mere à la fin conseilla que Maire-Pochy vint et portast son arc à l'enfant, lequel ne l'eut pas si tost presenté, que le petit enfant le receut et prit de sa main. De là je sçay une illation très concluante que Maire-Pochy estoit donc son pere, si nous voulons juger d'un acte de Caraïbe selon les determinaisons caraïbesques. Cela aussi fut cause que chascun se mit à grommeler contre Pochy, quoy qu'il n'en fist que hocher la teste. Or, qu'il ait peu depuceler sa *Quoniathe* sans qu'elle en sentist rien, ne luy estoit difficile, puisque l'autheur de ces metamorphoses maranées nous faict entendre que les parens de la pauvre abusée furent transformez en porceaux et oyseaux qu'ils appellent *marganantressata*, qui sont espèces de perroquets ; le pere fut changé en crocodile, la mere en tortuë, et le reste des parens en criquets et grillons qu'ils appellent *coujou*.

Ginecophile. A ce que je voy, vous me ferez encores contraire mon Caraïbe, auquel certainement je ne me fioye pas gueres, trouvant le compte de fort difficile digestion ; mais je vous vay attaquer d'un autre costé. N'avez-vous jamais leu que quelques pilotes rapportent que les Amazones conçoivent de vent ?

Nicogene. Ha ! je le quitte, si le voulez prendre là, et vous prieray de ne trouver estrange si je m'en ris, pource que je n'eusse jamais presumé que vous fussiez laissé ainsi amusser de vent. Il semble que vouliez ramener en jeu la naissance de l'esclopé Vulcain, lequel Junon conceut sans compagnie charnelle, seulement d'un vent qui s'entonna en son ventre. Que si ce que proposez avoit lieu, ou que quelques uns fussent si

nyais que de croire que pour faire enfler le tambourin le vent peut suffire, que plusieurs bonnes pieces s'en feroient du long et du large (vous m'entendez), puis imputeroient leur grossesse aux soufflemens qui les auroient de telle façon esventées. Il y a, vertu-bleu, des dames parmy le monde, plus de cinq cens mille, qui voudroient s'estre cottisées à cinq cens mille douzaines de doubles ducats, ce seroit un present de cent cinquante millions six cens soixante six mil six cens soixante six escus, et davantage, et que sceussiez si bien trouver la feve au gasteau que de donner si vive impression à leurs maris, peres, meres ou parens, que ce boursoufflement venteux peust couvrir les operations que je n'ose dire, où elles prennent bien grand goust, et tremblent toutes fois dès qu'elles sentent que le germe masculin faict enfler leur paste. Il y a telle en la compagnie, qu'on ne nomme point, qui, outre sa cotte par teste de trois cens treize escus ou environ, le fort portant le foible, voudroit avoir donné un million d'or pour vos espingles, et qu'eussiez si bien sceu enjoler son mary, qu'il ne descouvrist qu'elle a faict la chousette ou qu'il se peut persuader que le vent (ha! qu'il est subtil) luy a soufflé par l'engouleure du bas. Et, neantmoins, elle n'est que parente d'un simple mercanti trafiquant au Perou; devinez qu'elle est?

Ginecophile. C'est trop gaussé, venez au point et me rendez raison pourquoy les legislateurs ont ainsi rebroüé les femmes? Que ne les ont-ils balancé à mesme contrepoids que les hommes?

Nicogene. Vous vous plaignez de graisse et accusez les Nomothetes d'avoir porté aux femmes, au lieu que ce qu'ils ont faict n'a esté que pour leur proffict. Estimeriez vous un homme sage qui mettroit une espée nue en main à un homme qui ne seroit rassis de son

cerveau? Si les femmes eussent eu le cousteau libre pour en frapper leurs enfans, Dieu sçait quel ravage elles eussent faicts. Quant à la tutele, elle leur estoit plus onereuse et fascheuse que plaisante et honorable. Et y a bien plus, que tousjours elle ne leur est deniée pour la succession, puisque la femme est le dernier rejetton de sa famille, et que ceux qui sont procréez d'elle entrent en nouveau nom, nouvelles armes et nouvelle parenté; on eust faict tort à ceux qui demeurent en la famille de transporter l'hoirie aux estrangers. Et affin que je face paroistre à un chascun qu'à tort vous vous grusez du droict, je recognoistray bien qu'en plusieurs poincts les masles sont preferez aux femelles; mais cela n'a esté arraché qu'à fine force et parce que le droict ne pouvoit permettre qu'autrement fust; mais aux femmes, il leur a esté autant ou plus favorable qu'aux hommes. Et qu'ainsi ne soit d'une infinité, je ne veux icy coucher que quelques chefs principaux. Je ne veux point mettre en compte les ordonnances que l'Emperiere Theodora fit à l'advantage des femmes par le consentement mesme de l'empereur Justinien, qui s'estoit trop laschement laissé embeguiner pour ceste folle femme, encores qu'elle ait bien aydé à pousser la roüe pour les femmes, quand elle n'auroit faict que muer la peine de mort en celle d'infamie contre les adulteres. Pour la repartition et conservation de ses deniers dotaux, que les privileges luy ont esté octroyez? Tels que postérieure en datte elle devant les premiers creanciers. Par le benefice du senatus-consulte Vellejan, n'est-elle pas relevée de toute obligation où elle se pourroit avoir lié autruy? En cas de larcin qu'elle auroit faict à son mary, ne faut-il pas que l'action soit desguisée? Voulez-vous que je vous apprenne que les legislateurs ont deja tant de privilégié les femmes, que pour debtes elles

ne pouvoient estre encoffrées en prison, voire qu'on ne les mettoit tant seulement sous la garde d'un homme en maison privée, eu esgard que la vergoigne du sexe servoit d'assez sceure garde? La novelle y est expresse du bon Justinien en la collation 9. tit. 9. Vous me rechasseriez bien plus viste que le vent, d'autant qu'en certains endroits de ce royaume, les pauvres femmes sont aussy bien emprisonnées que les masles, pour simples debts civils, et que, si en d'autres endroicts les femmes jouissent de ce beau passedroict, on treuve que les masles ailleurs en sont rendus participans, tesmoin ce qui est practiqué ez terres qui sont de l'obeyssance de la seigneurie de Berne, en Suisse, où l'obligation n'est que reelle, hypothecaire et personnelle jusques là que le corps jouisse de sa belle et franche liberté. Et puis vous direz que le droict a faict tort aux femmes, qui ne sont point tellement rebroüées que je ne puisse bien vous monstrer que les masles ont esté moins privilegiez qu'elles n'ont esté. Et qu'ainsi ne soit, où pensez-vous qu'estoit fondée ceste ancienne ordonnance par laquelle estoit porté que la fille d'un personnage qui n'avoit pas le cerveau rassis estoit receüe à se marier sans attendre le consentement du pere que n'estoit le fils? Ce n'estoit pas que la cervelle feminine fust confite en plus profonde prudence que celle des fils; ains pour autant que la loy, en qualité du sexe qu'elle portoit, vouloit pareillement avantager les pauvres filles à ce que la folie de leur pere ne leur portast prejudice.

Alphonse. Tout beau, je vous prie, et vendés à d'autres vos quoquilles! Vous estes un fin homme, vous aimés mieux jouer au double qu'au quitte. De faict, qui s'amusera à l'escorce de vostre discours, semblera que vous n'y marchez qu'à la bonne foy : Mais au fonds, on

trouve que voulez descouvrir le pot aux roses. Et affin qu'on cognoisse avec quelle rondeur et syncerité je veux maintenir la simplesse des femmes, je veux deduire plus ouvertement le propos qu'avez entammé. Justinien au premier livre des *Institutes*, titre des nopces, recite qu'anciennement on demandoit sur le mariage des enfans d'un pere fol et furieux; mais que la principale doute restoit sur le fils, à sçavoir s'il pourroit se marier sans le consentement et advis de son pere, habillé de la qualité que venez d'oüir ; enfin il conclud, qu'à l'exemple de la fille par son ordonnance, il relevoit le fils du consentement, sans lequel luy estoit interdict se marier. Sur ceste espece et la decision qui s'en est ensuivy, Dieu sçait quels beaux comptes ont faicts vos matagraboliseurs juristes, voire qu'il n'y a partie sur le corps de la fille laquelle ils n'ayent anatomisé, pour fureter si on y pourroit trouver quelque chose sur laquelle l'antiquité fonda le passedroict qu'elle a donné à la fille. A la parfin les moins mal advisez ont dit que la fille estoit preferée au fils pour autant que le fils ribon ribeine et malgré son pere menoit sa femme en la maison paternelle, au lieu que la pauvre fille quittoit son lieu paternel, pour se ranger en une autre famille. En après que le fils surgeonnoit des petits rejettons, ausquels de droict appartenoit l'hoirie du père, mais que la fille ne mettoit en telle trouble l'estat de son pere ; finalement, nous voyons que la fille à douze ans est mariable, et que le fils ne l'est qu'à quatorze.

Nicogene. Et ainsi, vous voulez conclure que la loy ne donne à la fille que par force ce qu'autrement elle ne luy pouvoit denier. Et ce faisant, vous changez bemol en becarre, d'autant que vous laissés ce que sçavez bien devoir terrasser du beau premier coup vostre sort des femmes ; car les deux premieres raisons qu'avez allegué

ont bien quelque apparence ; mais la derniere vous donne sur le nez à vos mignonnes si rudement, que si ny prevoyez, croyez-moy, que vous voilà hors de quartier entre la femmaillerie. Vous faictes un grand alleluya de ce que les filles se peuvent marier plustost que les garçons, comme si nostre aage estoit plus à priser de ce qu'aujourd'huy les mariages sont plus precipitez qu'au temps passé, et si pour ce ne voyez vous que nos filles soient plus sages que les anciennes. Jadis on attendoit jusques à vingt cinq et trente ans pour les marier ; maintenant, c'est le commun de dix à onze ans, et si on trouve plus de centaines de milliers qui, ayant filleté, ont acquis à leurs maris place d'habitués en l'abbaye des Cornars, que jadis on n'en voyoit des couples. Je ne veux point aller rechercher l'antiquaille, puisqu'à mon bien grand regret, sans vous mouiller la patte, vous pouvez en tirer la preuve des exemples, qui de jour en jour vous battent devant les yeux, combien d'enfleures appercevez vous en elles qui sont à peine ébourgeonnées? Or, pour retourner à nos moutons, vous avez fort à propos cotté le passage de Justinien qui esgale les masles avec les femelles, mais vous estes un fin frotté, vous avez coulé la raison qu'Accurse ameine sur telle preference, laquelle pourtant je veux bien icy coucher. C'est que le sang de la fille estant plus chaud et bouillonnant à plus grandes ondes, luy advance aussi bien les mets. Or, qu'Accurse se soit mespris, je tiens tant de vous que ne voudriez de tant vous oublier que luy faire cest outrage ; et quant mesme se trouveroit quelcun qui voudroit de tant s'emanciper, je ne luy voudroie mettre en butte que l'authorité de Parmenides, Hippocrates, Rasis, Plutarque en ses symposiaques et plusieurs autres dignes philosophes, lesquels, ayans fondé, veu et remarqué à plain fonds tout ce qui estoit du na-

turel de la femme, ont maintenu qu'elles estoient plus chaudes que les masles. Or encores que cecy semble un vray paradoxe en nature, si est ce que l'experience ne descouvre que trop ceste extresme avuidité, et telle que n'estoit le plus souvent, elles craignent d'estre engrainées ou de rapporter poche plaine, vous les verriez plus forcenées à demander le suc priapesque que ne sont les plus eshontez maraux de ruffiens qu'on ne puisse imaginer. Voire, elles ont beau estre hydropisées, si faut-il que quelques fois les plus sobres s'en facent donner du long et du large. Je n'ay pas encores gueres tiré du poil de la beste, mais ceux qui ont passé par les piques m'ont asseuré qu'au mariage mesme, il s'en treuve de si goulues, que tousjours elles voudroient qu'on le tint dessus ou auprès, à seule fin que la goutte spermatique arrousast, car d'estancher il n'en est point de nouvelles, quand bien le braquemard de frere Jean des Entommeures seroit mis pour renfort le brasier qui les eschaufe outre mesure. A vostre advis, pourquoy est ce que le sage apparie la matrice de la femme avec le feu, si ce n'est pour autant que tout ainsi que la chaleur devore tout, et jamais n'est rassasiée ? Pareillement, l'inflammation naturelle de la femme tariroit plustost cinquante estuis panurgiques qu'elle peust estre assouvie. Mais parce que ces discours sembleroient à aucuns plus gras qu'ils ne voudroient en caresme, je suis bien content vous faire entendre la raison d'une telle inesgalité, laquelle n'est fondée que sur la foiblesse et fragilité de la femme, qui pourroit faire bresche à son pucellage, si, dès que les bourgeons commancent à espapilloter, on ne luy donnoit congé de se resserrer en un certain honneste lieu. Qui ne m'entend je m'entens, qui ne m'en donne j'en prens. Et à dire la verité, comme la nature de la femme est moins parfaicte que celle du masle,

aussi n'est merveilles si plustost elle vient en rut, qui est à dire si la femme sent de meilleure heure le bois qu'elle porte que ne fait le masle.

Alphonse. Et ainsi pour abaisser les femmes, vous rendez les hommes froids, sans prendre garde que nature nous apprend que les hommes sont beaucoup plus chauds que les femmes ; ce qui est tellement veritable, que quelques docteurs ont asseuré que l'homme le plus froid de tout le monde estoit plus chaud que la plus chaude femme qu'on eust sçeu trouver. Prenez advis au pouls, vous trouverez que celuy du masle est plus fort et vehement que celuy de la femelle. En après d'où pensez-vous que provient que les femmes grisonnent plustost que les masles, si ce n'est qu'elles amassent une grande multitude d'humeurs froides qui causent le grisonnement. Il y a plus que la disette de chaleur faict que la femme n'est pas velue ainsi que l'homme, et, à vostre advis, pourquoy est ce que les philosophes tiennent que les masles sont engendrés du costé droict, et les femelles du costé gauche, sinon pour l'amour de la temperature, qui est plus chaude du costé droït, à cause du voisinage du foye ? Pourquoy pensez vous que les femmes soient plus grosses que les masles, si ce n'est que la froideur qui predomine en elles espessit leurs humeurs, au lieu que la chaleur les desseche et dissipe. Icy je pourroye spécifier plusieurs autres beaux tesmoignages suffisans pour vous faire confesser que les femmes ne sont de beaucoup si chaudes que les masles ; mais je vous estime si honneste homme, que ne prendrez plaisir à contrarier à raisons. Que si vous treuvez qu'elles ne vous contantent point, je vous conseille d'employer ce que Macrobe discourt fort à propos sur ceste matiere au septismech du septiesme liv. de ses Saturnales.

Nicogene. Vous prenez fort mal (à ce que je vois) ma conception, qui ne tend pas à preuver que les femmes sont privativement chaudes? Mais au contrepoids je maintiens qu'elles surmontent les masles en chaleur. Toutesfois cela se doit entendre non *simpliciter*, mais *secundum quid et respectin* (ainsi que je me souviens avoir autres fois appris à faire tels distinguos, qui ne sont point de trop mauvaise grâce), c'est à dire au rapport de quelques qualitez, qui sont à considerer tant en l'un qu'en l'autre sexe. Et certainement, si vous prenez bien ceste distinction, je m'asseure qu'aisement pourrez ranger d'accord Aristote et plusieurs medecins, qui à corps et à cry soustiennent que les masles devancent les femelles en chaleur. Faut donc sçavoir que pour la chaleur naturelle et integrante de nostre naturalité, les masles surpassent les femelles, ce qui faict que leur naturel est plus excellent que le feminin : mais, quand à celle qui est seconde et accidentelle. (Pieté de Pilate) les femmes marchent les premieres, mais que pour autant elles soient à surhausser aux masses, c'est affaire à gens de la l'eau, se laisser donner par le nez de telles baliverneries. Pour mieux esclaircir ce point, je vous prie, dictes moy si la chaleur qui embrase un pauvre febricant n'est pas beaucoup plus excessive que celle d'un qui se porte gay, gaillard et dissos? Pour ce neantmoins dira on que que l'ardeur qui bourrelle ce pauvre malade, soit plus à estimer que celle qui n'est alteree, et toutes fois n'est pas si forte. Ce ne sont point les exces ou les extremitez, qui donnent estime et reputation aux qualitez.

Alphonse. Vous vous plongez en un discours trop profond, et qui vous pourra paravanture faire esgarer de vostre suitte ; reprenez, je vous prie, vostre route, et pour vous mieux informer du faict, retirez vous par

devers Plutarque en son 3e liv. des Propos de table, 4e question, où ceste matiere est très pertinemment debatue.

Nicogene. Puisque le voulez, j'en suis bien contant. Ceux qui partisent pour les femmes sont en assez bonne possession de se plaindre des législateurs, de ce qu'ils ont permis à l'homme d'accuser sa femme adultere, ce qu'ils ont denié à la femme, encore mesmes qu'elle se sentist extrêmement outragée. La raison la plus pregnante est, si je ne prens le blanc pour le noir, pour autant qu'ils tenoient pour chose très asseurée que comme le mary est le chef de la femme, de mesmes l'estoit-il du mariage, si bien que le tort qui se faisoit au mariage s'adressoit au chef, qui privativement s'en pouvoit ressentir, puisque la femme n'estoit animée à ceste conjonction matrimoniale que par le mary. Joint que si nous voulons esplucher les matieres au fonds, nous trouverons que l'encorneure touche de bien plus près le masle que la femelle, attendu que taisiblement elle l'attache d'incapacité, impuissance et inhabilité virile. Finalement, que puisque la femme estoit soubs la subjection du mary, la demarche qu'elle faisoit visoit directement au mary, et mesmement quant c'estoit à luy contre lequel elle se bandoit.

Tout ne plus ne moins qu'un vassal, s'il s'arme sans le sceu de son seigneur feodal prejudicieux au fief d'hommage et obeissance qu'il luy doit, mais encore bien plus s'il s'oublie de tant que de prendre les armes contre luy. Que si le seigneur faict levées d'hommes, voire qu'il donne quelque extraite à son vassal, dirons nous que le droit de commise ait lieu? Cela seroit mettre la charue avant les bœufs.

Alphonse. Estimez vous que le commandement du

mary sur la femme soit de mesmes que est celuy du seigneur feodal au vassal? Si tiens je qu'il y a grande diversitée. Toutesfois, pour ne tirer ce discours en longueur, je ne me veux arrester sur cest article, à celle fin que vous nous faciez, s'il vous plaist, un peu veoir les beaux passedroits dont vous dictes que les femmes ont esté avantagées.

NICOGENE. C'est là où je tendoie et estoit mon intention : premierement vous detramper l'amertume que trouvez en l'inesgalité des masles et femelles, pour puis après vous monstrer que tant s'en faut que les loix ayent esté contraires aux femmes, qu'encores que l'adultere soit plus au prejudice du mary que de la femme, ce neantmoins la femme adultere est traictée plus doucement que le mary. De faict, par la loy *quamvis adulterii*, au neufiesme livre du *Code*, tiltre des adulteres, le mary adultere est puny de mort, mais la femme n'est que fustigée et recluse en un monastere, d'où elle pouvoit sortir au bout de deux ans, si son mary se pouvoit repatrier avec elle et la redemandoit. De sorte qu'outre la fessée sa peine n'estoit que demeurer deux ans en un monastere, pour là faire penitence de la faute qu'elle auroit commise. Il est bien vray qu'au bout de ces deux ans, si le mary ne vouloit se demordre de sa mauvaise affection, elle estoit du tout rasée et voilée pour y demeurer le reste de sa vie.

ALPHONSE. Tout cela est bien dit si ne me contante je pas si vous ne me dictes pourquoy elles sont forbannies de toutes charges publiques, comme si elles estoient incapables de raison, ou qu'elles ne fussent pas d'un mesme naturel et pareil estoffe avec nous, douëz d'une mesme ame et entendement, capables de tout discours et usage de raison. Pensez vous que cela ne soit despiter nature?

NICOGENE. Nenny, autrement il faudroit dire que ceux

sont indiscrets qui ne baillent à gouverner la republique à personnes, sinon insensés, au moins qui ne sont maistresses de leur raison. La legereté, inconstance et fragilité de la femme est telle, qu'il n'y a en elle rien de plus certain que sa propre inconstance. Et neantmoins, vous voyez qu'Aristote en ses Politiques, discourant du gouvernement civil, se plaind de ce que l'execution de la loy est remise sur la volageté de l'esprit humain. Or, s'il y a legereté muable et fleschissante à toutes heures, ce sont les humeurs de la femme. Si vous voyiez qu'une poule fist la loy à dix ou douze coqs, soudain vous diriez que la loy de nature est remise, et toutesfois vous seriez content que la femme commandast aux hommes, et sçavez mauvais gré aux legislateurs qui ne luy ont lasché la bride à la phaëtontique.

GYNÉCOPHILE. Pensez vous que nous soyons bestes, et qu'il faille regler nostre police par le gouvernement des bestes? Il y a autant à dire que du jour à la nuict. En après, pour rendre odieuse l'authorité de la femme, vous d'attachez au phaëtontisme. Phaëton n'estoit point tenu pour femelle, ains pour masle, si bien que qui voudroit, on pourroit revirer vostre propre argument contre vous mesme.

NICOGENE. Et bien, vous vous refroignez de ce que je fais rapport de la conduite des bestes avec la police qui nous est necessaire : suis je le premier qui ay mis en jeu telle comparaison? Je m'en rapporte à ces grands politics, lesquels nous ont faict prendre mire, pour l'administration civile, sur le naturel des mouches et fourmis. Et quant cinq cens fois je phaëtontiseroye, le rapport ne seroit que trop propre, pour l'accoupler avec les poëtes, feignant l'indiscretion feminine, et principalement pour le propos de question. Phaëton, par importunité, surprit si bien son pere, qu'il eust le maniment

des chevaux du soleil, à la guide desquels il fut si mal habile, que l'embrasement pensa engloutir la terre, et luy mesme porta la punition de sa temerité. La femme, si elle avoit à tenir la bride du commandement public, elle est si volage, si foible et mal née à telle charge, que ses affections la transporteroient tout à rebours du droict, si bien qu'elle mettroit tout le monde en combustion, et si elle mesme pourroit payer l'interest de son outrecuydée folie par un phaëtontique soubresaut qu'elle feroit. Très sagement donques et au proffit des femmes ont fait les legislateurs qui leur ont osté le fouët des poings.

Ginecophile. Affin que vostre illation ait lieu, il faudroit que vous monstrassiez l'incapacité phaëtontisée que voulez accrocher au sexe feminin.

Nicogene. Je le veux bien, et pour ce vous ferai un gentil compte, qui, s'il n'est vray, ne vous en prenez à moy, je le vous donne presque pour le mesme pris qu'il m'a cousté. Autresfois j'ay ouy racompter qu'un pape (on dit Jean vingt deuxiesme, je m'en rapporte au parchemin, qui est plus fort que le papier) passant un jour par Fontevraut, fut requis de l'abesse et des meres discrettes leur conceder un indult, moyennant lequel se peussent confesser les unes aux autres, alleguans que les femmes de religion ont quelques imperfections secrettes, lesquelles honte insupportable leur est deceler aux hommes confesseurs, qui le plus souvent en font leur proffit, et quant ils cognoissent une bonne piece, qui est resveillée des tentatives charnelles, ils ne cessent point jusques à ce qu'ils en aient une lipée pour faire leur carbonnade, ou qu'ils ne trempent leur saucisse au pot : plus librement, plus familierement et avec moins de prejudice à leur sanctimoniale pudicité, se reveleroient elles leurs deffautes les unes

aux autres. Le pape entre en contestation de cause avec elles, leur remonstre que si elles sçavoient les pechez les unes des autres, cela engendreroit dix mil piques et reproches entre elles ; adjousta plusieurs autres telles considerations qui ne peurent tant qu'il ne fust contraint de leur promettre que volontiers il leur octroieroit leur requeste, mais faisoit du restif, parce (leur disoit il)que la confession doit estre tenue secrette, et vous autres femmes à peine la celeriés. Très bien, dirent elles, et plus que ne font les hommes. Au jour propre le pere sainct leur bailla une boite en garde dedans laquelle il avoit faict mettre une petite linotte, au pied de laquelle y avoit un petit papier escrit et paraffé de sa propre main, les priant doucement qu'elles la serrassent en quelque lieu bien seurement et en secret, leur promettant en foy de pape octroyer ce que portoit leur requeste, si elles la gardoient secrette Ce neantmoins leur faisoit deffense rigoureuse qu'elles n'eussent à l'ouvrir sur peine de censure ecclesiastique et d'excommunication sempiternelle. La deffense ne fut si tost faicte, qu'elles grilloient en leur entendement d'ardeur de voir qu'estoit dedans, et leur tardoit que le pape ne fust jà hors la porte pour y vacquer Le pere sainct ayant donné sa benediction sur elles, se mit en voye pour se faire porter en son logis. Il n'estoit pas à trois pas de l'abaye quant les bonnes dames toutes à la foule accoururent pour voir la boite deffendue et voir les reliques que sa paternité y avoit enserré La boite ne fut pas si tost entre ouverte, que la pauvre linotte print le vent si à coup, que elle gaigna les champs et laissa ces bonnes dames en grand esmoy, qui se voyant par ce moyen deboutées du faict de leur requeste, mirent en pourchas pour recouvrer une autre linotte, mais le pere sainct entrecoupa leur complot et dessein, et le lende-

main les vint retrouver, leur faisant entendre qu'encores qu'il les eust attermoyé trois jours, ce neantmoins d'une plenniere indulgence, il luy plaisoit leur octroyer presentement ce qu'elles luy avoient demandé Je vous laisse à penser s'il y en avoit en la compaignie quelques unes qui fussent bien penaudes. Ainsi ces bonnes dames se rendirent indignes d'estre receües pour confesseuses les unes des autres.

GINECOPHILE. Vous avez bien faict de vous excuser du commencement; vous nous en deviez deux, et nous en avez presté d'une, asseuré toutesfois qu'elle ne vous sera aloüée, si ne baillez caution bourgeoise.

NICOGENE. Comment faictes vous difficulté de croire cela? Tous les jours nous en avons si belle experience, que bien peut s'en faut qu'elle ne nous creve les yeux. Je ne veux point icy representer le sifflement serpentin à double langue, de peur que je ne semble vouloir tousjours plaisanter avec frere Jean des Entommeures; seulement vous prie vous ramentevoir la temerité de celle Romaine qui par sa langue fit ceste esmeute partisée des femmes contre les maris, parceque son Bazon, vaincu d'importunité de luy reveler ce qui avoit esté conclud et arresté au senat, luy avoit donné d'une cassade, luy faisant entendre qu'il avoit esté resolu que les maris auroient plusieurs femmes. Et quoy qu'elle luy eust juré sur sa foy irrevelatoire de n'en ouvrir la bouche, à peine eut elle trouvé sa voisine, qu'elle commença à laponner et esbranla fort l'union romaine. De mes deux yeux j'ay veu une femme qui, curieuse au possible, vouloit sçavoir de son mary tout ce qui se faisoit parmy la ville, ce qu'il faisoit et luy descouvroit maintes choses qu'il voyoit aussi tost estre esventées. Et comme il la tançoit de son babil, elle renversoit toute la faute sur les autres associez, et cajoloit si bien que ce bon per-

sonnage s'imprimoit aisement en la cervelle que les autres pouvoient avoir aussi bien que luy decelé les nouvelles de l'escole. Pour se jetter hors de ceste difficulté, il s'advisa que comme il passoit par la rue, on venoit de faire fraischement un meurtre, et que celuy qui avoit faict le coup avoit esté apprehendé, dont la femme n'avoit encores esté advertie. Tout esperdu, fasché et melancolié, tire à part sa femme, luy faict jurer sur le seau de sa chasteté qu'elle luy seroit fidele et seure, qu'à personne vivante (quel qu'il fust) elle ne rapporteroit ce qu'il luy voudroit dire : dès l'heure mesme elle s'enfile aux sermens jusques à la gorge. Ha ! malheureux, dit-il, que je suis ; he ! m'amye, vous ne sçavez pas que j'ay faict, je viens de tuer un tel personnage, qu'il luy nomma et designa. Voy, mon amy, pensiez vous bien que je voulusse l'aller redire ? A qui dois je loyauté plus grande qu'à vous ? Cheute, dit le mary, et ne sermonnez point tant ; il n'y a personne qui m'ait veu bailler le coup, si bien que si on en sçait quelque chose, ce sera par vostre moyen. Je m'en vay coucher jusques à ce que ce bruict soit passé ? A ce coup cognoistroy je si vous m'aymez ; car si venez à estre langarde, vostre mary va estre mis en justice, en danger d'estre mis entre les mains du bourreau et executeur de justice. Non ! non, mon amy, respondit elle avec une milliasse d'execrations, que je me garderay bien d'en dire mot. Elle le promit bien, mais elle ne le tint pas, si bien que dès ceste heure là, la langue luy fretilloit pour publier cest assassin ; elle sort à l'huis, et avec une troigne d'une desplorée et desconfortée monstroit bien qu'elle avoit le cœur chargé de quelque secret qu'elle ne pouvoit plus couver. D'adventure se presenta une sienne commere qui, la voyant songearde, blesmie et defaicte, commence à s'enquerir d'elle, d'où procedoit

une telle alteration. Ha! que j'ay bien occasion de me contrister et douloir pour un grand defortune qui m'est advenue, mais je n'ose le vous dire. La commere la prescha si fort qu'après les sermens en tel cas coustumiers d'irrevelation de fil en aiguille, elle luy compte l'affaire de son mary. De ceste commere un autre l'apprit, et ainsi le bruict s'espand parmy la ville, si bien que voilà le pauvre mary qui se voit mandé par le prevost qu'ayant decret de prise de corps contre luy, le vous trousse et enleve haut comme un coursin. On se met à l'instruction de son proces criminel, et eust on passé outre si le meurtrier n'eust esté attrapé et convaincu. Ainsi vous voyez, messieurs, quelle fiance on doit avoir à la promesse d'une femme Or, qu'il faille que les magistrats soient secrets, cela est plus clair que le jour. Que si je vouloie poursuyvre le reste des deffaults qui sont en la femme, et qui la rendent incapable d'exercer les charges publiques, jamais ne seroit faict.

Ginecophile. Vous avez bien assez dit et plus que n'eusse pensé. J'auroie bien envie de vous tenir pied davantage, mais je sens que d'ailleurs je suis rappellé. Retenez bien où c'est que nous sommes arrestez, si n'est que le seigneur Alphonse voulust seul dialogiser avec vous.

Alphonse. Je le feroye très volontiers, mais si vous estes subject, je vous laisse à penser quelle grande liberté on me donne. Toutesfois, avant que quitter vostre noble compaignie et ainsi que je me suis asseuré, si j'auray cest heur que pouvoir vous venir retrouver dans huictaine, j'adjousteray encores ce petit mot que, à mon advis, les femmes devroient estre admises aux charges publiques, tant aux estats aristocratiques que democratiques, puis que ès uns et ès autres vous voyez qu'elles tiennent leur degré, si bien qu'une princesse, ou bien

une grand' dame ne cedera à un coquin et sordide vilain. Ce qui me faict tenir ce langage est que je vois que quelques monarchies (qui est la seigneurie la plus parfaicte) reçoivent pour royne et princesse les femmes.

Si bien que, si l'argument du plus grand au plus petit est valable, il s'ensuivra que sur cest article l'on faict tort aux femmes quand on leur denie ou le gouvernement de l'Estat, tant aristocratique que democratique, ou l'exercice des charges qui dependent de la monarchie.

NICOGENE. Si Dieu permet que nous nous puissions rencontrer, asseurez vous que je vous recongneray bien vos cloux.

GINECOPHILE. Ah! je vois bien que si je ne romps compagnie, que je ne vous deparceleray d'aujourd'huy. Je baise les mains de la vostra mercy.





TROISIESME DIALOGUE.

Entreparleurs : Nicogene, Ginecophile, Boniface.

Nicogene. Je n'apprendray point de nouvelles de vous, Messieurs, où est demeuré le seigneur Alphonse. Avant qu'il partist, il m'a donné un os à ronger ; je suis bien fasché qu'il n'est present, afin qu'en sa presence je luy donne raison de ceste grande difficulté qu'il a proposé.

Ginecophile. He! ne perdez courage ; vous avez messire Boniface qui tiendra sa place, mais, parce qu'il n'est pas abbreuvé de l'affaire, je vous prie, mon gentilhomme, luy faire ouverture : vous le voyez morne et saturnin ; si tost que luy aurez esbauché la matiere, vous verrez que soudainement il entrera en lice.

Nicogene. Puis qu'il vous plaist, je le veux bien : vous devez entendre que nous estions sur les termes de sçavoir si les femmes doibvent estre receües aux charges publiques. Ceste question a prins naissance de ce que nous debattions la precellence du sexe viril et feminin. Le seigneur Ginecophile, secondé de messire Alphonse, tenoit le party des femmes. Je crois que vous estes appelé pour tenir mon party contraire. Considerez si la cause de l'un est plus juste que celle de l'autre.

Boniface. De ma part, il me semble que si j'avoie à demesler cest affaire avec vous, que par vives raisons je vous monstreroie que la femme ne doit ceder à l'homme, principalement pour l'administration civile. Le poinct sur lequel je veux alleguer mes raisons est que la vertu gist en action. Que si je vous monstre que pour le poinct de l'honneur et la vertu les femmes ne doibvent rien aux hommes, ne sera-ce pas assez pour vous faire confesser qu'il y a de la faveur qui a fait avancer les masles et rebroüer les femelles?

Nicogene. Nenny vrayment, messire Boniface, car pendant que je faisois mon cours en philosophie, je me souviens avoir apprins que tout ainsi qu'il n'y a pas confusion entre les vices, aussi qu'il y a inesgalité entre les vertus, si bien que la vertu d'un simple de la populace n'est point tant prisée comme est celle d'un citoyen, d'un seigneur ou d'un gentilhomme. Neantmoins je vous permets de discourir sur cest article, et ainsi par connivence vous lairray passer vostre proposition, quoy qu'elle soit assez saugreneuse.

Boniface. Vous prisez les hommes pour avoir esté autheurs et inventeurs de plusieurs choses très rares; mais, si vous voulez feuilleter les anciens monumens, vous trouverez que les femmes ont esté inventrices de beaucoup de poincts dignes certainement de les éterniser. L'art de tissure et de draperie fut inventée par Nœma, fille de Lamechi; la royne Semiramis fut la premiere qui trouva l'usage et conduicte des navires, hourques et carraques, plustost que Neptune ou Minerve. La premiere qui donna le moyen de conduire le chariot à quatre chevaux fut Tritonia ou bien Minerve Corie. La belle Gorgofonne, fille du roy Perseus, fut celle qu'après le decès de son premier mary establit les secondes nopces, se remariant à un nommé Ebalde.

Melpomene et Terpsicore furent celles qui donnerent entrée aux chansons et danses parmy les hommes.

Cerès, environ l'an du monde 1837, dompta première le bœuf au pays de Sicile et le plia au joug de la charrue, puis ensemença la terre, paistrit le pain, et d'iceluy en fit gouster aux hommes, qui, comme pauvres bestiases, se nourrissoient lors de glans et fruictages sauvages. Les Ægyptiens en avoient auparavant eu la descouverture par le moyen d'Isis, sœur et femme d'Oosyris, puis, estant Royne du païs, donna source à plusieurs nouveautés servans au public ; entre autres elle trouva l'industrie de former les cloches et trompettes ; ne fut ce pas elle qui inventa les lettres ægyptiennes et hieroglyphiques? Minerve n'apprint-elle pas aux peuples de Libye la maniere de guerroyer, de purger la layne, l'usage de l'huile, qui estoit incogneu aux hommes? Ce fut Minerve qui, au rapport de Tite-Live en sa première decade, inventa et enseigna à compter et à jetter. Bref, du consentement d'un chascun, et les armes, et les lettres, et le mesnage ne recognoissent pour principale inventrice que ceste princesse et déesse Pallas. La nymphe Carmentis, mere du roy Evander, inventa l'usage des lettres latines environ l'an du monde mil deux cens et trois. A autre que Cleobola, fille d'un des sept sages de Grece, ne donne on le los d'avoir premierement mis en practique l'ænigme.

Nicogene. Qui vous voudra prester l'aureille (seigneur Boniface), je crois que d'icy à demain ne vous saouleriez d'entonner les inventions que vous voulez approprier aux femmes. Hé! ne vous en ennuyez point, au moins ne pensez vous pas que ce sont des tronçons des comptes fabuleux du temps passé? Quant je vous vois enfiler ces beatilles, il me souvient d'Herodote, Berose et autres bons romanseurs qui, d'un stile ranse

ou d'un fredon amadisé, veulent nous imprimer leurs bourdes theogeniques. Pour vous dire ce qui en est et que je pense de vos discours, je les trouve impertinens pour trois raisons : La premiere, que supposez choses la preuve desquelles vous seroit très difficile. La seconde, que toutes ces inventions ne servent que bien peu pour dorer le renom des dames. La troisiesme, que quand on vous accorderoit les deux premiers articles, pourtant ne vous proffiteroit rien ce discours, d'autant que l'argument est mal pris de l'invention et illustration des arts et mestiers avec l'administration de justice. Ce qu'attribuez à Semiramis touchant l'invention des navires est (à mon advis) fondé sur une raison fort minse, d'autant qu'auparavant qu'elle affine ses adversaires, faloit bien que les navires fussent en usage, puisqu'elle se saisit de celles de l'ennemy. Quant aux chariots et coches, je ne veux point les detester pour la commodité qu'on en reçoit; bien oseray je asseurer qu'on s'en fust bien passé, et que les coches ont engendré plus de cochons qu'il n'eust esté necessaire. De celebrer Gorgofonne pour raison des secondes nopces, n'y a aucune apparence, puisqu'elles sont tellement odieuses aux legislateurs, qu'ainsi qu'il appert par leurs livres, elles ont esté chargées de tant de peines, qu'est merveilles comme aujourd'huy aucunes osent s'ahazarder à un tel rafraichissement de nopces. Je sçay bien que là dessus vous avez une infinité d'inconveniens qui esclopoient de jour à autre les vefves, si ceste voye ne leur estoit effrayée, et en cela faut, seigneur Boniface, que vous recognoissiez l'imperfection et fragilité qui presse ce sexe de si près, qu'il faut que, pour leur incontinence, elles quittent le deuil de leur premier mary, monstrans en ce qu'elles sont beaucoup plus imparfaictes que la tourterele, qui ne se deffait

jamais du deuil dez que son party luy est ravy.

Boniface. Ah ! que vous argumentez bien ! On diroit, à vous oüir deviser, qu'il n'y a que les femmes qui renouvellent les nopces. Combien de milliers d'hommes trouvons nous qui se remarient par plusieurs fois ! En ce, je ne les reprends point, aimant mieux approuver la voye qui est permise par la loy divine, qui les assujettit sous le joug d'une loy laquelle les face ou brusler ou eslancer en paillardise, adultere et autres impietez. Mais je sçais mauvais gré aux loix de ce que, si tant estoit que l'iteration des nopces fust si très outrageuse contre le devoir d'honnesteté, pourquoy les masles n'ont ils esté comprins sous les peines prescrites contre les secondes nopces?

Nicogene. Vous direz tout ce qu'il vous plaira, si ne pouvez vous me nier que la permission des secondes nopces n'ait faict voye à une grande licence, que plusieurs femmes par trop effriquées se sont donné pour se plonger à gogo en leurs voluptez. J'en cognois plus de quatre à la douzaine qui n'ont convolé aux secondes nopces que pour estre fringueés, et se faire ramonner la cheminée, à leurs despens quelques fois, par des jeunes marjolets. Je m'en rapporte à la pauvre damoiselle de S. T. ; elle eust mieux gaigné de demeurer en son vefvage : elle n'eust esté espoussetée comme elle est. Je lairray ce point, pour venir aux autres, concernans l'invention des femmes qui ressentent si fort le moisi, qu'avez esté contraint en dire non point ce que pensiez, mais ce qu'autres en avoient atrapé des fondrières de l'antiquaille. Pensez vous que j'arreste pied sur vostre Cerez, Isis ou Minerve? En après, je ne vois point qu'il y ait nez à loüanger Melpomene, Terpsicore, quoy qu'elles soient à reverer en qualité de Muses, Pour les danses, je les abhorre, comme la peste de l'integrité

des femmes, et n'estime que ces bonnes dames eussent en phantésie de mettre en practique la danserie. Elles avoient le cœur assis en trop bon lieu. Et bien quant tout cela ne seroit point, et que les inventions seroient au vray couchées par vous, ou que ce qu'elles auroient inventé ne seroit à mespriser, quelle consequence et illation voudriez vous faire quelles doivent estre admises aux estats et charges du public? Cela seroit à dire que le plus gentil forgeur de nouveautez ou le plus brave artisan fut celuy qui merita d'avoir le premier lieu entre ceux qui se meslent de policer l'Estat. Ce ne sont les qualitez requises et necessaires à un bon et sage politic. Mais il y a bien plus, car encore que vostre collection eust lieu, pourtant ne devriez vous tirer de cela à autres qu'à celles qui ont esté inventrices de ces singularitez ou, à tout rompre, à leurs descendans ou alliez. Mais d'y vouloir comprendre tout le sexe feminin, seroit aussi bien argumenté que dire, parce qu'il y a eu un Solon et Licurgue, que tous les masles sont dignes de s'immiscer en telles et si excellentes charges. Encores si vous eussiez discouru des qualitez qui doivent accompaigner ceux qui doivent commander aux autres, sembleroit qu'eussiez apparence de vous enfoncer si avant à loüer le sexe feminin, que n'en peussiez sortir à vostre aise.

Boniface. Si esventez où je tends, je m'asseure que tiendrez tel langage. Je faisois mon compte de vous faire confesser que les femmes, pour la dexterité et industrieuse gentillesse d'esprit, ne doivent rien aux masles. Ayant gaigné ce point, j'avois belle barre pour vous, car pour les vertus il faut que les hommes leur quittent la partie. A la magnanimité, quoyque les masles ayent essayé privativement de se l'approprier, ils feroient tort au tout-puissant, si les femmes n'y trou-

voient place : quelle magnanime proüesse fut ce des dames palladiennes de dompter en guerre bien ordonnée le fier et cruel Hyarbas, en l'an du monde deux mil soixante huit : si rudement deployerent elles la roideur de leur force feminine à l'encontre de ce puissant Roy de Libye, qu'il n'eut rien plus hastif que de les requerir pour la paix, avec offre de très riches presens, pour hommages qu'elles avoient à ce coup acquis sur luy. La Royne Semiramis, trois cens deux ans après le deluge, prenant possession de la monarchie assyrienne, acquit et conquesta l'Ethiopie sous les plumes de sa colombe, et deffit ce grand et redouté Roy Staurobates. Les amazones Zénobie, Jeanne la pucelle et infinies autres ne feront-elles pas perdre la parole aux langues menteuses qui nieront que les femmes n'aient exploité maints faicts chevaleureux? J'en ay veu des exemples une infinité dans la Rose d'un mien bon seigneur qui se fait tort, et à nous aussi (ne luy desplaise) de ne faire courir assez tost ceste ample histoire des dames qu'il a emmoncelé d'un artifice merveilleux dans l'enclos de sa Rose.

NICOGENE. Autres fois j'ay eu l'heur de jetter ma veüe sur ceste piece qui est bien veritablement à priser, mais si je voyois qu'il flattast les imperfections des dames comme vous faites, je luy dissuaderois de la mettre en lumiere, et de ma part je suis asseuré que pour l'amour de moi il feroit quelque chose.

BONIFACE. On ne denie point aux femmes la douceur et clemence, mais la prudence; vous direz presque que ce n'est matiere qui tombe souz la chappe de leur cervelle. Où est l'histoire d'Abigai qui, par sa prevoiance, appaisa la colere de David qui avoit deliberé d'exterminer la maison de son mary? La Royne Clotilde servit de moien et pour ramener le Roy Clovis au chris-

tianisme, et pour le rapaiser du mal talent qu'il avoit à l'encontre du Bourguignon. Rome fut guarantie du malheur qui la menaçoit par le moien d'une femme. Cirus n'obtint la victoire contre Astiage que par la courageuse hardiesse des femmes qui, voyans la bataille fort esbranlée et leurs gens estre du nombre des coüards et fuïeurs, les recouvrent d'une telle allegresse que la victoire demeura à Cirus, au moïen de laquelle il fut créé premier Empereur de la Grece. Et pour recognoissance de ce, ordonna que chascun de ses successeurs donneroit à chascune femme du Roïaume une certaine pièce d'or monnoiée, à l'entrée qu'il feroit en ses villes et citez. De sorte que ceste ordonnance fut du depuis observée par le grand Alexandre en la première et seconde entrée qu'il fit es citez de l'Empire, et si d'abondant il ordonna qu'aux femmes qui seroient enceintes le jour de toute entrée de ville, le don meritoire de la piece d'or fust redoublé et de par luy presenté. Cesarée, Royne de Perse, n'attira elle pas son mary et ses subjects à la chrestienté? De mesme fit Theodelmia, fille du Roy de Bavière, à l'endroit des Lombards. La seule mère de Coriolan peut d'avantage pour affranchir Rome de la ruine qui luy estoit prochaine, que ne firent les efforts des Romains. La Royne Placide divertit son mary Atulphe, Roy des Perses, non seulement de mil extorsions et rapines, mit la paix entre l'Empereur Honorius et luy, mais aussi le garda par ses sages remonstrances de la deliberation qu'il avoit fait de ne laisser pierre sur pierre à Rome. L'Emperiere Theodora ne plioit elle pas à son gré son mary l'Empereur Justinian, qui, sur tous les autres, a emporté le prix pour les loix. Ah! que si son regne eust longtemps duré, elle eust bien mis ordre à tous les ravalemens qu'on fait au prejudice de la precellence des femmes. Je ne crois

point que l'on revoque en doute l'affection que les femmes ont porté à leurs marys, telle qu'aucunes, pour veoir que leur intégrité conjugale avoit esté par force faussée et pollüe, se sont elles mesmes occies comme Lucresse. Les autres estoient tellement conjoinctes à leurs maris, que la mort ne pouvoit les disjoindre. Vous voyez que la Royne Artemise, après la mort de son frere et mary Mausole, Roy de Carie, le fit brusler et elle mesme avala ses cendres, n'estimant qu'il y eust tombeau si digne, capable et suffisant pour enterrer son mary que son propre corps. La somptuosité du mausolée qu'elle fit bastir enfleroit de beaucoup ce discours, qui, pour son excellence, a esté ennombré entre les sept merveilles du monde. Quand Pauline, femme du sage et docte Seneque, sceut que Neron le cruel avoit fait mourir son mary et qu'il avoit esleu sa mort, se faisant inciser les veines, ne voulut pas seulement l'accompagner à la mort, mais encores en la mesme maniere de mourir, et, pour ce faire, se fit fendre les veines, comme auroit fait Seneque; de quoy adverty Neron, et cognoissant que telle chose procedoit d'un amour esmerveillable, la fit en grand diligence sauver du peril de la mort, car, estant quasi à la fin, il luy fit lier les veines et garder qu'elle ne se fist mourir. Au moïen de quoy la bonne dame vescut le reste de sa vie fort affligée et sans couleur, en signe de la bonne amitié et loyauté qu'elle avoit à son mary. La femme du Roy Admetus, pour sauver la vie à son loyal mary, se tua, ayant entendu la response de l'oracle qui disoit qu'il pourroit estre sauvé si l'un de ses plus grans et intimes amis mouroit pour luy. Julie, fille de Jules Cæsar, femme de Pompée, ayant veu la robe de son mary qu'on luy avoit apporté tout sanglante et rouge encore du sang d'un blessé, pensant que ce fust son mary qui

eut esté tué, elle auparavant que s'en enquerir au vray, et receut telle alteration et desplaisir qu'elle perdit le sentiment et enfanta une creature dont elle estoit enceinte, puis mourut incontinent. L'amour de la femme du comte Fernand Gonçales est encore fort notable, et pareillement le moyen par lequel elle deceut le Roy, car, elle demeurant prisonniere en habit d'homme, le mary s'enfuit et se sauva, estant vestu des habits de sa femme. Que direz vous de l'ardeur qui embrasa tellement le cœur de Portie, qu'elle n'eut point horreur de se forfaire à soy mesme, comme le lieutenant Garnier, de vostre pays, le descrit elegamment en ces vers qu'il fait reciter en sa tragedie Portie à la nourrice de Portie :

Quand la pauvre princesse
Eut entendu que Brute avecque la noblesse,
Qui combatoit pour luy d'un si louable cœur,
Avoit esté deffait, et qu'Antoine vainqueur
Luy renvoyoit son corps, qu'à grand solicitude
Il chercha longuement parmy la multitude ;
Après force regrets qu'elle fit sur sa mort,
Après qu'elle eut longtemps ploré son triste sort,
Retirée en sa chambre, entreprit, demy morte,
De borner ses langueurs par quelque briefve sorte :
Elle eut recours au fer pour s'employer le sein ;
Mais nous qui, l'advisans, accourusmes soudain,
uy ostasmes ce fer, et tout ce dont la rage
Beante après sa mort, luy pourroit faire outrage.
Mais ce fust bien en vain, car cognoissant que nous
La voulions destourner de suyvre son espous,
Nous monstra par effect que celle qui decrete
La mort en son esprit n'en peut estre distraite.
Elle pensa songearde et repensa pour lors
Comment elle pourroit des-animer son corps :
Puis ayant à part soy sa mort determinée,
Languissante, s'assied devers la cheminée,

Et ne voyant personne alentour du foyer
Qui sembla, soupçonneux, la vouloir espier,
Prend des charbons ardens, et d'un regard farouche
Guignant deçà delà, les enferme en sa bouche :
Les devale au gosier, puis se venans serrer,
Et la bouche et le nez de peur de respirer,
S'estoufa de ses mains, et tombant renversée,
Nous fit bien soupçonner qu'elle fut trespassée.
Nous accourons au bruit, et chascune de nous,
S'arrachant les cheveux, se martelant de coups,
Esleve un cry semblable à celuy qu'en Phrygie
Les corybantes font, celebrans leur orgie.
Lors que le mont Ida resonne de grands cris,
Qu'ilz heurtent par troupeaux troublez de leurs espris;
Ou semblable à celuy des matrones troyennes,
Lors que le feu rampoit aux tours dardaniennes,
Que leurs temples ardoient, et que leurs ennemis
Esgorgoient desloyaux leurs espous endormis.
Or, nous la redressons et plus mourantes qu'elle
Toutes nous l'accusons, nous l'appellons cruelle,
Nous luy tirons des dents quelque charbon de feu,
Nous luy tastons le sein qui sanglottoit un peu.
Une pasle froideur luy glaçoit le visage,
Qui de sa propre main nous donnoit tesmoignage,
Puis avec un souspir qu'elle poussa dehors,
Elle poussa la vie et l'ame de son corps.

D'autres ont esté tellement affectionnées à leurs maris, qu'elles ne les ont voulu mesme abandonner aux exploits guerriers. Vous avez Hipsicratée, Royne du Pont, si très tant celebrée pour le devoir et assistance qu'elle fist au Roy Mithridate son mary, sans onques l'abandonner. Nous avons eu des Roynes un assez bon nombre en ce Roiaume, qui ont esté si vertueuses qu'elles ont suivy leurs maris aux voiages loingtains et perilleux d'outre-mer, pour le secours des chrestiens qui estoient tourmentez en la terre saincte, comme fist la

Royne Berthe, lors que Philippes, premier du nom, fit le voiage. Quand Philippes Auguste en fit autant, aussi ne demeura en arriere la Royne Isabel, fille de Baudoin, conte de Hainaut, pour accompagner son mary : mesme Marguerite, fille de Raimond, conte de Provence, accompagna avec bon nombre de dames son espoux le Roy sainct Louis, taut en la Palestine qu'en Egipte, où ce bon Prince fut prins par les Barbares du païs, et plusieurs autres Roynes et Princesses qui en ont fait le semblable. Ces bonnes dames provoquoient les Rois et les Princes de leur sang pour prendre les armes plustost à l'encontre des infideles que contre les Rois chrestiens, leurs voisins et alliés. Le semblable ont fait plusieurs grandes dames de ce Roiaume, de celuy d'Angleterre et autres, qui par leurs vertus ont merité envers les Rois de les honnorer et privilegier, tant qu'il a esté en leur puissance, jusques à les authoriser et approuver les chartres royales par les seings et seaux des officiers de la maison du Roy. Et davantage, cela à eu quelquesfois lieu que les Rois ont fait souscrire aux Roynes leurs chartres, edicts et publications pour leur plus de force et de vertu, et n'y a pas longtemps qu'il s'en est trouvé en l'abaye de S. Denis, en France, quelques unes de Philippes I[er] et Louys le Gros, signées des Roynes Anne et Alix, leurs femmes. Les autres Rois ont voulu leurs chartres estre dattées par les années du regne des Roynes leurs femmes, comme permit Charles, cinquiesme du nom, dit le Sage, à Jeanne, sa femme, fille de Pierre, Duc de Bourbonnois, et Louys, surnommé le Jeune, à sa premiere femme, nommée Alienor, Duchesse d'Aquitaine, et Alix, sa troisiesme femme, fille de Thibauld, le grand Comte de Champaigne, qui voulut user de mesme privilege : autres ont porté telle reverence aux Roynes, tant leurs espouses que Roynes

meres, qu'ilz les ont fait seoir en leurs Parlemens et Estats près d'eux, au costé droict. Ainsi fit ce Roy Charles, surnommé le Sage, à la Royne Jeanne, en l'assemblée des trois Estats, qu'il tint en son Parlement à Paris, le neuf et unziesme de mai mil trois cent soixante neuf, et le Roy Henry, premier du nom, à Constance, sa mere, femme de Robert, et François, premier du nom, à Louise de Savoie, sa mere, en plain Palais à Paris, et aux Estats tenuz à la ville de Tours, et le Roy Charles neufviesme, en ses Parlemens et Estats, a tant honoré Catherine de Medicis, sa mere, qu'il a voulu qu'elle fust assise à sa dextre, à l'exemple de Salomon, qui fit apporter un siége pour sa mere, au costé droict. Elles ont aussi eu preeminence de tout temps de tenir Pairries et estre appellées en l'election et jugement des Pairs, et ont tenu tout tel degré de prerogative que les Pairs de France. Je ne veux aussi oublier à dire que les Roynes à leurs entrées ès villes du Roiaume peuvent faire delivrer des prisonniers aussi bien que les Rois et plaidoier par leur Procureur general aussi bien que faict le Roy par le sien. Ont eu aussi pour l'honneur de leur maison et service des grands Seigneurs, Officiers, comme avoient lès Roynes Anne et Claude de Bretaigne, Messire Jean de Rohan pour leur Grand-Maistre, le Seigneur Loïs de Hanguest, grand escuier, et celuy de Rieux Mareschal, le Seigneur de la Trimouille Admiral et Louis de la Bouvardiere, Grand-Veneur, le Seigneur d'Avaugour estoit Grand-Maistre de la Royne Anne, longtemps avant qu'elle mourust. Et par ce que l'on pourroit dire que c'estoient les grands offices du Duché de Bretaigne, je vous ameneray icy la Royne Ysabeau de Baviere, femme du Roy Charles sixiesme, qui, n'aiant terres en propre, avoit toutesfois un Grand-Maistre de son hostel, et Chancelier, autres que ceux du Roy, à

sçavoir Messire Pierre de Nyolles Chevalier, Maistre Robert de Mascon et Robert Carteau furent ses chanceliers en divers temps. Jeanne, femme du Roy Philippes le Long, avoit, l'an mil trois cens dix neuf, pour chancelier Messire Pierre Bertrand, Guillaume de la Rocheandry et Hugues de Barbason, ses Grands-Maîtres, les uns après les autres. Le Pape Clement donna special privilege que les terres des Roynes ne pourroient estre mises en interdict ecclesiastique sans le mandement expres du siege apostolique. Je prens plaisir de m'estendre icy, d'autant que le subject est beau, et qu'il sert à maintenir l'excellence des femmes, lesquelles quoy qu'en France ne soient comptées que pour un zero au gouvernement du Roiaume ; toutesfois quant le Roy meurt, laissant ses enfans jeunes et en bas aage, ou qu'il va hors du Roiaume, il laisse la Royne regente, comme il advint après la mort du Roy Louys huictiesme. N'avez vous pas veu une infinité d'autres vertueuses Roynes auparavant qui ont eu la Regence des Rois leurs fils, comme la Royne Blanche, mère de sainct Loys, Espagnole de nation, qui s'est si bien comportée à la minorité du Roy, son fils, malgré l'envie des Princes de France, que pour en avoir le gouvernement, prindrent les armes contre luy, aians pour chef Philippes, comte de Boloigne, oncle du Roy. Chascun a cogneu le devoir que fit Louyse de Savoye, Princesse de si gentil esprit et si bien entendue au maniement des affaires que le Roy son fils François, premier du nom, la laissoit Regente sur toute la France quand il entreprenoit quelques guerres lointaines. Que diray je de nostre derniere Regente, et qui de droict doit emporter la perle au dessus des autres, ma très honorée dame Catherine de Medicys, laquelle, sur toutes les Roynes et meres des Rois de France, s'est monstrée la

plus admirable en ses faits? laquelle, par ses vertus et bon conseil, a soigneusement eslevé trois de nos Rois, à sçavoir : François, second du nom, Charles neufviesme et le Roy Henry troisiesme, à present regnant, au beau milieu des tempestes qui ont tintamarré sur ce pauvre Roiaume. Il n'y a celuy qui ne sçache qu'elle fut esleüe par les Estats d'Orleans pour estre tutrice du Roy son fils et entretenement de ses edicts. Secondement a esté esleüe Regente l'an 1574.

NICOGENE. Vous nous en avez compté de belles, et si nous n'avions mis le nez sur les livres, vous nous en feriez acroire beaucoup; d'où avez vous pesché toute ceste grande letanie? Vous ne mettez que le blanc en veuë, et cachés le noir. Je ne veux m'amuser à vous respondre, ains vous renvoieray à un docteur juriste de Paris, qui parle bien à vos barrettes en un traicté qu'il a baptisé du nom de Franco-Gaule.

GINECOPHILE. Ne me parlez point de ce livre, autrement je vous diroie à vostre nez que vous estes querelleux. Je suis fasché qu'en aiez ouvert la bouche, parce que, comme veut *el proverbio, mures habent aures*, et si pour cela les murailles, encores qu'elles soient essorillées, ne laissent d'avoir des escoutes. Teste aux oignons, on pourroit dire que vous estes chose à quoy ne penses oncques.

ALPHONSE. Il semble que vous apprehendez la lice, seigneur Ginecophile, ou que soiez de bas or et que craigniez la touche. Vous voudriez donc, seigneur Nicogene, que je misse en estat Brunehaut et Fredegonde. Si vous m'y contraignez, il fauldra aussi, s'il vous plaist, que vous vous assujettissiez à mesme loy, et ainsi je vay culbuter les Royautés, parce qu'il y a eu plusieurs tyrans, ce qui seroit argumenter fort impertinemment et faire porter aux sages et gens de bien la peine qui est

deuë aux fols et bons garnemens. Encore doncques que Brunehaut et Fredegonde aient, par leurs folles entreprises, esmeu de merveilleuses tragedies en nostre France, faut il croire que toutes les autres Roynes ont fait de mesme? Nenny; ces faulses pieces estoient bastardes ou s'estoient abastardies de l'excellence qui estoit escheüe à leur sexe, et pourtant ne sont elles dignes d'estre enrollées avec celles qui ont demeuré en l'integrité de leur premiere seve. Et pource, reprenant mes premieres brisées, je vous prie considerer où tend ce long discours que j'ay fait des prerogatives dont on a honoré les Roynes de France, desquelles je fais tant plus de cas que je vois que la loy salique les forbannissoit de la Royauté, et toutesfois on vous apprend qu'un seul poinct leur a deffailly, à sçavoir le tiltre du Roy : car quant aux qualitez qui accompaignent la Majesté Royale, les Roynes y ont eu fort bonne part, voire que j'oseroie bien dire qu'encores que nous entendions parler de quelques Emperieres, et non point de Roynes en France, ce neantmoins nos Roynes ont de bien loin devancé ces grandes Augustes, qui n'avoient leurs officiers couchez en mesme estat que ceux des Empereurs. En après, où avons nous leu que les Empereurs missent leurs dattes du regne de leurs femmes, ainsi qu'ont faict nos Rois?

Nicogene. Et ainsi vous voyez que vous vous contraignez vous mesme d'extravaguer et quitter vostre premier dessein, pour nous donner preuve des perfections que voulez atacher aux femmes, vous vous estiez esgaré dans nos forests françoises, et avez brossé un si longtemps qu'avez perdu haleine.

Boniface. Non, non, je m'en vais en Calicut, où je vous apprend que selon que nous racontent Alvarez et Bartheme, le Roy estant mort et ayant des enfans

masles ou fils de ses freres, ce ne sont ny ses fils ny ses nepveux qui luy succedent, ains les fils des sœurs du Roy, si elles en ont, et sinon ceux qui luy sont plus proches de sang du costé des filles.

NICOGENE. Poursuivez et venez au nœud de la matiere, c'est pour autant que les Roynes sont depucelées par les Bramins (ausquels encores faut que le Roy paye grand chose pour tel et encornant exploits), et que le Roy estant absent, il y a tousjours des Bramins qui sont ses lieutenans de couche, et conversant ainsi avec les Roynes qu'avec leurs propres espouses En ce, sont les pauvres Calicutiens, grands sots, de se faire ainsi planter les cornes à leurs propres despens, si voyez vous que nature leur fait refuir la succession des enfans nez de telles commixtions illicites, et que les enfans des sœurs, comme asseurez du sang royal, sont ceux qui viennent à la couronne.

BONIFACE. A ce que je vois, vous vous acquerrez et ensaisinerez du tiltre de docteur subtil, et pourroie bien vous donner une gaye bricole; vous me pardonnerez, s'il vous plaist; j'ay bonne envie de poursuyvre plus avant ce discours, mais la prolixité m'en a desgousté; de fait si de fil en fil, je vouloie poursuyvre tout ce qui appartient au los des femmes, jamais ne seroit fait; le champ est si beau, large, ample et spacieux, que sur chascune particularité de leurs vertus, je pourroye en dresser un juste volume; mais j'ay crainte de vous tenir trop longuement et qu'il ne vous ennuie, et aussi qu'il me semble, seigneur Ginecòphile, que le temps vous dure de demeurer si longuement le cul sur la selle. Toutesfois, je vous prieray de me permettre, qu'encores je puisse adjouster un mot, pour couper chemin à toutes objections qu'on me sçauroit faire, d'autant que librement je confesse que l'on trouve qu'il y a plus d'im-

perfections aux femmes qu'il ne seroit à desirer, mais nous ne sommes point icy parfaicts.

NICOGENE. De guet à pend, seigneur Boniface, avez adjousté ce petit mot pour servir de refrain à la balade, asseuré qu'estiez qu'on vous donneroit aussitost au devant du nez de maintes demarches que les femmes ont fait, et icelles très lourdes, qui eussent tenuz tout le lustre de vostre preuve. Mais si n'estes vous pas encores eschapé, d'autant que pour une bouffée, je vous accorderay qu'il se trouve des femmes qui font merveilles, mais à la durée, et pour y assigner arrest, il n'en est nouvelles. Me l'accordez vous, seigneur Ginecophile?

GINECOPHILE. Si je vous passe ce poinct, je sçay bien que vous chanterez triomphe, et baillerez du balay aux femmes; moyennant que vous me promettiez ne vous en moquer, je ne feray pas grande difficulté de signer la carte blanche. A la longue, je vois bien que je m'enroüeroie comme vous voyez le pauvre Messire Alphonse, et pourroie (possible) succomber. Je vous quitte donc la victoire, mais je vous prie d'estimer que tout ainsi que l'on voit bien peu souvent que la femme faille par le bec, aussi, si je vouloie, je vous chiquaneroie prou, mais, au fonds, certainement il me faudroit confesser le debte. Si aviez sentence de condennation à l'encontre de vostre mere, seriez vous bien si desnaturé de la faire mettre à execution, mesmement quant elle seroit à son prejudice et toucheroit à son ravalement.

NICOGENE. He bien donc! Dieu soit loué que l'une de mes principales parties est appaisée, et que sans estre autrement tombé en pique, vous m'avez quitté la victoire : je ne fais pas d'estat d'en estre insolent, puisque je deschireroye la dignité de celle qui m'a autresfois tant chery et a souffert un million de travaux pour l'amour de moy. Vous pourrez bien vous vanter, et moy

aussy, que ceste maniere a esté bien pourmenée, et qu'il n'y a rivet de sillogisme *in Barbara* que n'aïez hanté pour essaier à boucher le trou de vos dames, mais il est si fort foulé qu'il n'y a piece qui puisse y tenir. Quant à moy, je sçavoie bien que tousjours viendriez à faire l'inclinabo, vous n'estes les premiers; vous avez Anacreon, qui, quoy qu'il fust bien assoté des femmes, a neantmoins lasché contre elle ceste ode, que j'ay ainsi trouvé traduicte, outre la version de R. du Belleau :

Nature a departy aux taureaux cornes dures,
Des ongles aux chevaux, des pieds legers trottans
Aux timides levraux, aux lyons ouvertures
Ravageuses des dents, sur les fleuves flottans
Le moyen de noüer aux poissons, et par aisles
Voltiger aux oyseaux; sage discretion
Aux masles, n'a pas sceu la donner aux femelles.
Que leur a elle donc donné pour portion?
Une beauté, servant de bouclier et deffence,
Dont on pouvoit le fer aisement surmonter
Et rebrouser du feu la chaude resistance :
Par ceste forme là on pouvoit tout domter.

Boniface. Et pourquoy mettez vous en butte ce vieil fol et maistre yvrongne d'Anacreon? Il estoit extasé de sagesse, alors qu'il chantoit ce langage : mais si je vouloie employer pour moy ce qu'il dit, je vous battroie de vos propres armes, et vous monstreroie que puis qu'une Laïs et autres courtisanes ont tenu sous leur commandement les plus grands philosophes qui fussent de leur temps, qu'on feroit tort aux femmes de ne les laisser commander aux masles, tout ainsi que l'homme maistrise l'ours et autre beste qu'il a en sa puissance.

Nicogene. Et ainsi tousjours ferez vous parade des inperfections feminines; cachez les, je vous prie, et

qu'on ne les voie jusques à ce que je les resveille. Si on les trouvoit en rue, est à craindre qu'on ne chargeast sur leur pietre friperie, et que quelques estalons escervelés ne vinssent à leur passer sur le ventre. J'ay, je vous promets, si grande compassion de leur misere, que j'ayme mieux leur conseiller, après le dessein du peintre Phydias, qu'elles se resserrent dans leur coquille, sans s'enguigner, non plus que fait la tortue.





MESLANGES POÉTIQUES

DU

SEIGNEUR DE CHOLIÈRES

DÉDIÉS A L'ŒIL D'ARIS.

SONNET A L'OEIL D'ARIS.

Belle, sur vostre front vous portez l'œil d'Aris,
Œil, qui de mes deux yeux esclaire la lumiere,
Œil plain de majesté, œil le berceau, la biere
Des sens que, par amour, l'œil d'Aris m'a ravis :

Œil, qui percez mon cœur, qui seulz de moy chevis,
Œil, qui rens à l'amour mon ame prisonniere;
Œil, qui, battant l'amour, fait mon ame guerriere,
Œil, qui fais, quand tu veux, que je meurs et je vis.

Œil, il est bien raison qu'à ce coup te salue,
Que, laschant mes amours, tes faits je mette en veüe :
Je n'ay suivy l'amour que pour ton amitié :

Si j'ay bien rencontré, ce te sera loüange,
Et s'il m'en a mal pris, trouvera on estrange
Que je tasche implorer en mes maux ta pitié?

SONNET AUX LISEURS.

C'estoit assez, liseurs, à moy de mon martire,
Ma peine, mes tourmens, mes sanglots douloureux,
Mes travaux, mes langueurs, mes ennuis amoureux,
M'avoient assez pressé, sans icy les redire.

Et quoy ! j'ouvre le pas à plusieurs de se rire
De moy d'avoir esté si très peu valeureux,
Qu'Amour m'ait esclavé en ses seps mal-heureux
Et qu'encor esperdu, j'ose mes maux descrire.

Liseurs, c'est un miroir de ma temerité,
Gardez que n'aheurtiez, vostre fragilité
Vous peut lascher : Amour, sans jamais dormir, veille.

Guerrez, retirez vous, voyez vous son brandon,
Ses flesches, son carquois, ce brave Cupidon,
Quoy qu'il m'ait assommé, encor' il me reveille.

SONNET I

OEil d'Aris, il me plaist imiter un Alcyde ;
Un Alcyde me plaist qui, plain de deité,
Se brusla pour gaigner une immortalité :
L'homme est sans cœur qui veut estre son homicide.

Le traict de vos beaux yeux qui sur les miens preside,
Alluma le brazier où je me suis jetté ;
Mais ma volonté propre a le bois aresté,
Et puis l'amour au ciel sur son aisle me guide.

Non, il ne m'a guidé, œil. tu me monte aux cieux :
Je ne suis point jalous qu'il soit entre les dieux,
Je veux mourir d'amour sans nulle autre esperance.

Car si mon feu m'avoit dans le ciel avancé,
Je tiendroie mes amours d'un grand heur balancé :
Il faut, pour bien aimer, aimer sans recompense.

II

N'est ce assez que je brule, et que l'extresme ardeur
Du feu qui me destruit, devient encor plus forte,
Sans qu'un vent de souspir, à chaque moment sorte,
Pour, en soufflant, accroistre et rasprir sa fureur?

Donq, vent impetueulx, donne treve à mon cœur,
Cesse jusques à tant que ma flame soit morte,
Et permets qu'à mes pleurs soit ouverte la porte
De mes yeux pour estaindre et noyer ma chaleur.

Helas! que je suis fol de penser avec l'eau
De mes larmes estaindre un amoureux flambeau !
Las! au milieu des flots sa bruslante pointure

Fit ardre l'estomac du prince de la mer;
Sus, sus! souspirs soufflez, faictes moy consommer :
Plus la douleur est grande, et moins longuement dure.

III

Amour, enfant du ciel, d'un desir curieux
Un jour pria les dieux de luy monstrer sa mere :
Lorsqu'il vist la vertu si tost il la revere,
La recogneust pour mere au seul traict de ses yeux.

Venus, qui voit cela, qu'un mespris furieux
Faict forcener au cœur de honte et de colere,
Son feu, son arc turquois et son aisle legere
Estaint, romp et arrache et les chasse des cieux.

Amour, se sousriant : Que me sert ce plumage?
Dit-il, car aussi bien je ne suis plus volage :
Mes traicts sont des regards eslancez chastement,

Pour mon ciel j'ay la court d'une Royne si belle,
Une eau vive me sert de flame et d'estincelle :
Si l'eau me sert de feu, que pers-je au changement?

IV

Œil d'Aris, dites moy s'il faut qu'aymant je vive :
Si j'ayme, je vois bien mon naufrage apresté,
Et voy tout aussi tost mon navire emporté
A la mercy des flots et du cours de l'eau vive.

Mais si je n'ayme point et s'il faut que je vive,
Libre de ce peril, c'est bien ma seureté;
Mais quand le temps est beau, serain et arresté,
Faut-il qu'un marinier demeure sur la rive?

Le conseil en est pris, belle, je veux aymer;
Mes desirs vous serez, mes forçats pour ramer,
Et mon cœur ce sera le navire qui flote.

Pour voile, mes desirs, je vous mets en avant,
Mais gardez vous, desirs, de prendre trop de vent :
Courons, puisque l'honneur sert icy de pilote.

V

Qu'on ne m'en parle point, il est trop malaisé,
Quand l'on sent quelque mal, que l'on puisse le taire;
De moy je sçay fort bien que je ne puis le faire,
Mon naturel n'est point si fin ny si rusé.

Je me sens tout en feu, je suis tout embrasé,
Et vous me conseillez que je face au contraire
Du discret, du glacé, mais pour me contrefaire,
Rendray-je, à vostre advis, mon mal plus appaisé ?

Enfin, je ne le puis, car celuy qui sçait feindre,
Aymant de n'aymer point, peut aussi se contraindre,
Et n'aymant rien du tout, faire bien du transi;

L'un et l'autre artifice en amour, ô maistresse!
Me desplaist; quant à moy, je n'y voy de finesse :
L'on feint amour tout un, tout un je suis aussi.

VI

J'ay engagé mon ame et ma perseverance,
Moy, mon cœur et ma foy, je pers ma volonté,
Mon esprit, ma raison, mon bien, ma liberté;
Et ma perte est le gain d'où vient ma recompance.

Je pansois mesnager une pauvre esperance,
Que je devois au mal dont je suis tourmenté;
Ce secours m'est encore à la fin emporté,
Et bref, je n'ay rien plus qu'à perdre patience.

A Dieu ma patience; il est vray que je suis
Si tres fort endurcy de porter mes ennuis,
Que mon bien mè deplaist et mon mal me contente.

OEil d'Aris, œil tout beau, helas! regardez moy,
Et me voyant, plaignez la mort que je reçoy :
Un seul traict de pitié vous peut rendre innocente.

VII

On dit que l'amitié sort d'une sympathie,
Qui passionne en nous esgalement les cœurs,
Qu'elle naist de l'accord et semblance des mœurs,
Fondement où sa force et grandeur est bastie.

Ainsi chasque element l'un à l'autre se lie,
Et de tout l'univers les changeantes humeurs,
Et de là vient qu'Amour brusle en moy ses ardeurs,
Qui font que, pour t'aymer, moy mesme je m'oublie.

Qui ne voudroit t'aymer, quand d'un tour de tes yeux,
Tu pourrois captiver le plus brave des dieux
Par les traicts descochez de ta plaisante face!

Mais autant que j'adore et prise ta beauté,
Ayme-moy et au loing chasse la cruauté :
Amour sans compagnon incontinant se passe.

VIII

Pour cognoistre les traicts d'une rare beauté
Je ne crois au miroir : de son cristal la glace
Ne peut representer le beau de vostre face
Si bien au vif que moy, par ses flesches dompté.

Mirez-vous dessus moy, qui avois resisté
Sy longtemps à l'Amour, mesprisant son audace;
Car vostre beau visage, autant tout autre efface
Que par mon feu d'amour tout autre est surmonté.

Tant plus un chesne est dur et ferme de racine,
Tant plus le vent espais qui d'alaine mutine,
L'esclate, rompt, abat, declare son pouvoir,

Tant plus une ville est par assaut imprenable,
Tant plus est le guerrier qui la prend redoutable,
Car l'effet de la force est tousjours le miroir.

IX

Et bien, j'en suis contant, je n'en veus pas parler,
Mais si je dis pourtant que ce sein est semblable
Aux roses et au lis, n'est-il pas veritable?
OEil d'Aris, on ne doit la veriter celler.

Si je sçavoye flatter, je voudroie l'appeler
De mille noms divers, pour le rendre admirable,
Et dirois que le ciel n'a rien de comparable.
Je ne veux, quant à moy, si hautement voler.

Je parle simplement quand une chose est belle,
Je dis sans desguiser que je la treuve telle :
Mes vers suivent mes yeux, non pour l'affection.

Un peintre qui pourtrait un malplaisant visage,
Il aide à la nature et farde son ouvrage,
Mais vostre naturel est la perfection.

X

Une flamme d'amour en mon ame est esprise,
Un penser importun à toute heure me suit,
Un desir me fait guerre, et ma raison s'enfuit,
J'ay tous desseins nouveaux et nouvelle entreprise.

Je sens je ne sçay quoy dont mon ame est surprise,
Ny d'où vient ny comment qui c'est qui me poursuit,
Si c'est amour, folie, erreur qui me conduit :

Quoy que ce soit enfin, j'ay perdu ma franchise.

Je pourrois esperer de ravoir ma santé,
Si je sçavois le mal dont je suis tourmenté,
Mais le mal est mortel d'une cause inconnue.

OEil d'Aris, tu me vois, mais sçay tu point comment
On nomme et on guerit mon douloureux tourment?
Fais-je comme Ixion, qui embrasse une nue?

XI

Que de plaisirs, que d'aises je reçoy
De mon penser, quand mon ame asservie
A ce penser se sent estre ravie:
Bref, mon penser, je t'ayme plus que moy.

Penser, tu es mon œil par qui je voy,
Tu es mon cœur et mon ame et ma vie,
Mon paradis, mon desir, mon envie;
Bref, mon penser, tu es moy, je suis toy.

Quand tu vas voir ma fonteine d'eau vive,
Que ne fais-tu du moins que je te suyve?
Prens tu plaisir de me voir tout transi?

Ou bien tu es sans foy, sans courtoisie,
Ou bien je n'ose aymer qu'en fantasie:
N'ayme on point mon œil d'Aris qu'ainsi?

XII

Non, non, je ne dors pas, mais Amour, qui se joue,
A fait un esvantail, et d'un vent gratieux,
Il esvente ma flame et me ferme les yeux:
Si cela est dormir, je dors, je vous l'avoüe.

Qui dort il ne voit rien, mais lors que le mien noüe
Dedans le dous sommeil, c'est lors que je voy mieux
Ce trait, ceste beauté, dont je suis envieux,
Car mon cœur fait alors ce que mon œil vous voüe.

Tous mes sens esperdus, retirez en mon cœur,
Et vaincus du brasier de si forte langueur,
Ramassent dedans luy le sujet de ma veüe.

OEil d'Aris, si mon œil n'a pouvoir d'endurer
Ce soleil trop ardant qui luy vient esclaïrer,
Il faut que le sommeil luy serve d'une nüe.

XIII

Amour bandoit son arc comme un croissant vouté,
Quand trop belle il te vit, et si tost qu'il t'eust veüe
Estonné, fut vaincu, sa raison fut perdüe,
Et luy qui dompte tout par ton œil fut dompté.

Joyeuse, tu sentis l'effort de sa beauté,
Et jettas dessus luy tant qu'il fuist sa veüe,
Plus leger que le vent qui dissipe la nue,
S'esvanouit en l'air de son vol emporté.

Davantage, en fuyant, sa trousse toute plaine
Luy tombe, tu vestis sa despouille hautaine
Sur l'espaule en trophé d'un tel dieu combattu,

Et de flesches d'amour maintenant fais la guerre
Aux hommes et aux dieux, Amour cependant erre,
Solitaire et honteux d'armes tout devestu.

XIV

Je puis tout et ne puis aller voir ma maistresse,
Maistresse de mon cœur qui me laisse et la suit,
Pour vivre auprès du sien soit de jour soit de nuit,
Renforçant mes desirs et le soing qui me presse.

Que ne sçay je imiter la force changeresse
Du pere Jupiter qui tant de formes prit,
Quand Amour à cacher sa deité l'aprit?
Que ne sçay-je les arts de Circ' enchanteresse?

Je me transformerois si bien que tous les jours
Je paistrois mon desir du fruict de mes amours,
Sans que l'œil envieux espiast ma presence.

Mes serviteurs ont l'heur que je ne puis avoir,
Je voudrois à leur bien eschanger mon pouvoir :
Ainsi pour trop pouvoir, je n'ay point de puissance.

XV

Moins de façon d'honneur et moins de majesté,
Moins de chastes desirs, de valeur et de grace,
Moins de dons en l'esprit, de beautez en la face,
Moins d'heur et de merite en si rare beauté.

Moins de port ressemblant une divinité,
Moins de sang genereux extrait de moindre race,
Moins de rares presens en une moindre place,
Moins d'amour et de foy et moins de loyauté.

Moins de faveurs du ciel, moins de dons admirables ;
Partout, en tout, sur tout heureux et favorables,
Moins de toute vertu en mil autres secondes.

Moins de perfection et moins d'heur en effet
Ne se devoient trouver en sujet si parfait
Pour asservir le cœur du plus grand Roy du monde.

XVI

Amour caché dedans tes yeux, Madame,
M'a delasché sa flesche d'or au cœur,

Telle qu'il est de ma raison vainqueur,
Mon sang bouillant au soulphre de sa flame.

Ce trait divin mon estomach entame
Si rudement, que je meurs de douleur,
Quand de te voir j'ay perdu le bonheur,
Et plus mon œil te voit, plus il s'affame.

Si douce ardeur bouillonne dans mes veines,
Que d'autre feu jamais ne seront plaines,
J'en jure l'eau non parjurable aux dieux.

Car mon amour d'autant toute autre efface,
Que le soleil tous les astres des cieux,
Et que les grands en amour je surpasse.

XVII

Me voulant acquitter d'une belle promesse,
Mandis Calliopé en Paphos, pour chercher
Amour, et le prier me vouloir decocher
Un sainct trait de fureur pour chanter ma maistresse.

Elle entra dans le temple et alors la prestresse,
Gardienne du lieu, luy respond : Cest archer
Qui sa trousse souloit à ces murs attacher,
N'habite plus ce temple, et seule icy me laisse.

Si tu veux le trouver, il t'en faut retourner;
Ce dieu veut desormais en France sejourner,
Pour tousjours y fonder sa demeure asseurée.

Il n'a plus soing d'autelz, de temples ny des cieux :
Il s'est allé cacher ès yeux de Calirée,
Blessant de ses regards les hommes et les dieux.

SONNET

A UNE DAMOISELLE DECEUE DE SES AMOURS.

XVIII

L'Amour par un long temps vous a eu engagée
En ses seps amoureux ; vous avez attisé
En vous les feux d'amour : tant vous a maistrisé
Qu'aimant vous avez creu qu'estiez aussi aimée.

Vous luy avez rendu vostre approche gaignée;
L'Amour a connillé, parfois un port frisé
A, comme vous pensiez, vostre amour desguisé,
Vostre mine d'amour est enfin esventée.

Je le sçay, niez vous? he! je vois imprimé
Dans vostre front l'amour par vostre sublimé :
Ne le pouvez changer, c'est vostre ame amoureuse

Qui anime l'amour, mais regardez la fin,
L'entrée et le milieu : pour bien jouer au fin,
Jettez hors du vaisseau vostre crasse escumeuse.

XIX

Vous avez donc aimé, il vous a fort aimée,
Mais n'avez bien aimé : car afin d'aimer bien
Il faut avec effect aimer, qu'il n'y ait rien
Qui traverse d'amour la droicte destinée.

Vous luy plaisez aussi, je croy qu'il vous agrée,
Mais on dit, ce n'est trop à un chascun le sien :
D'aimer ce qui ne peut par raison estre mien,
C'est aimer sans amour l'amoureuse Medée.

Vos coups, vos beaux projets, vos desseins, vos discours,
Demeurent eclipsez au milieu de leurs cours,
Et ne vous reste rien qu'un regret qui vous chasse

Hors de l'ame l'amour, l'amour ne peut loger
Avec un contre-amour: seroit appennager
Vostre amour de frayeurs, d'offres et de menace.

XX

Amour, à quel propos si fort mon cœur oppresse,
Tu me penses plus fort, helas ! que je ne suis ;
Au veiller, au sommeil, au repas, tu me suis :
De ton dard amoureux mon ame, Amour, tu blesse.

Ayes pitié de moy, debrise mes tristesses
Et repaistris mon cœur; ainsi vivre ne puis :
Je languis en douleurs, blemissant en ennuis,
Je sens mon cœur, amour, bourrelé de tristesses.

Ah ! je suis bien trompé, tu ne m'es qu'ennemy,
Qu'un rien, qu'un vain espoir, qu'un soulas à demy,
Qu'un coupe-gorge entier, qu'un suppost de martyre,

Qu'un regret que l'aigreur d'un dessein à venir,
Duquel par trop souvent le simple souvenir
De mon cœur amoureux toute l'humeur retire.

XXI

Belle, vous vous bandez contre vous, lors qu'aigrie
Contre moy, il vous plaist en rigueur eslever :
Auroie je en quelque poinct celle là peu grever
Que mon cœur dès longtemps a si très fort cherie ?

Non, vous vous imprimez la vanesque morie
Qui faict les indiscrets par trop souvent resver.
Ah ! si j'ay offensé, je suis prest de lever
Sur moy tout le fardeau au peril de ma vie.

Je vous requiers pardon, serez vous à pitié,
Si revesche tousjours qu'une saincte amitié
Ne fléchisse le cœur d'une belle maistresse.

Non, pour telle vous tiens qu'enfin vous jetterez
Sur moy l'œil de consort, et me delivrerez
Du lieu où Defaveur tient mon cœur en oppresse.

XXII

Rasant les flots d'amour, je veux la calamite,
Pour me monstrer le Nord, le Sud, et pour dresser
L'aiguille du compas, et me faire adresser
Au droict fil où, m'amour, vostre route m'invite.

L'aymant tire le fer, la durté je despite
D'un cœur tant soit selon, que ne fasse abbaisser
Au point de mon bonheur, s'il vous plaist me laisser
L'attire fer aymant qui riere vous habite.

Je l'ay, ah! je le vois, l'Azimuth de mon heur,
Mon Nord, qui, babatant la rose de mon cœur,
Girouette au midy ; sur tout donnez vous garde

D'aux, d'argent vif, qui font cest aymant reboucher,
Qui mon aiguille seul faict bouger sans toucher
Et, ravivant mon cœur, vous mesme vous mignarde.

XXIII

Si je vous veux loüer, la loüange, Louise,
Ne me peut deffaillir; en vous je ne vois rien
Qui ne sente son heur, sa faveur et son bien,
Le doux flair-attrayant, une saincte franchise.

Vostre esprit est si vif et vous si bien apprise
Qu'on diroit proprement, à voir vostre maintien,
Que quelque esprit d'en haut vous a quitté le sien,
Qu'il n'y a rien qu'un heur que vostre cœur maistrise.

Vous avez captivé sous vostre sainct pouvoir,
Loyse, maints esprits, et, à ce que puis voir,
Le mien vous possedez : je vous le mets en garde.

S'il vous plaist, le pouvez à jamais bien heurer,
Dès lors que le voudrez en ce lieu asseurer
Que sçavez et auquel dès longtemps il regarde.

XXIV

Une heure de tourmens, d'ennuis, d'espoir, d'attente,
Me dure dix mil ans à celuy qui attend ;
Le diray-je ? quelque heur, las ! il ennuye tant,
Encores qu'à toujours vous me fussiez presente.

Le soucy, le chagrin, la frayeur m'espouvante;
Je plains mon pauvre cœur qui peut estre pretend
Au lieu où son destin trop malheuré ne tend,
Et qui, n'exploitant rien, neantmoins se tourmente.

Si ne per-je point cœur ; car la longueur du temps
Aura bien le pouvoir de nous rendre contans,
Et me faire jouyr du fruict de l'esperance

En laquelle je vis ; le bien, le mal tenez
Qui m'avive, m'occit ; vous mesme me menez
A ma mort ou au but de ma seule allegeance.

XXV

Amour, pourquoy es-tu à mes destins contraire ?
Tu me fais à demy de mes souhaits joüir,
Tu me fais quelques fois en mon cœur esjouir,
Mais aussi tost mes yeux tu contrains me meffaire ;

M'equippes en mondain, me fais porter la haire,
Me presentes mon heur, soudain le fais fuir,
Me fais en mesme instant de celle mal ouyr
A qui je n'ay plaisir si ce n'est de complaire.

Oste la moy d'un coup si ne m'es ennemy,
Ou bien garde la moy, si tu veux m'estre amy,
Telle que je la veux et comme elle desire.

Quel tort t'a elle fait ? Tu m'as tant possedé ;
Me voudrois tu casser pour Louise Ludé,
Ou bien me retenir si longtemps en martyre ?

XXVI

Amour, si j'y ay rien je t'en dois redevance,
C'est de toy que la tiens ; te plains tu du devoir
Que sur moy as acquis ? voudrois tu recevoir
D'un qui ne tient ton bien quelque recognoissance ?

Je suis bien riere toy ; mais telle jouissance
Te peut elle sur moy quelque droict faire avoir ?
La piece n'est à toy, et si tu n'as pouvoir
De la m'indamniser contre toute puissance,

Ou bien si tu le peux tu te monstres, seigneur,
Ennemy de mon bien : à l'œil de mon honneur :
Livre moy, fay cesser l'ennuieuse poursuitte

Qu'on me faict ; lors verras que te recognoistray
Pour seigneur souverain, voire que j'accroistray
De maints bons serviteurs ton amoureuse suite.

XXVII

Pourquoy donc me gausser, testes mal burinées,
Pour celle que sçavez quand elle auroit mon cœur
Assujetty aux loix de son pouvoir vainqueur ?
En ce croiriez vous bien que vous fussiez fondées ?

L'interest y est-il ? Sur quoy estes fondées ?
Peut-estre avez vous peur du bris de mon honneur ?
Ou voulez avoir part plustost qu'elle à mon heur ?
Ou bien seules voulez que soyez caressées ?

Assez en a pour vous je dis d'affection,
D'amitié, de plaisir, de consolation,
Que si voulez tirer toute la couverture,

L'hyver est si prochain, qu'enfin vous treuverez
Que vous m'aurez perdu et que demeurerez
Pour avoir trop tiré sans vostre creature.

SONNET

SUR L'ESTAN.

XXVIII

Estan, je te benis, je prise ton assiete.
Je loue ton pourpris, le liman de ton bien,
Ton parterre me plaist que, si tu estois mien,
Je t'estimeroie plus que le mont doux d'Hymete.

Ta chaussée produict tout ce qu'un cœur souhaicte,
Pour la fecondité dans ton bassin n'as rien
Qu'on ne doive exalter; encores plus est tien
Ce que les plus contans d'un doux breuvage allaicte.

Le vignoble, le pré, les bois, les grands pasquiers,
Les sausayes, les fruicts de tes arbres fruictiers
Plançonnez à l'envy mesme de la nature,

M'ont ravy tellement que ne fais qu'admirer
Tes riches raritez ; devray-je desirer
Prendre par un long temps en toy ma nourriture ?

SONNET

POUR MONSTRER QUE SANS RAISON LES MIGNONS APPELLENT LEURS NYMPHES LEUR COEUR.

XXIX

Du nom de vostre cœur vous parés vos amies,
Lequel n'est point à vous dès que l'avez donné
Ou bien dès qu'à autruy l avez abandonné :
Vous faudroit despecer en plusieurs parts vos vies.

Il est individu, et meurt quand en parties
Son tout vous demembrez ; n'avez pas ordonné
De mourir en vivant? Ce cœur est moissonné,
Qui n'avive l'esprit de vos ames blesmies.

De vray, vous le pensez bien-heurer d'un honneur
De vos vies, livrant à elles le bonheur.
Ah! ne le sçauriez voir qu'en faces de cruelles.

Sinon, la larme à l'œil, vostre cœur vous voyez
Hors de vous ; pensez-vous qu'en cest estre soyez
Vivans? Non, vostre mort, vos vies sont en elles.

XXX

ADIEU A L'ESTAN.

Adieu l'Estan, adieu le comble du plaisir
Que pouvois souhaicter! adieu toutes liesses
Que là m'ont departy trois honnestes deesses!
Adieu le vray soulas de mon chaste desir !

Adieu l'une des trois! adieu, mon doux choisir !
Adieu, plaisans vergers où mes mornes destresses
Si souvent j'ay deceu! adieu, mes allegresses!
Adieu, mes pourmenoirs! adieu, mon vray loisir !

Adieu, nymphes des bois, des monts et des fontaines !
Adieu la guerison de mes maux et des peines !
Adieu, mon neuf printemps ! adieu, mon passe-temps !

Adieu, mes chers esbats ! adieu l'heur de ma muse !
Adieu, mon bel Estan, qu'ores plus ne m'amuse
Qu'à l'œil d'Avis sacré où dès longtemps je tens.

XXXI

SONNET

A L'ESGUILLETTE QUI LUY FUT DONNÉE PAR DAME MARIE D. T. S.
OCTOBRE 1584.

Je ne tiens point à peu le don d'une esguillette,
Je respecte encor plus celle qui l'a donné ;
Car sous ses trois couleurs le projet patronné
De mon heur, ah ! qu'à gré il faut qu'ores t'œillette.

Ma force, ma rondeur demeuroit imparfaicte
Sans l'air du verd printemps ; mon nouveau tendronné
Estoit, toût mal rassis, à ses sens addonné :
Or' le vois raffermy par le blanc qu'il souhaicte.

L'argent vif, l'eau, l'estain le rendront espuré,
Le feu, le fin pourpré le tiendront asseuré,
Luy, sous espoir d'avoir liesse en la verdure,

Au rouge cramoisy la vifve fermeté,
Par le blanc ou citrin la simple netteté,
De rouge, blanc et verd retiendra la parure.

XXXII

SONNET

POUR RESPONDRE AUX DESIRS DE N.

Je ne desire point la grandeur d'un empire,
Je ne recerche point les trop cerchez honneurs,
Je ne pourchasse point l'aureille des donneurs,
Je ne souhaite point la faveur d'un satyre

Je desire encor' moins la pompe de Porphyre,
Je recerche encor' moins des cours les blasonneurs,
Je souhaicte encor' moins nos fardés jargonneurs,
Je pourchasse encor' moins le flux du mal en pire.

Me suffit si je puis souhaicter, pourchasser,
Recercher, desirer cela qui peut passer;
L'empire, les honneurs, nos grands valemedire,

Le flux, les fins habits, qu'est-ce? c'est l'œil d'Avis,
Qui m'a, mon bel-accueil, seul mes souhaicts ravis :
Vous faictes que tousjours encor' plus je desire.

XXXIII

Si pour aymer on peut estre aymé d'une amie,
J'en veux aymer plusieurs : plus forte est l'amitié,
Tant plus y a d'amour; mais si tu n'as pitié,
Amour, des amoureux, elle m'est ennemie.

Je l'ayme, elle me hait, et si elle est marrie,
S'elle me voit aymer la part d'une moitié
Où elle n'a que voir : non, non, c'est mauvaistié
Qui la faict depister contre l'heur de ma vie.

Amour, je te suivray en despit de ses dens,
Si je puis, j'entreray : faut-il donner dedans
Un, deux ou trois efforts de cœur et de vistesse,

Çà! je me roidiray : pourra elle tenir
Encontre mes assaux? Non, je la vois venir
Faire joug pour enfin me combler de liesse.

XXXIV

Qu'as-tu, belle, gaigné d'avoir esté cruelle
A un loyal amant, qui, pour estre amoureux,
S'est pour l'amour de toy rendu très mal-heureux,
Faut-il que cruauté loge au cœur d'une belle?

Ha! tu ne l'es que trop, ma mignonne rebelle,
Je le veux, tu ne veux, et si pour estre heureux,
Je suis de ton grand heur, par raison, desireux,
Tu fuis ou tu me tiens trop long tems en cervelle.

Je m'en suis ennuié, par fois me suis remis,
Mais voyant tout à faict que tu m'avois demis
Du gré de tes faveurs, voicy que je renonce

Au droict des amoureux, et d'un forcé souspir
Je fais vœu, mais bien tost, ce monde deguerpir,
Et n'y retourner poinct mesmes à ta semonce.

XXXV

Cruelle, tu te pers, en me perdant ; ta perte,
Cruelle, te surcroist, à moy plus je ne suis,
Et tant mal advisé, qu'encores te poursuis,
Toy qui retiens l'esprit de ma vie en soufferte,

Tes sousris très long temps m'ont retenu en herte,
J'ay beau estre affronté : helas! encor' je suis
Le mal de mon mal-heur, tout haletant je cuis
Dans ta flamme l'humeur qui tenoit ma fleur verte.

Je veux penser à moy, tu m'as trop maltraicté,
Tu m'as de tes appasts, trop cruelle, allaicté;
Je veux, je veux changer ma nature amoureuse,

Sans quitter les liens, m'astraindre par mon vœu
A l'ordre des Chartreux : là si tu m'avois veu,
Cruelle, tu dirois ma vie trop heureuse.

XXXVI

J'ay mon vivre changé, je ne suis plus au monde,
L'Amour ne me peut plus en ses seps retenir;
Ores, libre je suis, mesme du souvenir
Des amoureux attraicts de la machine ronde.

Je le tiens enchartré avec sa tresse blonde,
Domté comme il le faut, sans qu'il puisse tenir
Son arc enamourant, je le feray venir
Au poinct où il perdra sa ressource feconde;

Je le vous vay matter de tant et tant d'ennuis,
Que se voyant presser tant de jours que de nuits,
De jeusner, de veiller, de ma poignante haire,

Il sera, malgré lui, contrainct mon cœur quitter,
Et arrière de moy pour après habiter:
Amour ne se plaist point d'une mauvaise cher.

XXXVII

Je suis, je le sçay bien, en ceste solitude,
Esclave tout autant que lorsque j'estois pris
Es amoureux liens de la belle Cypris:
Le vœu comme l'amour me tient en servitude.

Mais amour me tenoit trop en solicitude
D'aimer ce dont après j'estois souvent repris,

Voire plus que tousjours à mon dam j'ay appris
Que lorsque j'ay aymé, vaine estoit mon estude;

Et neantmoins captif, je me mesloie d'aymer,
Je puis avec proffit, or' mes travaux semer,
J'ayme celuy qui veut recognoistre ma peine,

Et lequel prend en gré les tourmens rigoureux
Esquels me suis submis lors j'estoie langoureux :
Je respire or' mon Dieu, au frais de ta fonteine.

XXXVIIII

Non, non, je veux aimer, mon ame est amoureuse,
Mais de l'amour divin seul digne d'estre aymé;
Mon Dieu est mon amour, mon cœur est parsemé
De vrais amours, non pas de Venus fabuleuse.

Fy ! fy ! de tels amours, que l'onde d'Acheruse
Les engoulphre au mal-heur, que l'amour soit blasmé
Qui n'est du sainct amour comme il faut estimé :
L'amour de l'amoureux rend l'ame très heureuse.

Cest amour est divin, pour objet il a Dieu,
Son amour pour sujet et l'univers pour lieu;
Le monde et les mondains sont les mesches aymeés

De cest aymant amour : ainsi donc j'aymeray
L'amour, l'aymé, l'aymant, et puis je beniray
En l'amour l'animant les ames animées.

XXXIX

A SA MARRINE, J. M.

SONNET.

Vous estes, je le veux avec vous, ma marrine,
Mon nom m'avez donné, vostre filleul seray,

D'autre le grand amy, mais surtout j'aymeray
L'œil d'Avis qui mes sens de long temps illumine.

Donc, ma marrine, venez, soyez moy ma Lucine,
Accourez, accourez, autrement lascheray
Mon petit esveillé, las ! je le poseray :
Je sens que dedans moy droict vers vous il chemine.

Hé ! c'est vostre filleul, le voudriez renier?
Non, non, il ne faudroit plus en vous se fier;
Vous ne l'avez tenu sur les fonts, mais il porte

Le nom qu'il a de vous, quand le voudrez tenir,
Il est prest à tous coups près de vous revenir,
Mais qu'il soit asseuré qu'ouverte soit la porte.

XLI

Pasleur, blesme pasleur, je t'ay par droict haye,
Je te hais et hayray, tu m'as si tost deceu
Que plustost dans mon cœur je ne t'ay pas conceu,
Que tu es hors de moy soudainement ravie.

Pasleur, tu n'as en toy quelque forme de vie,
Tu me sembles un corps qui a un corps receu
De la mort, très-heureux qu'à tems j'ay apperceu,
Pasleur, que tu estois en mon endroict pallie.

Pasleur, lasche pasleur, qu'un regret a produit,
Tu as premièrement ta maistresse seduit,
Et, pasleur, tu voulois m'oppresser en la presse.

Pasleur, je suis encor en ma nouvelle fleur,
Quoyque, pasle pour toy, je garde la pasleur :
Nous vivons pour un mieux quelquesfois en destresse.

XLII

Belle, si j'ay aymé, s'il faut que je vous ayme,
Si je veux obeir à l'amour pour aymer,
Vous ne devriez sur moy les rigueurs animer
De ceste cruauté qui fait tort à vous mesme.

La pitié, la douceur, la bonté, quoy qu'extreme,
Pour telle vous feront en tout temps estimer,
Qu'estre devez vouloir : il faut, il faut semer
Avant qu'avoir les fruits d'une faveur supreme.

Vous avez, vous pouvez plus que ne puis penser;
Helas, que ferez-vous ? Pour un simple offenser
Qu'aurez fait à amour, vous serez des-aimée.

Comme sur un felon sur vous on criera :
Amour, que ne mens-je ? de vous se vangera,
Si ceux là vous n'aimez de qui estes aimée.

XLIII

Çà ! belle, vous voilà maintenant condamnée,
Et si ne pouvez plus par après decliner :
Je ne veux vos moyens par procez vous miner,
Le deu recognoissez, vous estes acquitée.

Aimez les vrais amans, et dedans ceste allée,
Devant l'autel d'amour venez vous encliner,
L'offrande recevez et pour vous affiner
La charge supportez qui vous sera donnée ?

Ce sont les seaux d'amour, desquels disposerez,
Et donc, avec plaisir, du gain retirerez.
Quoy donc ! refusez vous d'obeir à justice ?

D'honneur, le gain, l'amour, le soulas, le plaisir
Vous en demoureroit, et à moy le desir
De vous rendre à tousjours mon très humble service.

XLIV

Amans, ne vous jettez si fort après les belles,
Si n'en voulez avoir pour pris la cruauté,
Sans fruit le plus souvent une desloyauté,
Un desdain, un despit, des peines immortelles.

Mais à quoy tendrez vous? aux harpies isnesles
Qui vous rapineront l'heur, le bien, la beauté,
Dont serez esmaillez; puis d'une nouveauté
Elles vous repaistront de vos yeux les prunelles.

Qu'est ce que la beauté? rien, sinon une fleur
Qui, naissant, perd son teint, sa nayfve couleur,
Qui enduit un curin du vermeil d'une rose,

Mais qui n'a au dedans qu'une pasle laideur,
Qui les desembellit, les ternit; tiède ardeur,
Tu m'as jà plus cousté, ah! que dire je n'ose.

XLV

Qui, sans toucher, reçoit d'une touche la touche,
Ou bien qui, sans toucher, peut la touche toucher,
Pourra elle, en touchant, la bouche reboucher
De celle qui au cœur n'a rien moins qu'en la bouche?

Qui, avant que l'hymen eust favory sa couche,
S'est laissé attoucher au gespide nocher,
Qui plustost a senty son follastre accoucher,
Que le S. choc nocier de la nuict à my louche.

Haut le bois, vous pourriez ou la touche ou le chien
D'aventure toucher, c'est mal juger du bien,
Quand un esprit jaloux, corrompu, impudique,

Veut à son aulne aulner l'œil, le maintien, le port,
Qui surtout est vefvé du cupidique sort,
Qui la touche a touché dès long temps de sa pique.

XLVI

Je suis contrainct, Colet, de pleurer ma colère,
Où, te perdant, suis mis, Colet à quatre lais,
Colet fresle, mignard, Colet de mes relais,
Colet que j'ay porté pour maint honneur te faire.

O plus que beau Colet, où t'es tu peu distraire?
N'estois bien avec moy? Jamais mon Rabelais
A son Pantagruel ne donna tels delais,
Que de regrets pour toy il me faut contrefaire.

Es tu perdu, Colet? Nenny, tu as changé
De maistre seulement; tu es ores vangé
De ceux qui t'ennuioient. Adieu, Colet honeste,

Adieu, gentil Colet! adieu, Colet mignon!
Adieu, Colet! plus prin que la peau d'un oignon,
Adieu, brave Colet! entoure une autre teste.

XLVII

Dieu te gard', mon Colet et ma verte esguillette;
Colet que j'ay desjà regretté ce matin,
Mon mignon, mon Colet, le present de Catin,
Colet fin, Colet beau, fait d'une main douillette.

Car quoyque tu ne sois pas nostre sœur Colette,
Mon Colet colletté, ta bande de satin
M'agrée grandement et plus qu'à Collatin
Lucrece ne faisoit, Colet ça que t'œillette.

Colet, je t'ayme tant, que si quelque folet
T'eust pris, je lui prestois, cher Colet, le colet,
Non point pour luy donner une feinte accollade;

Je l'alloye tout d'un coup, Colet blanc, decoler.
Et puis après sur luy un gros colet coler,
Pour me decolerer et vanger sa bravade.

TROIS SONNETS

D'UNE DAMOISELLE ESPLOREE D'AMOUR POUR LA NON-JOUISSANCE.

XLVIII

Las! que me sert que si parfaictement
J'honnore et quiers, j'ayme et tousjours reclame
Un seul objet, idée de mon ame,
Celuy je dis que sers tant loyaument?

Pourquoy faut il qu'en aymant folement,
J'ay pour loyer l'absence, qui en pasme
Tient si long temps mon cœur, qu'enfin l'entame
Un desespoir qui me tient en tourment?

O cœur ingrat, cœur malin plein de ruse,
Cœur endurci qui tant me rend confuse,
Cœur qui se plaist à contrister mon cœur;

A me ravir l'heur de mon esperance,
Si ne pourras tu par ta longue absence
Vaincre la foy que tiens à mon honneur?

XLIX

Vaincre la foy que tiens à mon honneur
Pouvoir n'aura ta meschante cautelle,
Et maugré toy je luy seroy fidelle
De corps, d'effet, de pensée et de cœur.

Comme à celuy qui m'aide à donner heur,
C'est luy que seul à mon secours j'appelle

Pour m'alleger, Erynnis trop cruelle,
Du grief tourment qui me tient en langueur.

C'est luy qui bien cognoistra ta feintise
Et le mal-heur où tu m'as jà submise
Et me don'ra bientost contentement;

Mais, haste toy, amy, il en est heure
Et ne crois pas que de douleur ne meure
Si ton retour je ne sens briefvement.

L

C'est un grand cas que je ne vous puis voir,
Sans acheter si cher vostre venue,
Et que premier que j'aye telle veue,
J'ay mille peurs ne la pouvant avoir.

Est ce l'amour qui en ce faict devoir,
Ou bien si c'est fortune depourveue
Qui ces regrets me donne pour repeue,
Pour apres m'esclaver sous son fascheux pouvoir?

Je croy que non; ce n'est ce qui me nuit,
Ne qui confit de pleurs et mon jour et ma nuit;
Amour, tu és celuy qui causes mon martire,

Et qui me tiens tousjours en ennuy dans le cœur,
Pour n'avoir le retour du guide de mon heur
Si tost que dès longtemps Dieu le sçait je desire.

LI

Heureux qui peut fleurer la fleur espanouie
Dans le sein du seillon d'heur tout fleurdelisé,
De graces esmaillé, de maintien courtisé,
De maints sacrez bouquets, ô Lucrece, enrichie.

Mais cinq cens mille fois en serez vous marrie
Celuy est du destin bien plus favorisé,
Qui a, pour s'ombrager, à ces fueilles visé
Du surgeon feuilleret, que remettes envie ;

Puisque sur leur fraischeur il n'y aura journée
Qu'il ne puisse à souhaict choisir la fleur sucrée,
L'eslite des vertus de la pudicité ;

Bien autre que ne fut celle tant renommée
Des Romains sous ton nom, Lucrece, qui fenée
Par mort, encor vivras en immortalité.

LII

Je veux qu'un credencier, pour dresser sa tablée,
D'un mets appetissant de salade ait presté
Un, deux ou trois paniers d'herbes, ce n'a esté
Que du bloc ait voulu en faire la meslée ;

Vous luy verrez choisir de l'herbe pommelèe
L'œil, le cœur, le tendron, le brout embouquetté,
Aux graces un banquet donner j'ay apresté,
Si je puis seulement choisir la fleur sucrée.

Elle seule me plaist, les autres je despite ;
Puis qu'aucune n'y a que de gré ne luy quitte
Le lis fleury d'honneur : le froid ou les chaleurs

Ne sçauroient aborder, ma Lucrece, le giste.
De vos fueilles et fleurs pourtant estes l'eslite,
Le tendron, l'œil, le cœur et le brout de mes fleurs

DISCOURS

SUR LA DESCONVENUE DE LUCRECE ROMAINE, ET RAPPORT D'ICELLE AVEC UNE PARISIENNE DU MÊME NOM.

LIII

Cesse, Romain, de priser ta Lucrece,
Une autre faut de lis blanc couronner;
C'est celle là que je vois fleuronner
Dedans Paris, et si ton los me blesse.

Pourtant encor que sa chaste hardiesse,
J'admire fort, de les parangonner
Ensemblement ou tascher entonner
La gloire d'elles deux, ce te seroit simplesse;

Si dans Paris a peu germer l'eslite
Des douces fleurs qui par honneur merite
Ce lieu plus haut de la pudicité,

He! qui sera qui à droit s'en irrite?
Le faible au fort tousjours la place quitte,
Et tout humain à la divinité.

LIV

Las! qui eust resisté à la terrible opresse
De Tarquin, qui faisoit son pouvoir bourdonner,
A mille laschetez, il faisoit frissonner,
De peur les refusans s'accoupler à sa laisse.

Comment donc eusses peu te rendre vainqueresse,
Lucrece, que celuy qui pouvoit estonner
Les Romains? ah! l'ingrat, il vouloit guerdonner
Ainsi ton Collatin qui luy faisoit caresse.

Ce fut, las! du banquet la semonce maudite
Que fit ton cher espoux à luy et à sa suitte,
Qui à un tel forfait ah! l'a solicité.

Banquet tout mal-heuré, cinq cens fois te despite,
Tu as la lascheté des Romains mis en fuite,
Et Lucrece à la mort trop tost precipité.

LV

Doncques, il faut que le Romain confesse
Qu'un fier Tarquin a bien sceu mignonner,
Et de l'honneur de los defleuronner
Au corps madré de sa chaste deesse.

Par consequent, qu'il faut qu'elle s'abaisse
A celle là qui pourroit seillonner
Toutes les mers, la terre environner,
Sans rencontrer qui d'aucun mal la presse.

C'est son destin heuré lequel ce mal evite,
Qui rompt, qui ard, qui brise, qui despite
Tous les haineux de sa prospérité;

Qui la voilant de ses fueilles l'invite
Au bien, duquel elle entend qu'elle herite
En joye, en paix et en felicité.

LVI

Prevost Tricipitin, je pleure ta Lucresse;
La tienne, Collatin, pourquoy vous est osté
A vous trois par Tarquin, le printemps et l'esté:
En l'hyver je vous vois tremblotter de detresse.

L'automne nous retient au creux caveau d'oppresse;
Venges! non, non! je vois sous tes plis apresté,

Lucresse, le vangeur de ta pudicité,
Le glaive, dont t'occir doit ta main vengeresse.

Helas ! tu ne sçaurois la breche reparer;
L'effort a jà passé : le coup voudrois parer
Après que dans le cœur tu te sens transpercée.

Pour cela, j'ay erré, te voulant comparer
A celle que ne puis, sans du vray m'esgarer,
Qu'avec honneur entier offrir à ma pensée.

LVII

Je ne veux pas ternir les divines merveilles,
O Pindare et Platon, de l'eloquent sçavoir
Qu'à vous deux le destin heureux vous fit avoir
Sur vos levres nichant les porte-miel abeilles.

Ny du mont Hymetus les delicates teilles,
Ny les sucrées fleurs de l'attique terroir,
Encor' que dans ces vers je veuille faire voir
Des fueilles et des fleurs l'eslite nompareille.

Qui Pindare, Platon, Hymete surpasser
Doit bien, puisqu'on pouvoit les abeilles chasser
Des levres de ces deux, les fleurs au mont Hymete.

N'estoit qu'en certain temps jamais ne peut passer
La fleur que vous portez, qu'on me voye lasser
De la vie le cours qu'à longtemps vous souhaite.

LVIII

Madame, excusez moy si je me suis mespris,
N'avoir en mes sonnets distingué les Lucresses;
Ma faute recognois, mes larmes vengeresses
Seront de ce que j'ay peut estre trop malpris.

He bien, m'excuserez, premier me suis repris ;
Je seroye bien marry que mes gayes jeunesses
Eussent en rieu flestry vos fleurs ; les dieux deesses,
Ont esté comme moy quelques fois bien surpris.

Je sçay bien que Tarquin par dol, effort, menace,
Honnit la chasteté : cest article je passe
Au raport de vous deux, de mon consentement.

Ne sera, ce seroit dedans mesme liasse
Enlacer du printemps les fleurs avec la glace
De l'hyver herissé trop indiscretement.

LIX

Sonnet, si as pouvoir, il faut que tu fleuronnes
La fleur des douces fleurs ; d'y mettre du soucy
Très bien te le deffens : ce n'est en ce temps cy
Qu'il faut jaunir son chef de ces pasles couronnes.

Trois roses, trois œillets peut estre si luy donnes,
Plaisir tu luy feras ; mais regardes aussi
Qu'au lieu que veux m'ombrer souz ses plis de mercy,
A dix mille rigueurs mes faveurs n'abandonnes.

Si me crois, luy pourras d'humble cœur presenter
Au nom d'un qu'elle sçait ailleurs point n'arpenter
Qu'à l'honneur de son nom le très humble service.

Que si comme c'est peu, ne peus la contanter
De ses sucrées fleurs voudrois tu l'attenter ?
Le fleuron dresseras du sacré sacrifice.

LX

L'écho, dont vous parloit ma derniere missive,
Et ce prudent advis, que vous m'avez donné

Bien d'un autre sujet que n'avoye ordonné,
Et qui d'un saint espoir tous mes esprits avive.

Ores sens rezeler à mon aureille vive
De vostre voix le son si tres doux fredonné
Qu'on diroit que je suis du tout environné
De cornets resonans l'echo de ma missive.

Hé! il me semble ouïr quelques fois degoiser
A coup cinq cens oiseaux, afin d'aprivoiser
Le solitaire echo par leur désert ramage.

Comme si l'on devoit en valées ou mons,
Baricaves, forests enserrer nos deux sons,
Qui, je croy, ne sont qu'un en un simple passage.

LXI

Tournez, virez le nom de vostre serviteur,
Mistere trouverez, car à Diane ou ange
Le verrez consacré sans que rien il se change,
Ny son corps, ny son nom, encores moins son cœur.

La Diane serez, et quoy qu'à contre-cœur
La chasse vous eussiez des loups et beste estrange,
Au cerf vous chasserez qui pour sortir de fange,
A vous se rangera pour son refuge seur.

Lors l'ange luy serez de la bonne nouvelle
Qu'il attend de cest heur, lequel tenez sous l'aisle
De vos sainctes faveurs ; la douce sucree fleur

Dont vostre nom vous fait l'eslire, trop decire
Et de miel fournira sa sifil, vous plaist dire,
Que Diane serez et l'ange de mon cœur.

LXII

A tort me fascheroye de vous, chaste Louise,
De ce que dans les plis de vostre sainct pouvoir
Avez serrez mon cœur, las! ou pourroie-je avoir
Ailleurs qu'en vous servant, ma dame, ma franchise?

L'empire de vos loix à cruauté ne vise,
Ains se plaist quand il peut par douceur esmouvoir
Ses sujets au bon-heur que veux faire sçavoir
A chacun que portes sur le chef pour devise.

Pourquoy me plaindroye de me voir commandé
Par le bel œil d'Avis? mon estat amendé
Est bien de beaucoup plus que si j'avoye puissance

Sur autrui, je pourroie, d'un noir charme bandé,
M'esgarer du bon-heur que j'ay tant demandé,
Duquel, me commandant, me donnez jouissance.

LXIII

Vous voulez à ce coup vostre nouvelle foire;
Je le veux, vous l'aurez, si vous voulez l'avoir;
Belle, quand vous voudrez mon present recevoir,
Me refuserez-vous? las! je ne puis le croire.

Vous avez, je le sçay, trop heureuse memoire
Pour m'oublier si tost, à ce que je puis voir,
Desjà me l'accordez, çà! je vay concevoir
Un fruict qui s'esclorra au fons de l'escritoire.

Tenez, c'est un sonnet, vous peut il agreer?
Il sonne sourdement : vous pouvez suppleer
Ses deffaux, luy donner et la grace et l'adresse

Que pourrez desirer, ainsy ces presens miens
Vostre foire seront et le fruit de vos biens,
Encor faut il un jour se tirer de tristesse.

LXIV

Tandis qu'auray l'Amour pour guidon de mon ame,
Je ne fais point estat que je puisse où je tends
Surgir, car contre moy je vois bandé le tems
Qui devroit bien heurer la vogue de ma rame.

Si je chasse vers sud au nort nort est ma dame,
Vous vous retirerez; si la bonace attends,
Vous vous enfelonnez; si ailleurs je pretends,
Soudain mon cœur se vient deffailler en un pasme.

Je vois très bien le nort, les guides je cognois,
Et qui plus est encor la route recognois
Qu'autrefois j'ay tenu, mais quoy ! ma calamite

Perd à coup sa vigueur : je voudroie bien jetter
La faute dessus vous et vous faire gouster
Quelque peu du regret qui mon cœur debilite.

LXV

J'ay tort, puisque l'aymant tant seulement attire
Le fer ou bien l'acier, le rhumb de vostre nort
Me pourra bien mener à quelque meilleur port
Que cil ou le compas de nos mariniers tire.

Ne faut donc s'esbahir si mon aymant ne mire
Tout droict à vostre nort; he! me ferois je fort
De luy faire attirer par sa vertu vostre or?
L'acier ny moins le fer riere vous ne retire.

J'ay le compas de vous; son aiguille frotter,
S'il vous plaist, de l'humeur que gardez, las! oster,
Vous pourrez ce qui faict qu'il ne peut sous la rose

Fretiller à plaisir, seray-je refusé
De ce que vous avez où j'ay longtemps visé
Et que crainte de pis, plus esventer je n'ose.

PHANTASIE

SUR LE PETIT ENFANT.

Je ne suis point resveillé
Que je vois appareillé
L'archer tirant à mon ame;
Son dard qui d'amour m'enflamme.

Faut qu'il soit envenimé,
Puisqu'il a examiné
Au premier coup de sa touche,
Mon cœur, mes yeux et ma bouche.

A moi, las! plus je ne suis
De mal-heur, celle je suis
Qui m'a causé ce martyre
Qui ma vie hors de moy tire.

Ah! au lieu de me guerir,
M'amour taschez à tarir
L'humeur qui maintient en ma vie
Le cœur que je vous dedie.

Contre vous vous vous bandez,
Alors que vous vous rendez
Contre l'ame à vous vouée
Si fascheuse et despitée.

He! ceste rigueur ployez,
Faut que cy après soyez

Celle qui l'ame ravive
Qu'Amour a tenu captive.

PHANTASIE

SUR MA MERE JE NE PUIS.

Autresfois j'ay destiné
Quitter d'Amour le service;
Car un cœur est tout miné,
Lequel luy fait sacrifice.

Si souvent voyez changer
La couleur aux cupidiques;
Rougir, transir, se ranger
Sur eux leurs volages piques.

Ah! c'est le brandon d'amour,
Lequel ensouphre leur ame,
Les poursuyvant nuict et jour
Sous le replis de leur dame.

Je le sens trop frètiller
Près de moy, je le confesse
Contre moy faict dessiller
Les yeux drus de ma maistresse.

Si bien m'a esberlué
Que tous les rais de ma veüe
Par ces sursauts a mué
En l'espesseur d'une nue.

Si qu'il me faict tastonner
Maintes fois future la guide
D'Amour, outre luy donner
Le glaive qui m'homicide.

Et ainsi meurtrier je suis
De mon cœur et de ma vie;
Quand, tout aveuglé, je suis
Le guidon de ma folie.

Amour, si seul m'avois pris
Mon malheur seroit bien moindre,
Mais trop d'autres sont espris
De l'ardeur que sens m'espoindre.

S'ils se vouloient tous liguer
Avec moy, nostre revolte
Ailleurs le feroit briguer
Autres mignons de la volte.

QUADRAIN.

Si c'est temps d'enfiler, trop mal enfilotée
D'un fil enfilassé, en filant peu filé;
Pourquoy ne fileras, non enfilée fille
Sans filer tu voudrois bien tost estre enfilée.

DEUX SONNETS

SUR LA PERTE DE DEUX CHIENS, L'UN NOMMÉ RUBIS, L'AUTRE MALICE.

LXVI

Que vous sert regretter la perte de Malice?
Vos larmes ne pourront la faire revenir;
Vous l'entendez crier? Non, c'est un souvenir,
Pensez vous bien qu'icy encor elle glapisse?

Non, non, elle a trop loin franchy outre la lice;
Ores, elle se faict entre les bras tenir
D'une qui quelque jour vous pourra bien benir,
De ce qu'avez esté de Malice nourrice.

C'est or' que vostre chat, Oriane, et Rubis
Sont en paix, le vieillot n'est rien qu'une brebis,
Despité toutesfois qu'on luy tonde la laine.

Malice se jettoit à tous coups aux abbois;
Oriane et le chat avoient bien l'œil au bois,
Mais le pauvre Rubis ne vivotoit qu'en peine.

LXVII

Et pour pauvre Rubis, maistre chat, Oriane
Chantez, amusez-vous, vivez or' à plaisir;
La Malice n'est plus, vous avez le loisir
De vuider quand voudrez vostre friande manne.

Elle vous triomphoit plus que n'eust faict Diane,
Trotignant à demy, elle vouloit choisir
Les plus friands morceaux et sur vous tout saisir
De ses ergots crochus comme l'arpie prophane.

Elle s'est esgarée, plus on ne la verra,
Ses abbois transperçans vostre aureille n'oira,
Et vous qui vous plaisiez à luy faire service,

Cessez de la pleurer, ne soyez envieux
D'estre encor' rechargé d'un soucy ennuieux,
Et qu'avez vous perdu qu'une vraye malice?

DEUX SONNETS

SUR UN HAZARD DE LA VIE QUI ADVINT A L'AUTHEUR.

LXVIII

Fureur je t'ay hay, fureur du populaire,
Je t'ay tant redouté, j'avoie j'avoie appris,
Que tu es sans raison, que l'air de tes espris
N'est rien qu'un tourbillon de ce qui te peut plaire.

Fureur, tu as poussé les tiens à me mesfaire
Sans subject, mais à moy qui n'ay en rien mespris,
Qui oncques n'ay esté d'aucun desir espris
De publier de toy ce que sçay qu'il faut taire.

Fureur, tu t'es, je crois, peut estre enfurié
D'un subject ; mais, fureur, tu l'avois dedié
A telle qui n'avoit à gré la dedicace.

Je ne l'ay, ny n'ay veu que l'on l'ait detaché,
Tel porte maintes fois la peine du peché,
L'effect duquel n'a point passé devant sa face.

LXIX

Dieu, qui venges le tort, et l'injure et l'outrage
Que l'innocent reçoit ; Dieu, à toy j'ay recours :
A ceste heure, je vois que sommes au decours
De l'heur qui regardoit la suite de nostre aage.

Le peuple a maintenant de travers le courage,
De ses membres le chef n'a le commun secours,
Ce siecle va en pis, et l'ordinaire cours
Est faulsé, nous voylà prests de faire naufrage.

Venge, Dieu tout-puissant, le grand tort qui m'est faict,
Sans qu'en rien j'aye, ô Dieu! que je sache meffaict :
Non! Dieu, pardonne leur, ce qu'ilz font ilz ne sçavent.

Ilz sont or aveuglez, par après ilz sçauront
Quel mal c'est qu'ilz ont faits, et plus sages seront,
Et qui sont les mortels qui parfois ne s'entravent?

SUR LE NOM DE JEAN.

LXX

On a tort d'avilir ceste perle de grace,
Ce divin nom de Jean, ce nom très precieux,
Ce nom qui ne ressent qu'un parfum gracieux,
Ce nom plein d'amitié, de douceur, sans fallace.

Nom que sainct Jean porta, des humains l'outrepasse,
Entre tous les mortels chery du Roy des cieux,
Qui, pour ne pallier l'inceste audacieux
D'Herodias, perdit et son chef et sa face.

Nom sacré que reçeut d'en haut le bien aimé
De Jesus-Christ, celuy dont le los est semé,
Partout, de ce qu'il a contre la mort victoire.

Nom de la bouche d'or, nom plein de sainctеté,
De fermeté, d'honneur, de pure integrité,
De vertu, de pouvoir, de grandeur et de gloire.

SUR LES TOUCHES

ET CONTRETOUCHES DE M. TABOUROT, SEIGNEUR DES ACCORDS.

LXXI

Que ne puis-je toucher de mes doigts sur la touche
Où Orphée touchoit, pour faire resonner
L'accord harmonieux que nous ont peu donner
La touche et le refrein de vostre contretouche?

Puis que n'y puis toucher, il vaut mieux que vous couche
Un fleuron bigarré, duquel veus couronner
Vos touches, vos accords, pour après façonner
A vostre air dijonnois les accens de ma bouche.

Ainsi, sans y penser, peut-estre j'apprendray
Toucher, contretoucher : c'est alors qu'estendray
Plus que jamais mes doigts sur la touche nerveuse,

Qu'au luth de Du Thyard vous avez arresté
Qu'en authonne, en hyver, au printemps, en esté,
Vostre touche touchant tiendrai ma vie heureuse.

LARMES ET REGRETS

DU S. DE CHOLIÈRES, SUR LE TRESPAS DE P. D., MEDECIN.

LXXII

Il est mort, il est mort celuy qui faisoit mine
De combattre la mort : les autres a guery,
Il ne s'est peu sauver, comment est il pery,
Luy qui sçavoit si bien son art de medecine?

Je peust me tromper : la mort point ne domine
Sur les grands medecins ; il l'avoit enchery,
On ne la trouvoit plus : si a elle tary
L'humeur qui avivoit la force gigantine.

Mais pouvoit il mourir, luy qui garantissoit
Les mortels de la mort, luy lequel ne laissoit
Les moyens à la mort pour des mortels la vie

Amortir ? A autruy faire bien il pouvoit,
S'exempter de la mort luy mesme il ne pouvoit :
Sa vie estoit encor à la mort ásservie.

LXXIII

Qu'il ne se fasche point, il l'a bien desservie,
La belle mort qui l'a au tombeau enserré :
Pour un millier qu'il a par sa bouche enterré,
Au moins ne pouvoit il qu'un jour perdre une vie.

La mort, c'est le loyer de sa sotte folie
Ou de sa cruauté ; car pour avoir erré
En son arc, ou cruel, pour avoir enserré
Les mortels en la mort, leur vie il a ravie.

Et il n'en fut pas mort? le meurtrier meurt de mort :
Il ne pouvoit guerir et il se faisoit fort
Les malades sauver : cela c'est imposture.

Et estre trop hardy après le sang humain:
S'il a eu le pouvoir, il est bien inhumain
Ne s'estre à son besoin luy mesme donné cure.

SUR LA MORT DE F. P. P,

THEOLOGIEN.

LXXIV

La mort ne luy est point, je le sçay, envieuse.
Il se sçavoit mortel et qu'estant d'Adam né,
Il estoit à la mort dès longtemps condamné,
Que la mort des mondains estoit victorieuse;

Que sa vie n'estoit en tout que malheureuse,
Son estre par emprunts, et luy abandonné
A dix mille tourmens; son pauvre esprit gehenné
De se voir desvoyé de la vie heureuse.

De Dieu il a apris que ce monde quicter
N'estoit que pour pouvoir ses saincts lieux habiter
Et là jouir, par heur, du vray Dieu en presence,

Le louer, le benir et le glorifier,
Qu'aux cieux on ne pouvoit retraitte edifier,
Que recevant au ciel la celeste assistance.

SUR LA MORT DE T. P.,

CHIQUANEUR.

LXXV

Il a par tant de fois la vie delivrée
A plusieurs qui devoient par justice mourir,
La vie pour les uns il a sceu requerir,
La sienne n'a il sceu rendre un peu prolongée.

Nenny, en peu de temps sa bource il eut vuidée,
Qui eut fourny aux fraiz ; il voulut acquerir
Et il luy eut cousté, se voulant secourir,
Ne gaignant il n'eut pas d'escus sa bourse enflée.

Les deniers l'ont si fort de soy de nature,
S'il eut voulu s'aider, il n'eust pas enduré
La rigueur du tourment qui le rend miserable.

Il meurt sans charité. Dieu, tu peux pardonner
A ce pauvre insensé qui, pour s'abandonner
Aux escus, n'a voulu estre à soy secourable.

SUR LE TRESPAS DE F. B. P.,

RELIGIEUX.

LXXVI

Heureux, esprit heureux, qui passant ceste vie,
N'as retenu du corps que ce que ne pouvois
Quicter, ores tu ois ceste divine voix
Dont ton ame ça bas mesm' estoit resjouie.

Qui regrette ta mort, ton repos il envie;
En misere, en travail, en estrif tu vivois,
Et au monde vivant la peine tu avois
Du mondain : or'd'ennuis ta vie est affranchie.

Tu vis avec ton Dieu, et, heureux, tu jouis
Du repos bienheuré ; tes membres alouis
De ton austerité sont exempts de misere.

Tu es bourgeois des cieux, tu semblois malheureux
Aux mondains et là haut on te connoist heureux,
Heureux qui, comme toy, le Tout-Puissant revere.

CINQ SONNETS

SUR LE TRESPAS DE B. LE B., SON INTIME AMY

LXXVII

Amy, tu as laissé, quoy! trop tost nostre France.
Trop tost ell' a perdu son printemps, son esté;
Ta mort luy a le cours de sa vie arresté,
Ta mort luy a emblé sa seconde naissance.

Ce n'est plus qu'un hyver, qu'une lourde ignorance,
Que mésus et qu'erreurs; raison, tu es osté
Du milieu des François auxquels rien n'est resté,
Fors de tes saincts projets quelque nue apparence.

Eh bien! tu n'as pas peu le monstre exterminer,
Quoy qu'ayez bien tasché et saper et miner
Son sort; il faut, il faut encore, amy, attendre.

Peut estre, cy après quelques François naistront
Qui comme tiens surgeons tes desseins accroistront
Et le monstre pourront hors de son fort surprendre.

LXXVIII

Amy, tu as longtemps battu contre la pierre :
Tu la pensois briser; Dieu ne te l'a permis,
Et ce non sans sujet; peut-estre eusses tu mis
L'heur de ta guerison icy bas en la terre.

Je crois que tu avois à faire double guerre
Contre deux durs rochers, deux puissans ennemis,
Lesquels, je le sçay bien, tu t'estois bien promis
Abattre et emporter encontre eux le lierre.

Non, Dieu ne l'a voulu, ton calcul a bousché
Ton passage vital, et toy tu as touché
De ton rude marteau sur l'Eymant de la France.

Tu ne l'as poinct cassé, la mort t'a prevenu,
Il falloit que ton sang brisast l'Eymant tenu
Pour l'hydre qui retient nostre France en souffrance.

LXXIX

Amy, tu es heureux ne sentir plus la peine
Qui t'a si très miné et qui, te meurdrissant,
Tenoit le cœur des tiens sans plaisir, languissant,
Pointelé des sanglots de sanglante gehenne.

Tu vis franc de douleurs, ta bouche ne pourmeine,
Là que les los de Dieu, au lieu que tapissant,
Ça bas en tes travaux, tu allois maudissant
Le mal-heur de ces maux d'une contrainte haleine.

Heureux, amy heureux, mais encor' plus heuré
Si, comme en ton esprit, tu avois mesuré:
Les François eussent veu nostre France affranchie.

Le tems n'estoit venu et mesmes les François,
Indignes, se monstroient du bien que balançois
Dans le poids destinez pour nous rendre à la vie.

LXXX

Amy, tu nous estois nostre Eymant, nostre Elice,
L'hyene, l'olivier, le meurte du mastin,
Lequel abbaye au Nort et veut dès le matin
Jusqu'au soir nous tenir sans repaistre en la lice.

Nostre Nort est perdu, nostre guide se glisse;
L'Eymant ne bransle plus, c'est or' que le mutin

Nous peut bien brigander ; la France est son butin :
L'hyene n'abbat plus les abois d'injustice.

L'impudique Venus peut ores s'esgayer
Sous son meurte lascif ; qui voudroit essayer,
Ores que l'olivier des François est sans vie,

Retenir ses efforts. Celuy qui le pouvoit
N'est plus entremy nous : des yeux du cœur il voit
La France, avec regret, sous le joug asservie.

LXXXI

Vous, Parques, vous aussi, Eumenides cruelles,
Tysyphone, Megere, et toy, noire Alecton,
Quel tan vous a poussé sur ce sainct rejetton ?
Ne vous lassez vous poinct estre de nous bourrelles ?

Cest estat vivra il en peines éternelles,
Tousjours baigné ez flots du bruyant Phlegethon ;
Du Styx, de l'Acheron, et guetté du Python,
Des Gorgones, des sphinx, des hydres immortelles.

Ce siècle avoit produit un Hercul', un Phiné,
Qui vouloit cest estat rendre trop affiné,
Et la France affranchir, mais les sales Harpyes

L'ont si fort travaillé et de si près pressé,
Que, pour nous garantir, il nous a delaissé
Exposez aux fureurs de mille tyrannies.



LARMES ET REGRETS

EN FORME DE DIALOGUE,

SUR LE TRESPAS DE CHARLES IX DU NOM

ROY DE FRANCE.

Les bergers COLIN et THOYNET.

COLIN.

Thoynet, je veux quitter mes chiens et ma houlette,
Ma fluste et mon pipeau, ma troupe camusette;
Je veux quitter les champs et les tertres bossus,
Les costeaux relevez et les antres moussus.
Le gazouil des ruisseaux, le cristal des fontaines
Et l'esmail bigarré des verdoiantes plaines
Pour souspirer seulet par le plus sainct horreur
Des forests umbragées, mon estrange mal-heur,
Mal-heur qui me contraint de despiter ma vie,
De souhaicter la mort et la tumbe ennemie;
Pour oublier, Thoynet, en mourant le soucy
Qui me gehenne sans cesse et me tourmente icy.

THOYNET.

Colin, que j'aime mieux que les douces avettes
N'aiment le tim d'avril et les belles fleurettes;
Colin, mon cher amy, quel estrange mal-heur,
Quel desastre nouveau t'espoinçonne le cœur?
Tu as les yeux ternis, ta face est toute noire,
Ton sourcy renfroigné : Colin, je ne puis croire
Que les cieux ennemis n'ayent dardé sur toy
Un monde de mechef, de langueur et d'esmoy.

COLIN.

Las! ce n'est sur moy seul, ce n'est dessus ma teste
Que les dieux ont fait cheoir ceste forte tempeste;
Le mal dont je me deuls est un mal-heur commun,
Il te touche, Thoynet, et il touche un chascun,
Il touche ces taillis, ces antres et ces prées,
Ces boscages branchus et ces forests sacrees
Aux Nymphes d'alentour; il me touche si fort
Que, las de vivoter, je desire la mort.

THOYNET.

Laissons là ces regrets, ces douleurs et ces plaintes,
Ces souspirs pantelans, et chantons les atteintes
De ces douces beautés qui maistrisent nos cœurs;
Chantons, mon cher Colin, pendant que les chaleurs
Rebruslent le sommet des plus hautes montaignes,
Pendant que les bergers, esloignant les campaignes
Et les prés eschaufez, resserrent leurs troupeaux
Dessous l'ombre molet de ces larges fousteaux.
Icy le vent est frais, et frais est cest umbrage
Que nous fait à l'envy le plus espais fueillage
Des ormes refrizez; icy l'on oit la voix
Des oiseaux amoureux se plaindre dans les bois;
Içy le vif furion des clairettes fontaines
Alentira l'ardeur qui nous brusle les veines.

COLIN.

Je quitte le pipeau, la fluste, le flageol :
Les fredons decoupez du gentil rossignol
Ne peuvent esgayer ceste morne tristesse
Qui me vole mes jours, mes ans et ma jeunesse.
Le plaisir me desplait quand je pense, Thoynet,
O cruel souvenir! que sous l'ombre muet
D'un marbre ou d'un airin est maintenant enserre
Celuy que les destins avoient mis sur la terre
Pour chasser bravement au pays plus lointain
La guerre, la discorde et le meurtre inhumain,
Pour nourrir entre nous une paix asseurée,
Paix, fille des grands dieux, qui s'estoit retirée
Depuis un si long-temps ez lieux les plus secrets,
Ou bien dedans le ciel laissant à grands regrets,
Par un mal-heur fatal, le sejour de la France,
Pour y faire regner le saug et la vengeance,
Pour faire refleurir et ramener encor
Au milieu de nos champs cest ancien siècle d'or,
Siècle vrayment heureux, auquel les premiers hommes
N'estoient point travaillez, ainsi comme nous sommes,
De mille et mille maux et de mille douleurs,
Mais, helas! les trois sœurs nous envians ces heurs;
En son plus beau printemps, d'une main piperesse,
Luy ont tranché le cours de sa belle jeunesse :
C'est ce berger Carlin qui repose au cercueil,
Laissant mes yeux noircis de tristesse et de dueil.

THOYNET.

O destin tout meurtrier! ô cruelle fortune!
O estrange mal-heur! ô mort trop importune!
Helas! grand Jupiter, qui gouvernes les cieux
Ainsi comme il te plaist, qui commandes aux dieux;
Qui maistrises nos cœurs, qui forces nos pensées,
Qui cognois l'advenir comme choses passées;
Comment as tu permis que l'honneur des bergers,

Carlin, l'honneur de France, après mille dangers,
Estant vainqueur de tous et vainqueur de l'envie,
Au milieu de ses ans soit veufvé de sa vie,
Laissant dedans nos cœurs un penser soucieux,
Un desir de mourir, un regret langoureux?

COLIN.

N'estoit ce point assez d'une grande rudesse
De ce berger Carlin travailler la jeunesse;
Jeunesse encore tendre et qui a toutesfois
D'un effort indompté rembarré dans les bois
Ces lions africains, ces tigres d'Hircanie,
Qui, bouillans de fureur, bouillans de felonnie,
Aguettoient jour et nuit nos chiens et nos troupeaux?

THOYNET.

N'estoit ce point assez d'avoir veu les couteaux
Des frères se baigner dans le sang de leurs frères,
Et les fils insensés s'armer contre leurs pères?

COLIN.

N'estoit ce point assez d'avoir veu les ruisseaux
Couler de nostre sang, et avoir veu les eaux
Echanger de couleur et rougir de nos playes?

THOYNET.

N'estoit ce point assez d'avoir veu les yvraies
Estouffer le bon bled, et que l'iniquité
Du mutin se mocquoit de la divinité?

COLIN.

N'estoit-ce point assez d'avoir veu par les prées
Forcer la chasteté de ces Nymphes sacrées,
Outrager la vieillesse, et de mille combats
Avancer des plus grans les jours et le trespas;
D'avoir veu l'estranger, bruslant d'ire et d'envie,

Moissonner nos maisons, nos biens de nostre vie?
L'Anglais y est venu, et l'Ecossais mutin,
Le venal Allemand et l'Espagnol hautain ;
Bref, tous les estrangers, sans force et sans vaillance,
Courans, bruslans, pillans, ont ravagé la France ;
Ainsi l'on voit aux champs les corbeaux affamez,
De becs tranchants et longs et de griphes armez,
Se ruer sur le corps qui leur sert de pasture;
L'un becte la paupiere, et l'autre d'avanture
Luy desrobe le nez ; l'autre, plus furieux,
Luy descouvre les dents et luy succe les yeux,
Et ne cesse premier, ceste trouppe importune
Qu'elle n'ait brigandé, d'une force commune,
Le miserable corps, qui, par un tel effort,
Demeure doublement prisonnier de la mort.

THOYNET.

Que sert de rafraischir les anciennes blessures
Et de renouveler nos premières pointures?
Après tant de mal-heurs, la France de nouveau
Voit son prince Carlin reposer au tombeau ;
Carlin, qui seul pouvoit, par sa force et vaillance,
Luy rendre son honneur, luy servir de deffence,
Luy rendre ses citez, ses villes et ses forts,
Ses braves citoyens et rebastir ses ports ;
Carlin, qui seul pouvoit rembarrer la furie
D'un rebelle mutin qui, prodiguant sa vie
Et deffiant la mort, s'armoit contre son Roy,
Voulant atheiser et nous rendre sans loy.

COLIN.

Ainsi que quand l'Autan, furieux, importune
D'un sifflement divers les ondes de Neptune,
Roulant, poussant les flots jusqu'au plus haut des cieux,
Desrobant le soleil et le ciel de nos yeux,
Le vaisseau desnué de son sage pilote,
Bien qu'asseuré de mats, de voile et d'ancre il flotte,

Erre au plaisir des vents : tantost un flot bruiant
Le pousse d'un costé, puis l'autre s'avançant;
D'un escumeux reptil rechassé en arrière,
Tournant, pirouettant et devant et derrière,
Du fin long du rivage, au milieu du danger,
Donnant dans les escueils ou heurtant un rocher,
Se brise en cent debris, laissaut pour toutes restes
Les ondes des morceaux de nauffrage couvertes.
Ainsi la France ayant, par un cruel mal-heur,
Perdu son cher Carlin, Carlin son conducteur,
Maistrisée des flots et de l'onde azeurée,
Et des vents orageux, ne peut estre asseurée
Si celle qui a peu destourner par trois fois
Le mal qui la pressoit ne sauve à ceste fois
Le navire agité d'une forte tempeste
Qui luy presse le glaive et luy pend sur la teste.

THOYNET.

Comme on voit une fleur au lever du matin,
Freschement espanie, embellir un jardin
D'un pourpre bigarré, emperlé de rosée,
Si tost que le soleil de sa lampe dorée
Luy a battu le front, avancer contrebas
Son vermeil pallissant de tirer au trespas;
Ainsi Carlin, duquel la première jeunesse
Honoroit son pays d'une main larronnesse,
Au printemps de sa vie a veu trencher le cours
De ses ans mesurez et de ses plus beaux jours.

COLIN.

Comme la tourtre estant vefve de sa compaigne,
Tantost dedans un bois, tantost dans la campaigne,
D'un accent redoublé souspire ses douleurs,
N'aiant autre plaisir en ses tristes mal-heurs
Que de plaindre et gemir; ainsi la pauvre France,
Vefve de son Carlin, vefve de sa deffence,

Souspire, mais en vain, toute noire de dueil,
Son tendre nourrisson qui repose au cercueil.

THOYNET.

Plustost la nuit brunette on verra sans estoilles,
Plustost la mer sera sans vaisseaux et sans voiles,
Plustost les prez seront sans herbes et sans fleurs,
Que le nom de Carlin eschappe de nos cœurs.

COLIN.

Tant que les ruisselets arrouseront les prées
D'un gazouil babillard, et les nymphes sacrées
Aimeront les forests, les antres et les bois,
Je chanteray Carlin d'une piteuse vois.

THOYNET.

Que là haut, dans le ciel, son ame genereuse
Accompagne tousjours la trouppe bien-heureuse.

COLIN.

Que le cercueil leger n'importune ses os,
Et que sa cendre soit à jamais en repos.

THOYNET.

Que les arbres croissans, croisse aussi la memoire
Du nom de mon Carlin, sa grandeur et sa gloire,
Affin que nos enfans et nos jeunes neveux
Apprennent de Carlin le nom victorieux.

COLIN.

Mais il est desjà tard, et desjà les montaignes
Retirent le soleil des plus basses campaignes,
Qui, lassé de son cours, se plonge dans les eaux,
Cependànt que la nuit gallope ses moreaux.

THOYNET.

Allons ! hastons le pas, puisque la nuit nous presse,
Retournons au logis accablez de tristesse ;

Ainsi ces deux bergers, tout outrés de douleur,
Tous deux noiez de dueil, souspiroient leur mal-heur;
Mais, helas ! c'est en vain, car leurs justes complainctes
Aux aleines des vents tousjours s'en vont estaintes.
La babillarde Echo d'une tremblante vois,
Sans plus, à leurs souspirs respondoit quelquefois.

Comme un tendre aignelet qui a perdu sa mere,
Renfermé soubs le toict, pressé de faim amere,
Besle, pour la revoir, ainsi ces deux bergers
Vont redoublant Carlin : les bois et les rochers.
Les taillis chevelus, les forests solitaires
N'oyent que de Carlin les plaintes ordinaires.

STANCES I.

L'amour et le desir sont divers de nature,
L'ame n'est sans amour, sans desir elle dure;
Le corps, qui est mortel, la peult-il secourir?
Le desir est du corps, et nostre amour s'allaite
De l'ame, qui se meut et de soy mesme est faite :
Aussi le desir mort, l'amour ne peut mourir.

Desir, fils de fureur, appasté d'esperance,
Qui croist et devient vieil et ne sort point d'enfance;
Un dedale sans fil, où l'on se perd souvent,
Forme d'hydropisie et faim insatiable,
Feu de nos volontez et gehenne miserable,
Cheval qui court sans bride et ne suit que du vent.

Mais ce desir n'est point le but de mon attente,
Car aussi la raison, qui conçoit et enfante

Mon amour, ne se plaist de si forte poison ;
Autrement il feroit comme fait la vipère,
Qui deschire, en naissant, le ventre de sa mère :
Ce qui naist de raison se nourrit de raison.

Mon amour n'a pour fin qu'un amour de ma peine,
Et ma peine est amour, et mon amour hautaine
A l'amour de l'honneur, que je ne puis changer ;
Je veux tousjours l'aimer, mais je puis dire encore
Que si honneste amour mon honneur mesme honore :
La valeur du soldat fait sa preuve au danger.

Celuy n'est contant en amour qui desire,
Car desir c'est defaut du point où l'on aspire,
Les deux buttes d'amour, desir, contentement ;
Mais mon amour ne peut desirer rien au monde :
Entiere et toute en soy, c'est une esphere ronde,
C'est son milieu, sa fin et son commencement.

Ainsi qu'on voit un ver qui a pris sa naissance
Dedans quelque vieil chesne, et pour sa recompense,
Ce ver, ingrat enfant, le mange et le pourrit ;
Amour est ce vieil chesne, et le ver qui s'engendre
Est ce leger plaisir qu'en aimant l'on veut prendre ;
Mais ce fils tue enfin celuy qui le nourrit.

Quiconque le premier nous fit voir en peinture
Amour enfant et nud mesconneust sa nature :
Je veux qu'en ma faveur il ait un autre trait.
Ostez à la vertu les habits qu'elle porte,
Ou du moins habillez Amour de mesme sorte :
L'amour et la vertu n'est qu'un mesme pourtrait.

Puis l'objet vertueux de la flame alumée
Qui brusle et qui nous fait aimant et bien aimée,
Ne tasche sa grandeur d'une impudique amour,
Non plus que le soleil qui respand sa lumiere,
Et la garde pourtant tousjours pure et entiere :
Aussi ne m'est-il pas le soleil de mon jour.

Un peuple vil et bas, de terrestre origine,
Dit qu'amour ce n'est rien que ce qu'on imagine,
Un plaisir dereglé souz un dieu contrefait ;
Mais les rois qui du ciel ont tiré leur naissance,
Tirent l'amour du ciel, où il a son essence :
Si le ciel est parfait, l'amour est donc parfait.

Pensez donc que les Rois ont Amour pour leur frère,
Puisqu'Amour et les Rois ont le ciel pour leur père,
Dieux, qu'on doit reverer pour la perfection,
Les Rois, Amour, le ciel est une mesme chose :
Si ses trois saillent, dont je faux d'affection.

Que je blasme l'abus de ceux qui font accroire
Qu'amour c'est un humeur grosse, pesante et noire,
D'un sang froid et bruslé dans le foye agité ;
Bien, si c'est un humeur, c'est un humeur subtile
Qui des plus clairs esprits en l'ame se distile :
Nostre ame est donc l'autel de sa divinité.

Les vestales gardoient une lumiere saincte
Qui ne mouroit jamais, jamais n'estoit esteinte,
Feu pur, cler et entier, honneur de leur autel ;
Ce feu tousjours ardant qu'on gardoit en ce temple,
Nous est de nostre honneur le pourtrait et l'exemple :
Si bien que nostre honneur est ce feu immortel.

Moy, qui pour tout desir ne desire autre chose,
Et qui pour tout mon bien ce seul bien me propose,
Un amour perdurable, un honneur deffendu ;
Qu'on ne me parle point qu'un plaisir me maistrise,
Je ne veux point sur moy que l'on ait ceste prise :
Et qui perd son honneur n'a il pas tout perdu?

Je ne mentiray point au peril de ma vie,
Je ne perdray jamais le desir ny l'envie
D'honorer, de servir l'objet de mon bonheur ;
Je l'aime plus que moy, mais si ma renommée

Couroit quelque fortune et qu'elle en fust blasmée :
Meure, meure ma vie ! et vive mon honneur !

J'ay bien quelque desir : j'en ay, je le confesse,
Mais le plus grand desir qui me point et me presse,
C'est que nostre amitié puisse à jamais durer.
Je voy tout se changer, et la loy de nature
Laisse couler ce monde au bris de l'avanture,
Et quoy qu'il en advienne, il faut s'advanturer.

Mais je crois que les lois ne furent jamais faites
Pour contraindre ou lier les volontez subjettes,
Sinon d'un populaire et non pas des grands Rois ;
Eux mesmes sont leur loy, leur plaisir, leur fortune,
Et d'une loy nouvelle ils rompront la commune :
Faut-il que les Rois soient aussi Rois des loix ?

Las ! j'ay peur de mon ombre, et faut-il que je craigne
Quelque change en amour ? Non, quoy qu'il en advienne,
Il ne sera jamais d'autre amour combatu.
Un Prince vertueux recherche son semblable,
Et la vertu tousjours luy doit estre agreable :
S'Il ne m'aime, du moins aime-t-il ma vertu.

STANCES II.

SUR LA VENGEANCE QUE DIANE PRIT D'EURYMEDON.

De fortune, Diane et l'archerot Amour
En un mesme logis arriverent un jour :
L'un lassé de voler et l'autre de la chasse
Destendirent leurs arcs, et pour prendre repos
Leurs carquois pleins de traits deschargerent du dos
Et les mirent ensemble en une mesme place.

Amour jusqu'à midy paresseux sommeilla,
Diane au point du jour songeuse s'esveilla,

Et pour tromper Amour usa de diligence,
Prit son arc pour le sien, ses feux et son carquois,
Puis se moquant de luy, s'en alla dans le bois,
Desireuse d'avoir une belle vengeance.

Je porte, disoit-elle, et l'arc et le brandon
Maintenant pour blesser le cœur d'Eurymedon,
Qui, nouvel Acteon, de ses meutes tourmente
Les repos des forests, rend mes buyssons desers,
Ensanglante mes bois du meurtre de mes cerfs,
Et par la mort des miens sa victoire il augmente.

Je ne veux plus souffrir qu'il me vienne outrager ;
Voicy l'arc qui me peut d'un beau trait me vanger ;
Malheureux est celuy qui sans revenche endure :
Hercule, qui tua la biche au pied d'airain,
Ne m'outragea point tant comme la jeune main
De cest Eurymedon à mes cerfs fait d'injure.

Qu'est-il, sinon de ceux que la terre a produit?
Mon sang des premiers Dieux d'un long ordre se suit :
Je me pais de nectar, luy de viande humaine ;
Sa demeure est la terre, et la mienne les cieux;
Le mortel ne se doit accomparer aux Dieux :
Sans travail nous vivons, son partage est la peine.

Bref, je veux me vanger et luy faire sentir
De combien de souspirs s'achepte un repentir
Et le desir d'avoir la chasse trop aprise.
Diane ainsi disoit, le sang, qui bouillonnoit,
Noirastre de courroux, son fiel esguillonnoit
Ardante d'achever si hautaine entreprise.

Eurymedon vivoit aux jours de son printemps ;
Son deduit, son plaisir, ses jeux, ses passetemps
Estoient par le travail d'honorer sa jeunesse.
Son corps estoit actif, son esprit genereux,
Puissant, fort et gaillard, au labeur vigoureux,
Qui plus fort que la mort hayssoit la paresse.

C'estoit un Meleagre au mestier de chasser.
Il sçavoit par sur tous laisser courre, lancer,
Bien desmeler d'un cerf les ruses et la fainte,
Le bon temps, le vieil temps, lessuy, le rembucher,
Les gaignages, la nuit, le lit et le coucher,
Et bien prendre le droit et bien faire une enceinte.

Et comme s'il fust né d'une Nymphe des bois,
Il jugeoit un vieil cerf à la perche aux espois,
Andouilliers, à la mulle et à l'embrunissure,
A la grosse perlure, aux goutières, aux corps,
Aux dagues, aux brocars bien nourris et bien forts,
A la belle empaumure et à la couronnure.

Il sçavoit fort huer et bien parler aux chiens,
Faisoit bien la brisée, et le premier des siens
Connaissoit bien le pied, la sole et les alures,
Fumées ardouers et frayeurs, et sçavoit,
Sans avoir veu le cerf, quelle teste il avoit
En voyant seulement ses erres et foulures.

Un jour sans y penser, poussé par le destin,
Comme il mettoit à bout, à l'essor du matin,
La ruse d'un vieil cerf, Diane se transforme
En l'archerot Amour, et pour le mieux blesser
Luy fit, en lieu d'un cerf, devant les yeux passer
D'une Nymphe des eaux le visage et la forme.

Comme un printemps d'avril tout son corps estoit beau,
Sebete la conceut au milieu de son eau;
Les voisins d'alentour l'appelloient Callirée:
Ses mestiers n'estoient pas de filer ny d'ourdir,
Mais, ne laissant son corps en paresse engourdir,
Suivoit tousjours Diane et fuyoit Cytherée.

Au point qu'elle passoit, Diane tout soudain
Prit l'arc et le banda roidement de sa main,
Puis blesse Eurymedon d'un trait tout plein de braise;
Le trait sifle en la playe, et la vint eschaufer,

Fit bouillonner le sang, tout ainsi que le fer
Qu'on plonge tout ardant en l'eau d'une fournaise.

Lors elle s'escria : Voilà mes cerfs vangez;
Tes yeux, Eurymedon, seront bientost changez :
D'une telle langueur mes ennemis je paye.
En lieu de chiens, de trompe et de boscages verds,
De piqueurs, de veneurs, il te faudra des vers
Pour soulager le mal qui naistra de ta playe.

De tels propos Diane en se jouant parla,
Et cependant l'ulcere au fond du cœur ala,
Passa de nerf en nerf, passa de veine en veine,
Et fit par tout le corps le venin escouler,
Altera tout son sang, fit l'esprit chanceler,
Et n'eut pour son sujet autre chose que peine.

Il changea de nature, il devint en langueur,
Comme ceux dont la fievre est maistresse du cœur;
Il tiroit lentement de ses yeux une œillade,
Il sçavoit, en voyant changer ses actions,
Qu'il portoit en l'esprit nouvelles passions
Et ne sçavoit pourtant qui le faisoit malade.

Rien ne luy profita commander aux forests
D'avoir mille piqueurs, mille espieux, mille rets,
Ny de mille chiens baux l'aboyante tempeste :
Amour, qui n'a soucy de grandeurs ny d'honneurs
Et qui, maistre, commande aux plus braves seigneurs,
Luy mit, comme vainqueur, les deux pieds sur la teste.

Il oublia soudain et meutes et limiers,
Souspirs dessus souspirs sortirent les premiers;
Signes de maladie, il avoit le courage,
Tousjours en un penser fermement arresté,
Comme estonné de voir sa douce liberté
Sur l'avril de ses ans ainsi mis en servage.

Ils vouloit aux rochers et aux forests parler,
Mais il ne peut jamais sa langue demesler;
Amour ne le voulut qui son esprit affole.
Dessus l'herbe couché de rien ne luy souvient;
Il s'endormit de dueil, et la nuit qui survint
Luy desroba d'un coup le jour et la parole.

STANCES III.

Ah! belle eau vive, ah! fille d'un rocher,
Qui fuis tousjours pour ma peine fatalle,
Ne souffre plus que je sois un Tantalle,
Laisse ma soif en ces eaux estancher.

Ou si tu n'as pitié de mon trespas,
De tant pleurer il me prend un envye,
Qu'ainsi que toy je veux changer ma vie
En source d'eau, pour mieux suivre tes pas.

L'eau cherche l'autre, en ton eau je vivray,
Fait par mes pleurs une éternelle source,
Et d'eau pareille et de pareille course
Plongé dans toy, tousjours je te suivray.

Fils de Venus, enfant ingenieux,
Je te supply, pour aleger ma peine,
Que tout mon cœur ne soit qu'une fontaine,
Et que mon sang je verse par les yeux.

Si tu ne veux, ô Nymphe! consentir
Que, pour te suyvre, en eau je me transforme,
D'un feu bruslant je veux prendre la forme,
Pour de mon mal me faire repentir.

Ainsi qu'Achille, insolent en desirs,
Brusla le fleuve en la plaine troyenne,
Face le ciel que flamme je devienne,
Pour consommer ton eau de mes souspirs.

Quand on ne peut, par un remède esgal,
Avoir fauté du tourment qui nous presse,
Desesperé de tout salut, maistresse,
D'un mal contraire, il faut guerir son mal.

PHANTASIES.

AU BAISER D'ELLE.

Baiser, tant plus m'es cher et tant plus je t'estime,
Tant plus tu m'as peiné, tant plus je te chéris,
Tant plus tu m'as cousté, tant plus de moy me ris,
Que pour un seul baiser tant de baisers j'imprime.

Non, mon mignard baiser, tes heurs baises je baise
Parce que, mol baiser, n'as fait qu'un de nous deux,
Une chair et un corps de soy-mesme amoureux
De celle en qui j'ay mis le comble de mon aise.

Baiser ton doux zephir mes sens ravis avive
Et renaistre me fait, ainsi qu'au renouveau
De l'humide serment naist un bourgeon nouveau,
Ou d'un coulant ruisseau une fontaine vive.

Baiser trois fois heureux, pour une seule empraınte,
M'as esmaillé mon cœur de tes riches couleurs,
Et ma bouche embaumé du parfum de tes fleurs!
Belle, par ce baiser, j'ay eu de vous atteinte.

Hé! qu'un autre baiser les tourmentes racoise
Qui me font ondoyer, vous pouvez rapaiser
Ma courroucée mer du seul frais d'un baiser :
Encor', pour un baiser, monstrez qu'estes Françoise.

VILLANELLE.

Ma belle eau vive, où après que l'Amour
Plein de sueur, retourné de sa chasse,
Se rafraischit et se baigne au retour.

Ma belle eau vive, honneur de nos ruisseaux,
Où les douceurs, les Nymphes et la grace,
Se vont jouant, comme petits oiseaux.

Ma belle eau vive, où se devoit mirer
Le beau Narcisse, au lieu de la fontaine,
Mais fust-il mort pour trop te desirer?

Ma belle eau vive, Amour nage souvent
Sur le christal de ton ondeuse plaine :
L'honneur luy sert et de rame et de vent.

Ma belle eau vive, en ta douce froideur,
L'on sent un feu tout soudain qu'on t'aproche :
Qu'espere l'on si de l'eau vient l'ardeur?

Ma belle eau vive, amolis tà rigueur,
Autour de toy demeure une grand' roche,
Qu'en la voyant on perd soudain le cœur.

Ma belle eau vive, il faut bien presumer
Que dans tes flots la déesse escumiere
Prend sa naissance, et non pas de la mer.

Ma belle eau vive, où les dieux des forests
Font tous les jours leur plainte coustumiere,
Mais c'est en vain qu'ils tombent en tes rets.

Ma belle eau vive, où l'on n'ose approcher,
Elle sert bien aux bergers pour l'ombrage,
Mais le grand Pan n'ose mesme y toucher.

Ma belle eau vive, où le rouge courail
S'esclost, ainsi qu'il fait sur le rivage,
Dessus les bords de vos levres d'esmail.

Ma belle eau vive, eau, source de l'honneur,
Que de long-temps les dieux ont reverée,
Mais en un seul ce garde ce bon-heur.

Ma belle eau vive, heureux le pastoureau :
O! bienheureux, ô belle Calirée!
Qui esteindra son feu dedans ton eau.

STANCES.

Ce n'est pas contre toy que je dresse mes plaintes,
Enfant qui m'as dompté, qui as tes esles teintes
De ma playe nouvelle et du sang de mon cœur ;
Ma playe est ma santé, ma perte est ma victoire ;
Mes fers, ma liberté; ma honte, c'est ma gloire,
Et vaincu que je suis, j'honore mon vainqueur.

Je ne me plains de voir la despouille hazardée
De mon jeune printemps si cherement gardée,
De voir que vous dressiez un triomphe sur moy,
Que j'apreigne ces mots d'amour et de maistresse,
Beaux mots, mais inconneus aux ans de ma jeunesse :
Quoy ! d'un lien que l'on aime agreable est la loy.

D'un seul point je me plains, un seul point je regrete,
C'est qu'il faut que je tienne une flame secrete,
Que je cele ce mal qui m'assaut et me point :
C'est donc en vain que j'ay la parole en la bouche,
Puisque je n'oze dire un ennuy qui me touche !
Amour est bien enfant, puisqu'il ne parle point.

De l'œil je fais l'amour, de l'œil je me contente,
Je soulage de l'œil le mal qui me tourmente,
Et par l'œil je jouis de mon bien souhaité.
Si fault il bien, mon œil, dextrement te conduire,
Un œil trop indiscret peut icy beaucoup nuyre :
Le soleil, quoy qu'il face, est veu de tout costé.

Ce qu'on dit du soleil, que l'amour luy commande,
Je le crois bien aussi, mais sa clarté trop grande,
Si tost qu'il vient aimer, descouvre son amour.
La nuit le favorise, et sa face baissée
Couvre mieux que de jour le mal de sa pensée :
Le plus grand ennemy de l'amour, c'est le jour.

Soleil, que je te plains, mais je plains nos fortunes :
Nostre sort est pareil et nos douleurs communes;
Ta lumiere te nuit et la grandeur me nuit.
Mais ton heur est plus grand, la nuict t'est favorable;
Ny la nuict, ny le jour ne m'est point secourable,
Car jamais mon souhait ne peut faire une nuict.

Je suis mon ennemy, moy mesme je m'offense,
Je n'ay point de puissance à force de puissance;
Tant de langues, tant d'yeux envient mon bon-heur,
Il ne m'importe en rien que chascun me regarde,
Mais bien le point d'honneur qu'en aimant je luy garde:
N'est-ce pas bien aimer quand on aime l'honneur?

Jupiter se transforme en diverses figures,
Selon l'occasion de diverses paintures,
Et de ces changemens le ciel est abusé.
Ce Jupiter, ce n'est qu'un amant qui sçait feindre
Mille subtils moyens, et qui sçait se contraindre :
Tout nud qu'on feint Amour, il doit estre eruzé.

Le pratique soldat sçait faire une entreprise,
Il prevoit le danger, il dresse une surprise;
Mais moy, nouveau guerrier, las! qu'est ce que je puis?
Ce n'est que d'aujourd'huy que je fais mon hommage,
Le serment à l'Amour de mon premier servage :
A peine encore Amour ne sçait pas qui je suis.

Ma chere liberté, il faut qu'on me pardonne,
Si je te laisse perdre et si je t'abandonne,
Un guerrier se peut rendre, où il n'est le plus fort.
Defens toy si tu peux, je ne te puis defendre :

Que sert de resister? il te faut laisser prendre :
La gloire du vainqueur honorera ta mort.

Ses vertus, ses beautez me donnent tant d'alarmes
Que le conseil est pris, il faut quitter les armes,
Je ne puis desormais reculer, n'advancer.
Vous seule estiez du ciel en ce monde ordonnée,
Qui deviez accomplir si haute destinée :
C'est donc de vous que j'ay la loy de mon penser.

Ainsi, comme l'on voit que les grandes rivieres
Tirent de l'Ocean leurs courses coustumieres,
Et retournent après au sein de ce grand Dieu,
Tous mes pensers ainsi, après leur longue source,
Retournent dedans vous, dont ils tirent leur source,
Comme les elements retournent en leur lieu.

L'air qui aime la terre et qui brusle pour elle,
Pour appaiser l'ardeur de sa flamme cruelle,
Attire les vapeurs que la terre produit;
D'un long embrassement il soulage sa peine,
Il les rejette après d'une cheute soudaine,
Et de ce contre-amour leur plaisir s'entresuit.

Je me compare à l'air et vous estes la terre :
Amour qui me tormente et qui me faict la guerre,
Me faict puiser de vous une mer de vapeurs.
Ces vapeurs sont pensers qui, pour mon allegeance,
Se vont rejoindre à vous, mere de leur naissance;
Mais, helas ! ce ne sont que des songes trompeurs.

Je parle à ses pensers, je leur conte ma perte,
L'ennuy qu'on a de feindre une douleur couverte,
Bien que d'un chaste feu mon cœur soit combatu ;
Ce n'est pas sa beauté qui faict que je soupire,
Fleur ferue du printemps, mais ses vertus j'admire :
C'est un mesme sujet que d'elle et de vertu.

Son honneur, ses vertus, que j'honore et je prise,
Autant que la beauté qui mon ame maistrise,

N'allument dedans moy qu'un pudique desir ;
Ne t'atens plus, Amour, qu'autre desir m'enflame,
Que le feu, que l'honneur attise dans mon ame,
Car l'autre amour se perd, se perdant le plaisir.

De moy, je ne veux pas qu'une amitié bastie
Sur si ferme rocher soit jamais amortie :
Du temps ny du plaisir l'ouvrage n'est parfait.
Ce n'est donc pas pour moy que tu portes des aisles,
Amour, puis que je sens des flames immortelles ;
D'une cause immortelle immortel est l'effet.

Et bien, je suis contant que tu porte un plumage,
Si par luy l'on entant le vol d'un prompt courage
D'honorer, de servir et d'aymer constamment ;
Ce mesme astre qui fait que je regne et je vive,
Ce mesme astre aussi fait que je l'aime et la suyve :
J'iray contre le ciel, si je fais autrement.

Sus donc, astre, il faut que je luy obeysse,
Que je luy face honneur de mon premier service,
Je ne veux point changer vostre arrest obstiné :
Qu'elle soit donc ma Royne et mes peines pressées,
Ses fidelles sujets, son sceptre, mes pensées,
Et mon cœur son palais qui luy est destiné.

DIALOGUE

DE L'OEIL ET DE LA PENSÉE.

L'OEIL.

OEil, non pas œil, puisque je pers ce bien
De voir le jour que mon soleil m'emporte ;
Hé ! que me sert ce nom d'OEil que je porte ?
Voir tout sans luy, ce tout ce ne m'est rien.

14.

LA PENSÉE.

Heureux penser, puisque tousjours je suy,
Je sens, je voy l'objet que je desire,
Et lorsque l'œil pour un absent souspire,
Je suis present et je vis dedans luy.

L'OEIL.

Ingrat penser, tu sçais que c'est de moy
Que tu reçois l'heur de ta jouyssance,
Et que de l'œil l'amour prend sa naissance :
Ce bonheur donc m'apartient mieux qu'à toy.

LA PENSÉE.

L'amour prend bien de l'œil son premier trait,
Mais aussi tost que l'œil l'a commencée,
Pour se garder elle entre en la pensée,
Et c'est donc moy qui couronne l'effet.

L'OEIL.

Le printemps vient qui veut parer les cieux
Et l'arc d'amour de sa jeune verdure ;
Mais c'est pour moy que l'hyver tousjours dure,
Car mon printemps vient du bien de ses yeux.

LA PENSÉE.

Ce n'est pour moy que tu changes les temps;
Soleil fait que le ciel s'arreste, s'advance,
Puisque jamais je ne pers sa presence :
J'ay, malgré toy, tousjours un beau printemps.

L'OEIL.

Las! que je suis jaloux de ton honneur,
Heureux penser! bien heureux je te nomme,
Puisque tu as le bien qui me consomme :
Est ce le ciel qui m'envoye ce bon-heur?

LA PENSÉE.

Je ne suis rien qu'un esprit qui se paist
D'imaginer, et si fort je m'obstine

A contempler l'objet que j'imagine,
Qu'imaginant, je voy ce qui me plaist.

L'OEIL.

Que j'aye donc le bandeau de l'Amour
Pour estre aveugle; et s'il ne se desbande,
Et s'il se fasche, et s'il veut qu'on luy rende,
Baste pour luy, qu'il attende au retour.

LA PENSÉE.

Je veux que l'arc d'Amour soit empenné
De moy, afin que ses fleches lancées
Ce soient autant d'amoureuses pensées,
Si son cœur est mon vray but destiné.

L'OEIL.

Ou je voudrois ne l'avoir jamais veu,
Ou je voudrois ce bon-heur perdurable :
L'obscurité n'est point desagreable
A cil qui n'a le soleil aperceu.

LA PENSÉE.

L'on ne sçait pas discerner un plaisir
D'un bien present qu'au regret de la perte;
Pource qu'après une peine soufferte,
Le plaisir croist à l'ennuy du desir.

L'OEIL.

Pourrois-je bien devenir un soleil
Qui court le monde, et si tost qu'il desserre
Un trait ardent, il voit toute la terre?
Car tous les jours mon cours seroit pareil.

LA PENSÉE.

Mais le soleil ne voit rien que le jour,
Car aussitost que la nuit est venue,
Il ne voit rien souz son onde chenue,
Et la nuit est la mère de l'Amour.

L'OEIL.

J'aime la paix et le siècle doré,
Et je deteste et le fer et les armes;
Car c'est par eux que j'espans tant de larmes,
Pour le regret d'un bien tant desiré.

LA PENSÉE.

J'aime en amour l'absence quelquefois,
Et ce d'autant qu'une flame fidelle
Semble au revoir qu'elle se renouvelle :
C'est un brasier qu'on recharge de bois.

L'OEIL.

Le temps est long et l'espoir est douteux;
En attendant sa presence si chère,
L'on peind le Temps portant l'aisle legère,
Mais il le faut pour moy peindre boiteux.

LA PENSÉE.

L'heur desiré, d'autant plus qu'on l'atant :
En l'atendant, il donne plus de peine,
Mais à la fin l'atente nous ameine
Le fruit doublé qui nous rend plus contant.

L'OEIL.

Que les lis donc, les roses et les fleurs
Devant ses pieds esmaillent la campaigne,
Et que l'Amour, qui tousjours m'accompaigne,
Croisse sa flame à l'ennuy de mes pleurs.

LA PENSÉE.

Mais que l'Amour, garde de mes secrets,
Tousjours le suyve, et que lorsqu'il sommeille,
Qu'en ma faveur doucement le resveille
Du souvenir de mes tristes regrets.

L'OEIL.

Adieu l'Amour, mais l'objet de l'amour ;
Adieu l'objet, mais l'estoille asseurée

De la Chartre que j'ay tant adorée;
Adieu mon jour, le plaisir de mon jour.

LA PENSÉE.

Adieu l'Amour; mais pourquoy dis-je adieu?
Puisqu'il me plaist d'arracher le plumage
Que porte au dos ce petit dieu volage,
Afin qu'après je le suyve en tout lieu.





SUR LES AMOURS

DU HAUT ET GENEREUX EURYMEDON,

ROY DE SICYLE;

ET DE

CALIRÉE,

NYMPHE D'EXCELLENTE BEAUTÉ.

Quand l'amour de Calirée
Brusla d'un double brandon
Le haut cœur d'Eurymedon,
Dedans l'esmail d'une prée,
S'acompaignant de ses sœurs,
Elle ramassoit des fleurs.

Au milieu de ses compaignes,
Elle ressembloit un pré
De lis et roses pourpré;
Telle que sur les montaignes,
Ou dedans une forest
La sœur de Phœbus parest;

Ou telle qu'entre les Graces,
Venus excelle en beauté.
Eurymedon fut dompté

Si tost qu'il veit tant de graces,
Et soudain son brave cœur
S'esprit de secrette ardeur.

C'est aux rives du fleuve,
Du feu d'amour eschauffé
Par son Aretuze Alphé
Qui toute Sicylle abreuve;
Là ce Roy mille lauriers
Marioit aux oliviers.

Son ardeur qu'autre n'esgale
Fit que son sceptre il laissa,
Et la grandeur abaissa
De sa majesté royale.
Puis ainsi pour luy conter
Ses douleurs vint à chanter.

Le puissant fils de Cythere,
N'espargnant hommes ny dieux,
Seme ses dards en tous lieux,
Et rien ne se peut deffaire
De ses traits doux et cuisants,
Tost ou tard nous attizans.

Tous animaux de la terre,
Ceux des monts et ceux des bois,
Dessous le joug de ces lois
Souffrent les maux de la guerre,
Et les poissons dessous l'eau
Sentent son viste flambeau.

Seul je mesprisois sa gloire,
Farouche comme un poulain
Qui ne veut macher le frain;
Quand d'une haute victoire,
Voulant son char honorer,
Son arc m'est venu tirer.

Jusqu'icy la destinée
M'a gardé ma liberté,

Pour ne me voir surmonté
Que de toy, nymphe bien née;
Lors que plus libre j'estois
Et que rien je ne doutois.

Franc de l'amoureux servage,
Je desdaignois tous ces rets,
Et sans plus par les forests,
Je voulois passer mon age,
Suivant la sœur d'Apollon
Qui chasse tel esguillon.

Mais ton œil de telle sorte
M'a captivé mon desir,
Que du lien j'ay plaisir,
Qu'à ton service je porte,
Mes honneurs ne prisant rien
Au prix de l'heur d'estre tien.

Las! ma nymphe, ma deesse,
Regarde ton serviteur,
Je despouille ma grandeur
Pour te donner hardiesse;
Je sçay qu'avec majesté
L'amour n'est pas contanté.

Qu'un à l'autre ne s'assemble
Volontiers, mais t'obeyr
J'aime mieux que de jouyr
De cent royaumes ensemble.
On peut vivre en ce sejour
Sans règne, non sans amour.

Douce seroit la journée
Qu'avec toy je passerois;
Alors je souhaiterois
Qu'elle durast une année,
Pour jouir de tes regars
Et de tes devis mignars.

Apollon voulut bien estre
L'un des petis pastoureaux
Qui les beufs et les taureaux
D'Admette aux champs mena paistre,
Et, bien que dieu, ne trouvoit
Remede en l'art qu'il sçavoit.

L'Amour fait du ciel descendre
Jupiter, maistre des dieux,
De Junon peu soucieux
Qui l'ose souvent reprendre :
Et je quitte mon pouvoir
Pour servir à ton vouloir.

Belle, à Venus ressemblante,
Une seconde Pallas,
Plustost le cours sera las
De l'onde tousjours coulante,
Que je sois las d'estimer
Tes beautez, ny de t'aymer.

Et, si tu restes cruelle,
Je lasseray ta rigueur
Plustost que lasser mon cœur
De t'estre à jamais fidelle :
Le clair diamant n'est tant
Ferme que je suis constant.

De tels mots fut achevée
La chanson de cest amant,
Qui sentoit plus asprement
La flamme non esprouvée
Qu'un bois gommeux, soulphureux,
Ambrazé de larges feux.

La nymphe d'un trait d'œillade,
Qui, comme un esclair sortit
De l'œil sinistre, advertit
Qu'elle devenoit malade

De mutuelle amitié,
Par son chant meue à pitié.

Ainsi la forte puissance
Du destin peut alier
Deux amis et les lier
Alors que moins on y pense ;
Car toute chose a son point
Caché qu'on ne cognoist point.

ELEGIE.

LE BAIN DE CALIRÉE.

EURYMEDON PARLE :

Je voudrois cejourd'huy par bonne destinée
Un changement contraire à celuy de Cenée,
Cenée qui, tournant par miracle sa peau,
Se vit d'une pucelle un gaillard jouvenceau ;
Je verrois dans le bain la belle Calirée,
Je faux, mais je verrois la belle Citherée ;

Je verrois des beautez la parfaite beauté,
Sans soupçon, comme femme, en toute privauté,
Beauté que les Amours en son bain accompagnent,
Et mignons, en la cuve, ainsi qu'elle, se baignent ;
L'un nage à fleur de l'eau, l'autre se joue au fond,
L'un luy jette des fleurs à plein poing sur le front,
L'autre luy tient la teste, et l'autre de son esle
L'esvante coup sur coup, et sa mère l'appelle.

Venus en est bien ayse et se nourrit de voir
D'une si douce erreur ses filz se decevoir :
L'eau, la cuve et le bain de flamesches allume,
Et l'air tout à l'entour d'odeurs elle parfume,

Et, jalouse, voyant de ce beau corps le traict,
S'imagime soy mesme et conçoit son pourtraict.

Je voudrois, pour jouir de chose tant aimée,
Que ma nature fust en autre transformée;
Ainsi je pourrois bien à son bain me trouver,
Pour la voir, pour l'ouïr, la toucher et laver ;
Serviteur bien heureux d'une si douce estuve,
Tantost je verserois de l'eau tiede en la cuve,
Et tantost de la froide, et, d'un soucy veillant,
L'eau chaude dans la froide ensemble remeslant,
Je laverois son corps et dirois bien heureuse
Telle eau qui deviendroit de la belle amoureuse,
Et le feu amoureux qui deviendroit plus chaut
Par l'autre de ces yeux qui jamais ne defaut.

Le feu materiel se consomme en sa cendre,
Si bois dessus du bois on cesse de respandre,
Dont la flame se paist, mais celuy de ses yeux
Sans matiere est nourry comme celuy des cieux,
Et vit en ses regards de chaleur si extresme,
Que l'esclair qui en sort embrase le feu mesme :
Que n'ay-je par destin autant de loy qu'un dieu?
J'attacherois la cuve et la cruche au milieu
Des astres les plus beaux et en ferois un signe :
Un tel astre nouveau seroit cent fois plus digne
De luire au front du ciel que mille, que les dieux
Pour un petit bienfait ont planté dans les cieux;
Car la cruche et la cuve, et l'eau qui a touchée
Dessous un corps mortel une Venus cachée,
Qui a lavé son poux, ses muscles et ses nerfs,
Mérite qu'en tout temps les cieux lui soient ouvers,
Et qu'un signe si beau soit à jamais propice
Aux courtois serviteurs de la dame d'Erice.

O belle Callirée! ô mon tout! ô mon bien !
Pallas, ainsy que toy, honneur athenien,
En Argos se baignoit quand elle, valeureuse,
Retiroit des combats sa main toute poudreuse,

Incarnate de sang, et ses membres très forts
Lavoit d'huyle d'olif, ointure de son corps,
De masle huyle d'olif qui sortoit de la plante
Du sauvage olivier dont Minerve se vante.
Ainsi, ma Callirée, après que ton brandon
A bruslé moy, qui suis ton pauvre Eurymedon,
Après avoir ta main en mes veines mouillée,
Du nouvel homicide encor toute souillée,
Tu te baignes afin de purger ton forfait;
Mais l'eau ne peut laver le mal que tu m'as fait.

Pour ce veux-je à moy d'en prendre la hardiesse
De voir le corps tout nud d'une telle deesse;
L'exemple d'Actéon et du jeune Thébain
Qui virent et Diane et Pallas dans le bain,
Me devroient faire accord et sagement aprendre
Que l'œil humain ne doit sur les dieux entreprendre.

Je veux, sans l'ignorer, ma déesse offenser:
Ces deux pauvres enfans virent sans y penser
Baigner les déytez, dont la vengence preste
A l'un osta les yeux, à l'autre sur la teste
Mist des cornes de cerf, et l'innocente erreur
Ne peut onc appaiser la celeste fureur.
Helas! je connois bien que le destin m'abuse.
Si je voy le corps nud de ma belle Meduse,
Je deviendray rocher pour digne chastiement;
Mais ce mal me seroit un grand alegement,
Pourveu qu'estant rocher par les yeux de ma dame,
Je ne sentisse plus les maux que j'ay dans l'ame,
Qu'Amour me fait sentir pour vouloir trop mon bien;
Ou, si j'estois rocher, je ne voudrois plus rien.
Je faux : il n'est que d'estre et de voir le visage
D'une si belle nymphe, ornement de nostre aage,
L'aimer et la servir; car un trait de ses yeux
Surpasse tous les biens de la terre et des cieux.

ELEGIE.

Prince, de qui le nom m'est venerable et saint,
Amour ainsi que vous me presse et me contraint,
De penser en penser me fait nouvelle guerre,
A la chiorme amoureuse ainsi que vous m'enserre;
Nous sommes tous deux pris : bienheureux quand je voy
Celuy qui est mon maistre esclave comme moy.

Amour, je t'aime bien, qui sans respect esgalles
Aux hommes les plus bas les personnes royalles,
Et qui rends un chacun sujet à ta grandeur,
Aussi bien le seigneur comme le serviteur.

Les hommes ne sont faits de matières contraires,
Nous avons comme vous des nerfs et des artères;
Bref, prince, nous avons un mesme corps que vous,
Chair, muscles et tendons, cartilages et poux,
Mesme sang, mesme cœur, poulmons et mesmes veines,
Et souffrons, comme vous, les amoureuses peines.

Un rocher n'aime rien, un chesne ny la mer;
Mais le propre subjet des hommes c'est aimer;
Aimer, hayr, doubter, avoir la fantaizie
Tantost chaude d'amour, tantost de jalousie,
Vouloir vivre tantost, tantost vouloir mourir,
Refver, penser, songer, à part soy discourir,
Oublier toute chose, avoir la face blesme,
Se donner, s'engaiger, se condemner soy mesme,
Esperer à credit et se desesperer;
Vouloir ouvrir la bouche et n'oser proferer,
Cacher soubz un glaçon des flames alumées,
S'alambiquer l'esprit, se paistre de fumées,
Estre vaillant et craindre, avoir le cœur transy,
Les larmes dans les yeux, sur le front le soucy.

Voilà les fruits qu'amour de son arbre nous donne,
Dont la fleur, ny le fruict, ny la feuille n'est bonne,

La racine est amere, et amer tout le corps,
Amer par le dedans, amer par le dehors,
Et bref, amer par tout, comme ayant son lignage
De la mer, et nourry dans un desert sauvage.
On dit, lors que Venus de son filz accoucha,
Que Jupiter au ciel contre elle se fascha,
Jugeant, à voir l'enfant seulement à la face,
Que bientôt il perdroit toute l'humaine race.

Venus, pour le sauver, le cacha dans les bois,
Aucune fois la louve, à son tour quelques fois
Une ource l'alaittoit, et prist sa nourriture
Des bestes, dont le laict est aigre de nature.

D'un vivre si amer cest enfant se repeut,
Gardant les qualitez du mesme laict qu'il beut;
Or, si tost qu'il fut grand, un dieu ne met à croistre,
Et qu'il peut empogner l'arc en la main senestre,
Luy mesme, sans patron, allant par les forests,
Se fist un arc de fresne, un carquois et des traits,
Et façonna ses mains à tirer ignorantes,
Premier contre les cerfs et les biches errantes :
Des bois vint és citez tirer droit aux humains.
Hé! qu'il a maintenant bien certaines les mains;
Son arc n'est plus fautier, sa fleche est avisée
Qui mire droit au cœur, sans y prendre visée.
En or il a changé son premier arc de bois,
Et blesse en leur palais les Princes et les Rois.

Et quoy! pour triompher d'une brave conqueste,
A mis victorieux ses pieds sur vostre teste,
Et quand moins vous pensiez qu'il vous peut surmonter,
Rebelle contre luy, vous est venu dompter!
Rien ne vous a servi longuement vous deffendre,
Un cœur rude en amour qui ne vouloit se rendre,
La nature reveche, un esprit desdaigneux
Qui n'estoit ny d'Amour ny des dames soigneux.

Rien ne vous a servy toute sorte deffense,
Ny ce rocher qu'au cœur vous portiez dès enfance ;
Rien ne vous ont servi Diane ny ses arcs,
Qu'Amour ne vous ayt mis au rang de ses soudars,
Et suivant en son camp le chemin qu'il enseigne,
Ne vous face porter devant tous une enseigne.
C'es luy qui de desirs le cœur vous enflamma,
En vos veines le soulphre amoureux alluma,
Vous aprit ces beaux noms d'aimer et de maistresse,
D'un visage riant couvrir une tristesse,
Vous fist melencolique, vous aprit à gemir,
Souspirer tout le jour, toute nuict ne dormir,
Toute chose entreprendre, aucune ne parfaire :
S'ennuyer de chascun, à soy mesme desplaire,
D'un desir demi-né un autre commencer,
En soy mesme mourir pour vivre du penser,
De cent fièvres avoir toute l'ame saisie
Et mettre la raison dessus la fantaisie.
Il vous apprist que c'est de message et d'escrit,
Et d'un somme engourdy ne rouillir vostre esprit.

Aussi, pour recompense il vous donne une dame,
Duquel le corps si beau sert de tesmoin que l'ame
Est encore plus belle, et qu'elle a dans les cieux
Prise son origine entre les plus beaux dieux.

L'homme, comme un soleil, son beau front environne,
Les anciennes vertus luy servent de couronne,
L'honnesteté luy sert de mur et de rampart,
Le ciel toutes faveurs sur sa teste despart :
Bonnes mœurs, bonne vie, un esprit sans malice,
Un cœur tres genereux, ennemy de tout vice.
Les astres de ses yeux, les roses de son teint,
Ses cheveux, seps et rets dont Amour vous estreint,
L'yvoire de ses mains, sa bouche toute pleine
De perles, de rubis et d'une douce haleine,
De sa beauté tout seul ne vous font desireux :
Tout homme ne sent rien, s'il n'en est amoureux.

Vous n'estes pas marry ny jaloux qu'on regarde
Au plus haut de l'esté le beau soleil qui darde
Ses rayons sur chascun : il a tant de clarté
Qu'il peut sur tout le monde espandre sa beauté,
Sans rien perdre en donnant; et plus il continue
A despartir sa flame, et moins se diminue :
Ainsi, Prince courtois, vous n'estes envieux,
Si voyant sa beauté j'en contante mes yeux,
J'en desrobe un rayon pour soustenir ma vie :
Car la voir seulement est toute mon envie.

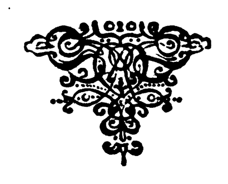
Les yeux de Cupidon d'un bandeau sont couvers,
Les vostres à choisir sont prompts et bien ouvers :
Vostre sain jugement vous a poussé d'eslire
La meilleure partye et refuzer la pire;
Entre mille beautez choisir vous avez sceu
Sur toutes la plus belle, et n'estes point deceu.

Or, prudent jugement en un jeune courage,
Je m'asseurois toujours, voyant vostre visage
Un peu melancolique et sans affection,
Que vous seriez heureux en vostre election;
Car s'il faut regarder aux meurs et à la race,
A la douce beauté, joincte à la bonne grace,
A l'esprit, que le ciel de tous biens a saisy,
Choisissant sa beauté, vous avez tout choisy,
Et ne suis esbay si en vostre jeunesse
Avez esté gaigné d'une telle deesse.

Car moy qui des amours ay passé la saison,
Qui ay morne le sang, le sens demy grison,
Dès longtemps sa beauté mon ame avoit blessée,
Et le trait seulement estoit en sa pensée.
J'estois de la servir soigneux et curieux:
Aussi bien que les Rois, les pauvres ont des yeux.
Ma fortune, en bonheur, passe la vostre, Prince:
Que vous sert maintenant vostre riche province?
Que vous sert vostre sceptre et vostre honneur royal?

Cela ne peut guerir en amour vostre mal,
Cela ne refroidist le feu qui vous allume,
Ou je suis soulagé par le bien de ma plume
Qui, deschargeant mon cœur de mille affections,
Emporte dans le vent toutes mes passions :
Elle est mon secretaire, et sans mendier qu'elle,
Je luy dis mes secrets et la trouve fidelle,
Et soulage mon mal de si douce façon
Que rien contre l'amour n'est bon que la chanson :
La muse est mon confort qui de sa voix enchante,
Tant son charme est puissant, amour, quand elle chante.
Fils æslé de Venus, enfant Cithereen,
Sois que tu sois des dieux le dieu le plus ancien,
Que le ciel soit ton pere et la mer ta nourrice,
Que tu sois citoyen d'Amathonte ou d'Eryce,
Viens demeurer en France et soulager l'ardeur
De mon Prince qui vit sujet de ta grandeur.

FIN.





EXTRAIT DU PRIVILEGE.

Par lettres patentes du Roy, données à Paris le 22 *mars* 1586, *il est permis à Pierre Chevillot, marchand libraire et imprimeur à Paris, d'imprimer ou faire imprimer, vendre et exposer en vente durant le temps de six années prochaines et consecutives, un livre intitulé :* La Guerre des masles contre les femelles, *avec quelques* Meslanges poetiques, composés par le sieur de Cholières. *Portant expresses inhibitions et defenses à tous imprimeurs et libraires ou autres, de quelques qualitez qu'ils soient, d'imprimer ou faire imprimer ledit livre sans le congé et consentement dudit Chevillot, durant lesdites six années, à conter du jour et datte de la premiere impression, et ainsi qu'il est porté plus amplement ès lettres de privilege.*

Signé :

VERTAMONT.



NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

Sur le sieur de Cholières et ses ouvrages.

Les *Neuf matinées* et les *Après-disnées* du seigneur de Cholières sont rares; mais son ouvrage intitulé *la Guerre des masles contre les femelles* est beaucoup plus rare encore; on ne le voit figurer que dans un petit nombre de catalogues, entre autres ceux de Barré, de Gaignat, de Méon, de Chardin, de Bignon, de Monmerqué, de Veinant, etc. L'exemplaire décrit dans ce dernier catalogue s'est vendu 131 fr., et le prix du livre ne s'arrêtera pas là. C'est un petit in-12 de 8 feuillets prélim., y compris le titre, de 143 feuillets chiffrés, et d'un feuillet non chiffré pour l'extrait du privilége. Il faut remarquer qu'il y a deux feuillets chiffrés 93, entre lesquels sont intercalés trois feuillets qui ne portent pas de numérotage; néanmoins, les signatures se suivent sans interruption. Le privilége, en date du 22 mars 1586, est délivré au libraire-éditeur Pierre Chevillot, pour six années consécutives. On peut donc considérer comme une édition nouvelle l'édition de *Paris, Gilles Robinot*, 1614, in-12, avec un autre privilége

daté de 1587. Cette édition se trouvait chez Nodier et chez Bignon.

La Guerre des masles contre les femelles est un ouvrage du même genre et du même style que les *Neuf matinées* et les *Après-disnées* ; il renferme, comme ces deux recueils, des dialogues plaisants, facétieux et philosophiques sur des matières diverses, et notamment sur des sujets joyeux. On peut dire que le livre de Rabelais a été la source où le seigneur de Cholières puisait à pleines mains, quand il était *dans ses bonnes*. C'est un galant compère qui sait par cœur son *Gargantua* et son *Pantagruel*, en manière d'évangile. Maître François n'a pas eu peut-être d'imitateur plus digne de lui. On ne s'explique pas comment tous les biographes se sont mis d'accord pour traiter ce spirituel et amusant *pantagruéliste* avec le plus impitoyable dédain. Nous gagerions, à coup sûr, qu'ils ne l'avaient jamais lu, ou bien qu'ils n'étaient pas capables de l'apprécier.

Les *Meslanges poétiques*, qui font suite à la *Guerre des masles contre les femelles*, ne sont pas, comme l'a dit ou plutôt répété de confiance l'auteur d'une très-bonne note bibliographique, imprimée à la fin des *Neuf matinées* (édit. J. Gay), un composé de vers pris dans les œuvres de Ronsard, d'Amadis Jamin et de mesdames des Roches. Ces *Meslanges* appartiennent exclusivement au sieur de Cholières et se rapportent à l'histoire de ses amours avec Aris, Marrine et Callirée. On y voit que le sieur de Cholières était toujours amoureux et quelquefois poëte. On doit s'étonner de n'y pas découvrir plus de détails intimes sur sa personne et sur sa vie. Voici seulement quelques vers de l'élégie finale, qui nous apprennent que l'auteur avait les cheveux gris à l'époque où il célébrait ses amours :

Car, moy qui des amours ay passé la saison,
Qui ay morne le sang, le sens demy grison,
Dès longtemps sa beauté mon ame avoit blessée,
Et le traict seulement estoit en ma pensée.
J'estois de la servir soigneux et curieux :
Aussi bien que les rois, les pauvres ont des yeux.

L'abbé Goujet, dans sa *Bibliothèque françoise*, et Viollet-Le Duc, dans sa *Bibliothèque poétique*, ont oublié d'accorder un souvenir au sieur de Cholières.

La dédicace de la *Guerre des masles contre les femelles* est adressée « à madamoiselle Penthasilée de Malencorne, infante d'Inebile, dame de la Croulée, la Houssée, etc. » laquelle damoiselle est sortie, tout armée, de l'imagination de l'auteur. Cette croustilleuse dédicace à la reine des Amazones porte cette date : « De Saincte-Bonne-lez-Marignon, ce premier jour d'aoust 1587. » Nous supposons que cette localité est également imaginaire ; car *Saincte-Bonne-lez-Marignon* paraît être la patrie des bonnes femmes en mariage.

Au reste, on ne sait rien sur le sieur ou seigneur de Cholières, si ce n'est qu'il était avocat à Grenoble. La publication de ses trois ouvrages en 1585, 1587 et 1588, nous permet de dire qu'il était venu à Paris alors et qu'il y resta trois ans pour se faire imprimer. Son premier ouvrage, les *Neuf matinées*, fut dédié à monseigneur messire Louys de la Chambre, chevalier, conseiller du Roi en son conseil d'État, cardinal et abbé de Vendôme, grand prieur d'Auvergne, etc., mais l'auteur, dans la préface des *Après-disnées*, qui n'ont pas de dédicace, nous raconte que messire Louys de la Chambre ne voulut prendre sous ses auspices les *Neuf matinées* : « Ma muse, dit-il, avoit esclos le frère de ces *Après-disnées*, son nom ne peut estre ramenteu : son parrain

a esté si vilain, que, pour s'exempter de quelques honnestetez, il a desavoué son filleu, lequel de toutes parts j'estoie prié de loger, et bien mieux qu'il n'a rencontré. » Voilà pourquoi les *Après-disnées* ont vu le jour sans aucun nom de protecteur. On n'y retrouve pas même, comme dans les préliminaires des *Neuf matinées*, une épître laudative en prose du sieur Félicien Valentin, un de ses plus fidèles amis, deux sonnets du seigneur de Montessuyt, un sonnet de I. D. C., *son singulier et ancien ami*, un autre signé : A. DIANE OU ANGE, qui représente certainement un pseudonyme de l'auteur.

Faut-il accepter de confiance les dates de la naissance et de la mort du sieur de Cholières, telles que nous les donne le *Dictionnaire biographique, universel et pittoresque* (Paris, Aimé André, 1834, 4 vol. gr. in-8), dates qui ne se trouvent dans aucune autre biographie? Suivant ce dictionnaire, que nous sommes loin de dédaigner, Nicolas de Cholières serait né en 1509 et mort en 1592. Il devait être très-vieux en 1587, puisqu'il dit dans l'avis *aux liseurs* de ses *Après-disnées* : « Si je vis encore quelques années, vous verrez que je ne suis simple prometteur, ains que, sans estre gascon, je suis plus prompt à exécuter, *in terminis habilibus*, qu'à promettre. » Il promettait, à cette époque, un livre intitulé : *les Partis amoureux*, livre qui n'a jamais paru.

Mais on a publié, après sa mort sans doute, un autre ouvrage qui lui est attribué dans quelques biographies, quoiqu'il ait été imprimé sous le nom de *Colieres* et qui est certainement de lui. Cette erreur de nom s'explique par la prononciation ordinaire du nom de *Cholières*. L'auteur, d'ailleurs, n'était plus là pour empêcher qu'on estropiât son nom. Voici le titre de cet ouvrage, plus rare encore que les précédents, car nous

ne l'avons rencontré que dans les catalogues Courtois et La Vallière-Nyon :

« *La Forest nuptiale, où est representée une variété bigarrée, non moins esmerveillable que plaisante, de divers mariages, selon qu'ils sont observez et pratiquez par plusieurs peuples et nations estranges, avec la maniere de policer, regir, gouverner et administrer leur famille. Paris, Pierre Bertault,* 1600, in-12 de 12 feuillets préliminaires non chiffrés et de 144 feuillets chiffrés.

Le privilége est remplacé par une approbation des docteurs régents en la Faculté de théologie, certifiant « avoir lu et visité le livre intitulé : *la Forest nuptiale,* composé par le sieur de Colieres, auquel n'avons trouvé ny aperceu chose qui puisse empescher qu'il ne soit imprimé et mis en lumière. » Cette belle approbation est datée du 8 mai 1595, et signée I. Ardier. L'avant-discours de l'auteur et le sonnet qui le suit portent pour signature ce pseudonyme : A. DIANE OU ANGE, que nous avons déjà remarqué au bas d'un sonnet dans les pièces liminaires des *Neuf matinées.* Voici le sonnet de la *Forest nuptiale :*

AU LISEUR.

SONNET DE L'AUTEUR.

Te fasches-tu, liseur, pour veoir des mariages
Icy tout bigarez ? quoy ? la diversité
Te devroit resjouir ? voir de mainte cité
Et de peuple divers les nuptiaux usages.

Tu veois le bien, le mal, quicte les badinages
Des polygamies : suis la pudicité,
Où te guide le train que ceux ont limité,
Qui, à droit, sont tenus pour prudens et pour sages.

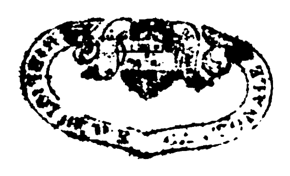
Joignant le blanc au noir, tu peux appercevoir
La naïfve blancheur : hé! pour te faire voir
Le lustre nuptial, je t'ay des bigareures

Dressé, comme j'ay peu : si quelque traict deffaut,
Sans trop t'effaroucher, liseur, il ne te faut
Qu'abaisser sans rigueur les trop hautes coutures.

A. DIANE OU ANGE.

En dépit de l'approbation des docteurs en théologie, le sieur de Cholières, qui avait déjà consacré un curieux chapitre au mariage dans ses *Après-disnées*, revient gaillardement à un sujet qu'il connaissait, comme il le dit : *experto crede Roberto*, et il entasse, sur le compte des Babyloniens, des Turcs, des Moscovites et de la plupart des peuples étrangers, une foule de descriptions peu ou point décentes sur les usages nuptiaux. Il a soin de laisser de côté les chapitres de la France, de l'Angleterre et d'autres pays de l'Europe : a beau parler, qui vient de loin : « Puisque le mariage est tant à priser, dit-il malignement dans son avant-propos, j'infererai qu'il m'est loisible, voire honneste, d'entamer propos, qui, quoy que diametralement ne passe par la ligne du milieu, par reflexion néantmoins se rapproche au centre nuptial. » On peut dire qu'il était là dans son centre. *La Forest nuptiale* est du domaine rabelaisien et n'a rien de commun avec la *Sylva nuptialis* de Nevizanus.

P. L.



RÉIMPRESSION FAITE,

POUR UNE SOCIÉTÉ DE BIBLIOPHILES,

A CENT EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS,

PLUS DEUX SUR PEAU VÉLIN ET QUATRE SUR PAPIER DE CHINE.

Exemplaire N°



BRUXELLES,
IMPRIMERIE DE A. MERTENS ET FILS

1864

